Insee Dossier

Lorraine

N° 1

Mai 2015

Écoscopie de la Meuse

Réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MEUSE

Insee
Mesurer pour comprendre

Sommaire

Synthèse

Meuse : réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population 3

Organisation du territoire

Infrastructures et voies de communication : un réseau rural diffus mais ouvert vers l'extérieur 7

Intercommunalité : vers une organisation et une gestion rationalisées du territoire 9

Démographie

Baisse et vieillissement de la population 11

Conditions de vie

Revenu, pauvreté et précarité : les inégalités sociales et territoriales accentuées par la crise 15

Santé : le Pacte Territoire Santé, garant de qualité et d'accessibilité des soins 19

Enseignement : baisse des effectifs et restructuration du réseau des écoles 21

Équipements : réponses aux besoins de la population et facteurs d'attractivité 23

Environnement et développement durable : la nature meusienne, un atout à préserver pour demain 25

Monde associatif : entre animation du territoire et engagement citoyen 27

Emploi et population active

Emploi : baisse de l'emploi, forte montée du chômage 29

Population active : un marché du travail transdépartemental et transfrontalier 33

Filières économiques

Artisanat : un secteur de traditions résolument tourné vers l'avenir 37

Agriculture : ancrée aux territoires, engagée dans les mutations et acteur d'une croissance durable 39

Forêt-bois : la forêt meusienne, une richesse à mieux valoriser 43

Commerce et services : adaptation aux mutations rapides sous peine de disparition 45

Emploi public : plus d'un emploi sur quatre dans la fonction publique 47

Tourisme : de nouvelles ambitions pour les sites de mémoire et Madine 49

Industrie : aéronautique et nucléaire prennent le relais des activités historiques 51

Réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population

En ce début 2015, de nouvelles filières économiques (aéronautique, nucléaire, leds, énergies renouvelables) émergent dans la Meuse, démontrant que son industrie est capable de se régénérer. Ces filières s'ajoutent aux atouts traditionnels du département (mécanique, métallurgie, artisanat, agriculture, IAA, forêt…), à de nouvelles ambitions touristiques et à une organisation rationalisée du territoire, portée par les intercommunalités. Ces nouvelles forces sont les bienvenues, car il s'avère nécessaire de réenclencher la croissance économique pour entraîner celle de la population. En effet, le département doit faire face à de multiples défis : recul de l'emploi, hausse du chômage, démographie en berne, vieillissement amorcé et montée de la pauvreté-précarité.

Philippe Debard, Insee Lorraine

Les années 2008-2009 constituent une période de rupture pour le département de la Meuse, marquée par une baisse de l'emploi et de la population, sur fond de crise économique et par la suite de départs de militaires. L'émergence récente de nouvelles industries redonne un certain optimisme bien utile pour relever d'autres défis démographiques et sociaux.

Aéronautique, nucléaire, leds : nouvelles industries

Le développement de l'aéronautique et des services à l'industrie nucléaire, la fabrication de leds et de biocarburants, la biomasse et l'éolien, ouvrent de nouvelles voies industrielles, porteuses de projets pour les territoires qui les accueillent.
L'arrivée de Safran, Albany et Concordia Fibers à Commercy symbolise le décollage d'une filière aéronautique, qui se révèle particulièrement stratégique. L'aéronautique est en effet une des activités industrielles qui se développent le mieux en France et qui est capable d'en entraîner d'autres dans son sillage (mécanique, recherche, etc.). Des formations spécifiques sont mises en place au lycée local et un centre de formation international du groupe belge Cockerill Maintenance Ingénierie (CMI) est créé. Cela permet en outre à Commercy d'apparaître pleinement dans le projet de Vallée européenne des matériaux, de l'énergie et des procédés.
Le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) de Bure-Saudron est à l'origine d'une filière de services à l'industrie nucléaire entre Meuse et Haute-Marne. Celle-ci comprend également une plateforme logistique de pièces de rechange du parc nucléaire français à Velaines, ainsi que les archives industrielles d'EDF et d'Areva à Bure et Houdelaincourt.
L'implantation de Shenan Group près de Verdun marque l'arrivée du leader chinois de la production de leds, mais ouvre aussi sur une perspective de partenariat pour un centre de recherche et développement avec Arelis, à proximité de la gare de Meuse-TGV.
Enfin, avec 38 parcs éoliens d'une puissance totale raccordée de 389 mégawatts, deux méthaniseurs et l'unique site lorrain de production de «biocarburants de 1ère génération», la Meuse, avec une importante production locale d'énergie renouvelable, s'oriente résolument vers la transition énergétique.

Agriculture et IAA : un socle traditionnel et pérenne

Au côté de ces nouvelles filières économiques, l'agriculture meusienne apparaît comme un atout traditionnel. Basée sur la polyculture-élevage (notamment blé, orges, colza, viande et lait), elle emploie 6 875 actifs, soit 10,7 % des emplois du département, mais est aujourd'hui confrontée à des mutations.
Les exploitations sont toujours plus grandes, avec davantage de formes sociétaires. Le développement de l'informatisation, des circuits courts et du bio, des demandes sociétales, influe sur les modes de production, de contractualisation et de commercialisation, où l'incertitude est devenue la règle.
En aval, 250 établissements emploient plus de 2 400 salariés dans l'industrie agroalimentaire (IAA), notamment dans des fromageries qui s'inscrivent dans une filière complète avec le lait. À la veille de la fin des quotas laitiers, prévue pour avril 2015, le développement des exploitations et le maintien du tissu industriel dans cette dynamique s'imposent, car agriculture et agroalimentaire constituent un réservoir d'emplois qui compte.

Forêt : une ressource à mieux valoriser

La forêt meusienne est elle aussi enracinée dans le territoire. Un million de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2013. La filière forêt-bois emploie près de 2 700 personnes en 2011.
Toutefois, les entreprises de transformation peu nombreuses et de petite taille, une forêt privée trop morcelée, limitent la valorisation locale de la production, alors même que la demande de bois augmente. Face aux pressions naturelles, économiques et animales qui la fragilisent, il apparaît urgent d'instaurer une stratégie de plantations, de gestion plus dynamique et de production de long terme. Pour la Meuse comme pour la France, il convient de refaire de la filière bois un atout en l'aidant à mieux tirer parti de son potentiel.

Artisanat : des traditions bousculées

L'artisanat, avec plus de 2 600 entreprises et près de 11 000 emplois, occupe une place essentielle dans l'économie locale, notamment en zone rurale et à travers les métiers du bâtiment et des services. La formation des hommes demeure au cœur des préoccupations, tant pour la conduite, que pour la transmission et la reprise des entreprises.
Le développement des statuts juridiques vers plus de formes sociétaires et d'auto-entrepreneurs illustre la transformation du secteur vers un artisanat de moins en moins «classique». Dans ses activités, il doit désormais intégrer la maîtrise énergétique, le développement durable et les outils informatiques où Internet vient bousculer les

habitudes et remettre en cause les situations acquises.

Emploi public : surreprésenté mais vulnérable

La fonction publique emploie 18 200 personnes fin 2011, soit plus d'un emploi sur quatre. Près de la moitié de ses agents travaillent dans la fonction publique d'État, où la Défense et la Justice représentent des spécificités meusiennes. La fonction publique hospitalière en emploie 27 %, notamment dans les centres hospitaliers de Verdun et de Bar-le-Duc. Enfin, 24 % exercent dans la fonction publique territoriale, surtout à Bar-le-Duc, chef-lieu du département.

Cet édifice reste toutefois vulnérable. Entre 2008 et 2013, les effectifs salariés de l'action sociale ont progressé de 8 %. À l'inverse, ceux de l'enseignement ont chuté de 12 %. L'emploi public est par ailleurs dépendant de politiques nationales, comme l'a montré le redéploiement des armées qui a entraîné la dissolution du 8e RA à Commercy en 2013. Enfin, il reste tributaire d'un financement public incertain ou amené à se réduire.

1 Recul de l'emploi salarié dans tous les secteurs, sauf IAA, finance-assurance et action sociale

Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2013 (%)

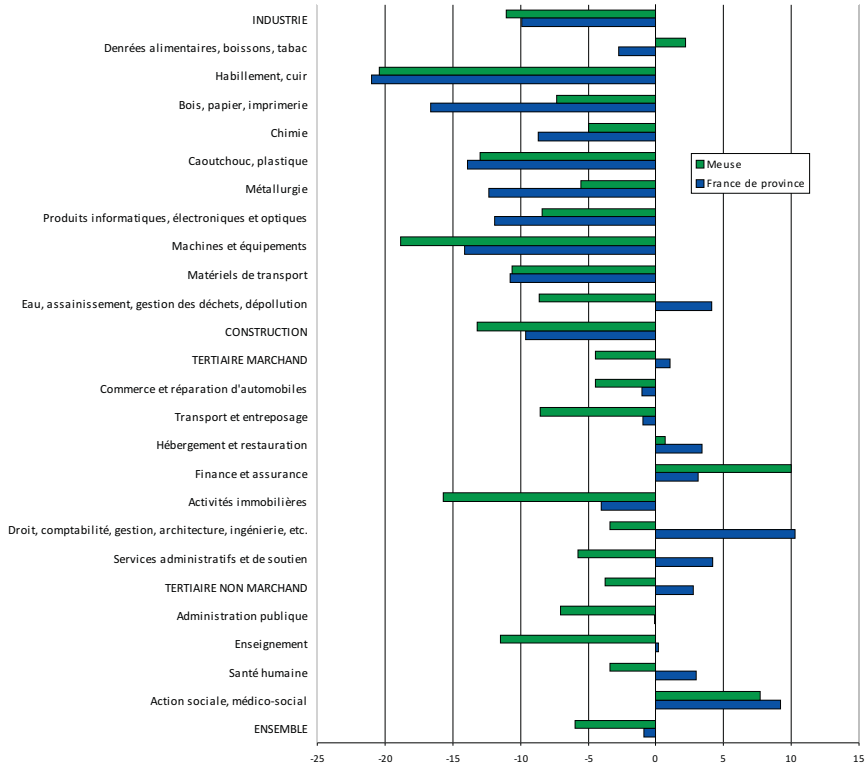

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi 2008 (définitives) et 2013 (provisoires)

Un cadre de vie préservé

Avec des paysages remarquables et des écosystèmes diversifiés, le patrimoine environnemental meusien constitue un atout à préserver pour la qualité de vie de ses habitants et visiteurs. Ceux-ci peuvent profiter d'un cadre champêtre propice à la détente avec de larges espaces naturels et forestiers, un relief de côtes, des plans d'eau, les vallées de la Meuse et de la Saulx, etc.

Les inventaires du patrimoine naturel recensent 2 260 km² de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou de zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), ainsi que 659 km² d'habitats naturels d'intérêt communautaire (Natura 2000).

La partie ouest du Parc naturel régional de Lorraine y couvre une superficie de près de 800 km², et une «étude d'opportunité et de faisabilité» a été engagée pour un nouveau Parc naturel dans l'Argonne.

Enfin, 5 000 associations et 29 000 bénévoles animent la vie artistique, les loisirs, l'environnement, les sports et le social, tout en étant aussi un engagement symbole de participation à la vie citoyenne.

Tourisme : de nouvelles ambitions

Le tourisme ne représente que 1 450 emplois à son plus haut niveau d'activité en juillet-août.

Le tourisme de mémoire est la première motivation de visite de la destination «Meuse». En 2014, dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, la fréquentation touristique est en forte hausse. La demande de classement des principaux sites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, si elle aboutit, serait une garantie de visibilité internationale et un label pour continuer à susciter l'intérêt quand l'effet centenaire sera retombé.

Le renouveau de Madine, entamé en 2013, est également porteur de nouvelles ambitions. Il vise à redonner à la base de loisirs une véritable vocation d'outil de développement touristique et économique au centre de la Grande Région, qui constitue avec les Pays-Bas le cœur de cible de la clientèle touristique habituelle du département.

Des emplois hors du département

La relative proximité des agglomérations du Sillon lorrain, de Saint-Dizier (52), de la Belgique et du Luxembourg offrent des opportunités d'emplois aux actifs meusiens. Ainsi, 16 300 d'entre eux (soit 21 %) ont un emploi hors du département en 2011, dont 3 150 en tant que travailleurs frontaliers. En sens inverse, 6 700 personnes travaillent dans la Meuse sans y résider.

Ce déséquilibre entre actifs sortants et entrants résulte d'un manque d'emplois dans le département, voire d'une réduction de ceux-ci. Néanmoins, il signifie aussi que la Meuse est un territoire attractif pour des actifs qui ont décidé d'y habiter tout en travaillant ailleurs. Ainsi, 700 travailleurs frontaliers de nationalité belge vivent dans la Meuse en 2011.

Pour les actifs meusiens, le recours à un véhicule pour les trajets domicile-travail reste largement majoritaire. Aussi, pour continuer à profiter de ce marché du travail transdépartemental et transfrontalier, le maintien de dessertes routières, mais aussi ferroviaires, performantes, vers les pôles d'emploi extérieurs s'avère particulièrement prégnant.

Recul de l'emploi et forte montée du chômage

Le constat jusqu'ici encourageant d'une Meuse qui se renouvelle ou s'appuie sur ses atouts traditionnels pour rebondir ne doit cependant pas masquer un certain nombre d'autres difficultés.

En 2013, la Meuse compte 64 000 emplois. Toutefois, entre 2008 et 2013, plus de 3 000 postes ont disparu, notamment 1 200 dans l'industrie (soit -10 %) et presque autant de militaires.
L'industrie meusienne est notamment passée sous le seuil symbolique des 10 000 emplois. La mécanique et la métallurgie, dont la force réside dans leur réactivité, restent très présentes. Néanmoins, leurs effectifs décroissent, tout comme ceux du textile, qui résiste de plus en plus difficilement. Au final, seuls trois secteurs d'activité parviennent à maintenir ou faire progresser leurs effectifs salariés : l'industrie agro-alimentaire, la finance-assurance et l'action sociale (figure 1).
De fait, la crise a propulsé le nombre de demandeurs d'emploi à un niveau très élevé. Au 31 octobre 2014, le département compte 14 200 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, contre 9 900 en janvier 2004 (soit une hausse de 44 %). Le chômage touche particulièrement les jeunes de moins de 25 ans et les séniors de plus de 50 ans. Plus encore que leurs cadets, ces derniers sont par ailleurs fortement exposés au chômage de longue durée.

Baisse de la population

La dégradation du marché de l'emploi a des effets directs sur la population. Le rebond démographique observé au cours des années 2000 est aujourd'hui inversé. Entre 2009 et 2014, la Meuse a en effet perdu 2 300 habitants (soit - 1,2 %).
L'excédent naturel s'érode, en raison d'une baisse continue du nombre de naissances. En effet, malgré une fécondité élevée, les Meusiennes de 20 à 40 ans, en âge de procréer, sont de moins en moins nombreuses. Pour l'année 2014, le nombre de naissances pourrait même être inférieur à celui des décès. Le déficit migratoire s'aggrave, en lien avec la crise économique et les restructurations des armées, qui ont accentué le nombre de partants.

Réduction des effectifs scolaires

La baisse de la natalité se répercute sur les effectifs scolaires. Depuis dix ans, la Meuse compte en moyenne 400 élèves de moins chaque année dans le 1er et le 2nd degrés. Le phénomène devrait se poursuivre car les années 2012 et 2013, dont les jeunes enfants entreront à l'école à partir de la rentrée 2015, correspondent à des années particulièrement creuses au niveau du nombre de naissances.
Une conséquence logique est la diminution du nombre de classes. Dans le 1er degré, 142 classes ont été supprimées entre 2004 et 2014. Toutefois, cela n'a pas donné lieu à une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe ni de baisse de la qualité de l'enseignement. Dans son ensemble, le système éducatif meusien a rejoint les niveaux de performance académique ou national.

Vieillissement amorcé et inéluctable

Moins de naissances et moins d'installations de jeunes couples avec enfants ont également des effets sur la pyramide des âges, notamment en termes de structure.

2 Désaffection marquée pour les centres urbains - Attrait pour le périurbain

Évolution de la population communale entre 2007 et 2012

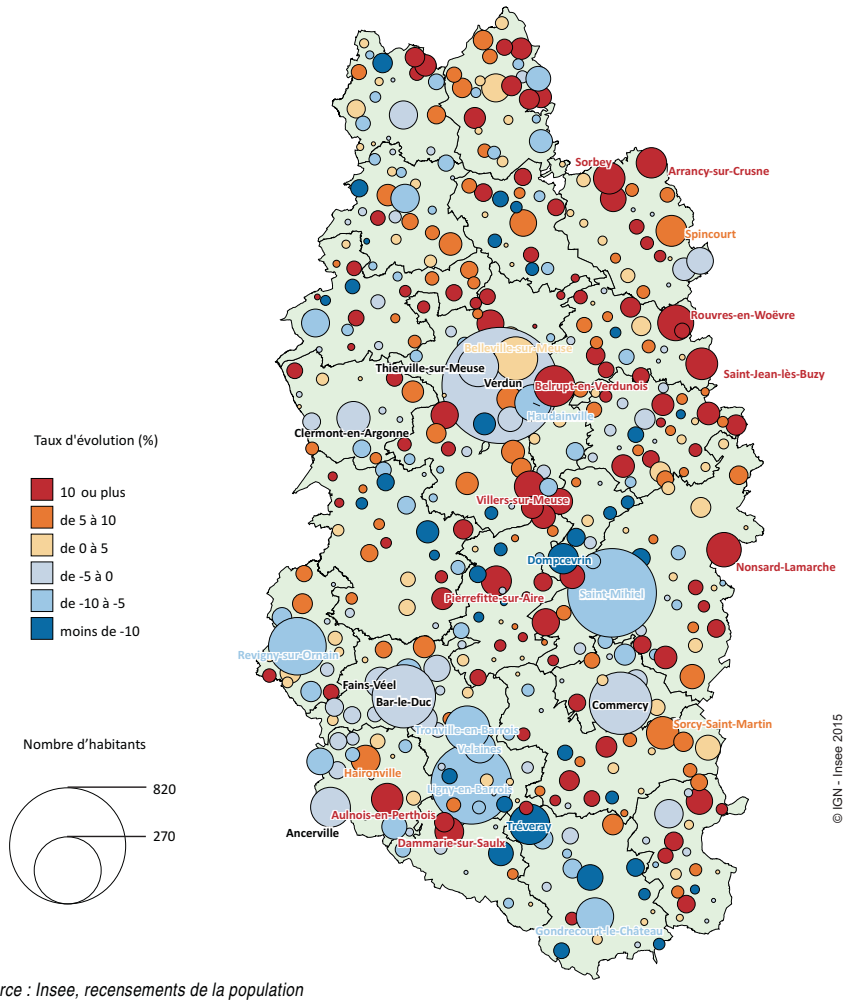

Source : Insee, recensements de la population

Le Pacte Territoire Santé : garant de qualité et accès aux soins

À l'aube du vieillissement annoncé de la population et d'une demande inévitablement en hausse, la santé relève d'un enjeu particulier, d'autant que la Meuse est identifiée comme déficitaire en offre de soins.

Au 1er janvier 2014, le département compte 176 médecins généralistes libéraux en activité, soit 91,3 praticiens pour 100 000 habitants (contre 101,9 en Lorraine). Plus de la moitié d'entre eux ont 55 ans et plus, ce qui laisse présager des départs massifs en retraite d'ici 2025.

Par ailleurs, 86 médecins spécialistes libéraux seulement exercent dans la Meuse, soit 44,4 pour 100 000 habitants (contre 75,6 en Lorraine). De plus, cette offre médicale a tendance à se concentrer dans ou à proximité de Bar-le-Duc et de Verdun.

Les communautés de communes du Val Dunois, du Pays de Stenay et de la Haute-Saulx sont particulièrement concernées. En effet, la densité de médecins généralistes y est faible, les maisons et pôles de santé pluri-professionnels (*) absents et les services d'urgence éloignés.

Le Pacte Territoire Santé adopté en 2012, qui se veut le garant de qualité et d'égal accès aux soins pour tous, apporte pour l'ensemble du département une réponse pour lutter contre ce risque de désertification médicale des espaces ruraux.

(*) validés par l'Agence régionale de santé (ARS)

Début 2014, la Meuse compte 37 500 personnes âgées de 65 ans ou plus, contre 34 500 en 2004. En dix ans, leur part est passée de 17,8 % à 19,6 % de la population, signe que le vieillissement de la population meusienne est amorcé. Les retraités pourraient être 47 000 en 2025 et 54 000 en 2035.
Dirigeants et décideurs doivent raisonnablement anticiper ce vieillissement inéluctable pour mieux l'accompagner. Il nécessite en effet de répondre à des besoins en termes d'équipements et structures d'accueil pour les aînés (notamment les personnes âgées dépendantes), mais ouvre aussi des opportunités d'emplois dans les métiers de la «silver économie».
Le vieillissement touchera également la population active. Plus d'un tiers des Meusiens en activité en 2009 quitteront le marché du travail d'ici 2020, ce qui représente plus de 21 500 cessations d'activité. Cela nécessite là aussi d'anticiper le mouvement, via la formation des jeunes par exemple.

Clivages est/ouest et urbain/périurbain

L'évolution démographique récente caractérisée par une baisse de la population n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du département. Entre 2007 et 2012, la population continue d'augmenter dans les intercommunalités (EPCI) de la façade est, portées par la dynamique du Sillon mosellan et des pays frontaliers. Inversement, la population baisse dans les EPCI situés dans le sud-ouest, excentrés et en marge des zones de croissance, mais aussi dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Verdun et la communauté de communes (CC) du Pays de Commercy.
Cette situation va de pair avec une désaffection marquée pour les centres urbains les plus peuplés, quand le périurbain demeure attractif (figure 2). Entre 2007 et 2012, Bar-le-Duc et Verdun continuent ainsi de perdre des habitants, tout comme Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel, Tronville-en-Barrois, etc.
Le niveau de revenu et en corollaire celui de la pauvreté-précarité renforcent ce clivage urbain/périurbain, au détriment de l'urbain. Ainsi, huit des neuf EPCI où le revenu fiscal médian des ménages est le plus élevé sont des EPCI périurbains autour de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun.
Mais, alors que 19 % des Meusiens de moins de 65 ans vivent sous le seuil de bas revenus, cette part s'élève à 25 % dans la CA du Grand Verdun, la CC du Pays de Commercy, la CC du Pays de Stenay et la commune de Bouligny. Les seules communes de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun en regroupent 33 %, alors même qu'elles ne représentent que 20 % de la population du département.

Équipements : 36 communes pôles de services

Les communes urbaines, si elles sont en difficulté démographique, conservent néanmoins un rôle primordial en matière de structuration et d'animation du territoire. Les agglomérations de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun regroupent ainsi 45 % des emplois du département.
Le rôle des communes urbaines est également essentiel en matière d'équipements. 36 communes maillent ainsi le département. Les plus petites, souvent centres de communautés de communes ou chefs-lieux de canton, offrent des équipements de proximité, au plus proche du quotidien des habitants. Six autres, à savoir Commercy, Étain, Ligny-en-Barrois, Saint-Mihiel, Stenay et Vaucouleurs, disposent en plus de services intermédiaires. Enfin, Bar-le-Duc et Verdun ont le statut de pôles de services supérieurs.
Pour toutes ces communes, la présence d'équipements est aussi un gage d'attractivité, qui précède et accompagne la vocation résidentielle de certains espaces périurbains, permet à d'autres de continuer à séduire les jeunes ménages, de lutter contre le départ de la population ou de compenser la faible mobilité des actifs.

Intercommunalité : cadre pour un aménagement rationalisé

Au-delà de l'exemple des équipements, l'extrême émiettement des communes meusiennes fait naître le besoin d'une organisation et d'une gestion rationalisées du territoire.
C'est ici que se place l'action des 24 EPCI à fiscalité propre dans lesquels vit aujourd'hui la quasi-totalité de la population meusienne (Bouligny fait partie d'un EPCI en Meurthe-et-Moselle). Avec les 105 syndicats intercommunaux et mixtes, ils exercent des compétences dans de nombreux domaines : aménagement de l'espace, développement économique, assainissement et distribution en eau potable, gestion des déchets ménagers, scolaire, développement et aménagement d'équipements sportifs ou culturels, etc.
Le renforcement des solidarités territoriales, contenu dans le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et la création des Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), induisent la poursuite du mouvement de regroupement des communes pour disposer au 1er janvier 2017 d'intercommunalités dont la taille correspondra aux réalités vécues et qui auront les moyens nécessaires pour offrir aux populations le niveau de services auquel elles aspirent. Ce changement d'échelle et le renforcement du processus d'intégration territorial feront demain des intercommunalités, des structures de proximité incontournables dans l'aménagement et la conduite de l'action publique locale.

Inégalités en hausse et risque de ségrégation spatiale

La concentration géographique des populations défavorisées dans un nombre restreint d'EPCI et de communes, en lien avec la localisation des logements sociaux, se double d'un creusement des inégalités. Entre 2006 et 2011, les revenus des 10 % des ménages les plus pauvres (1er décile) n'ont progressé que de 9 %, alors que ceux des 10 % les plus riches (9e décile) ont augmenté de 15 %, signe que les inégalités de revenus se creusent, au détriment des ménages les plus modestes.
S'il est prématuré de tirer des conclusions sur une période de temps aussi courte, il convient de s'interroger sur la persistance de ces phénomènes qui tendent vers une ségrégation spatiale des ménages meusiens, et vers un avenir où «les riches vivraient avec les riches et les pauvres avec les pauvres».

Enjeux et interactions favorables

Emploi :
- développer de nouvelles activités (industrielles et autres)
- soutenir les activités traditionnelles
- maintenir des liaisons performantes vers les pôles d'emploi extérieurs (source de revenus)

Population :
- fixer les habitants et en attirer de nouveaux
- accompagner le vieillissement (santé, opportunités d'emplois)
- adapter la formation aux cessations d'emploi et reprises d'entreprises à venir

Pauvreté-précarité :
- réduire les inégalités (revenus, logements, niveaux scolaires)
- continuer à financer la couverture sociale (RSA, AAH, CMU-C…)
- éviter la marginalisation (populations et territoires)

Cadre de vie :
- maintenir l'offre d'équipements et services (gage d'attractivités résidentielle et touristique)
- préserver l'environnement (équilibre entre production et usage récréatif)
- assurer une certaine animation (commerces, associations)

Un réseau rural diffus mais ouvert vers l'extérieur

Le réseau de transport meusien, diffus et peu fréquenté, est caractéristique d'un département étendu et rural. L'autoroute A4 et la nationale 4 font exception et jouent un rôle primordial dans les liaisons est-ouest avec les départements voisins, le reste de la France ou l'Europe, notamment pour le transit routier de marchandises. La LGV Est place la gare Meuse-TGV à 1 heure de Paris. Le maintien de dessertes routières et ferroviaires performantes vers les pôles d'emploi extérieurs tels Toul-Nancy, Saint-Dizier, Metz-Thionville-Briey, le Luxembourg et la Belgique s'avère particulièrement prégnant à l'heure où l'emploi dans le département est en baisse.

Fabien Pillet, Direction départementale des territoires de la Meuse

Le département de la Meuse assure sa desserte par un réseau routier, autoroutier, ferroviaire et fluvial important. La circulation y est essentiellement liée au transit transrégional et transfrontalier pour les grands axes, ainsi qu'aux trajets domicile-travail pour les infrastructures sous gestion départementale.

Un réseau important rendu nécessaire par le caractère rural du territoire

Le département de la Meuse est doté d'un réseau de près de 8 300 kilomètres de route, dont 85 kilomètres de routes nationales, 3 525 kilomètres de routes départementales et 59 kilomètres d'autoroutes.

La majeure partie des infrastructures présente donc un faible gabarit, permettant d'assurer le déplacement des véhicules particuliers. Plusieurs itinéraires de transit existent néanmoins pour les transports routiers et exceptionnels, selon des axes est-ouest et nord-sud.

Les itinéraires de transports urbains sont peu développés. Seule la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc - Sud-Meuse a étendu son réseau à l'ensemble de son territoire, en offrant une ligne régulière sur son axe structurant (Bar-le-Duc - Ligny-en-Barrois) et des transports à la demande sur la quasi-totalité des communes. À Verdun, les dessertes sont ouvertes uniquement aux communes de Belleville-sur-Meuse et de Thierville-sur-Meuse. La création de la communauté d'agglomération début 2015 conduira certainement à une extension du réseau qui ira dans le sens d'une demande sociétale et environnementale en faveur des transports en commun. À l'échelle du département, neuf lignes régulières de bus assurent la desserte de 91 communes, et treize lignes de transports à la demande complètent cette offre.

A4, N4 et Meuse-TGV

Le réseau routier présente deux axes de transit est-ouest importants : l'autoroute A4 et la nationale 4 reliant toutes les deux Paris à Strasbourg. Ces axes routiers, s'ils permettent des communications rapides entre départements, profitent peu aux liaisons internes. Dans le sens nord-sud, la Meuse souffre de l'absence d'un axe de communication performant.

La ligne LGV Est place la gare Meuse-TGV d'Issoncourt à 1 heure de Paris. Si le succès de la gare TGV, desservie par des navettes bus depuis Bar-le-Duc, Verdun et Commercy, a été confirmé par une fréquentation de

1 Des trafics orientés vers les pôles urbains départementaux et régionaux

Flux journaliers sur les principaux axes routiers, en 2012 (en véhicules par jour)

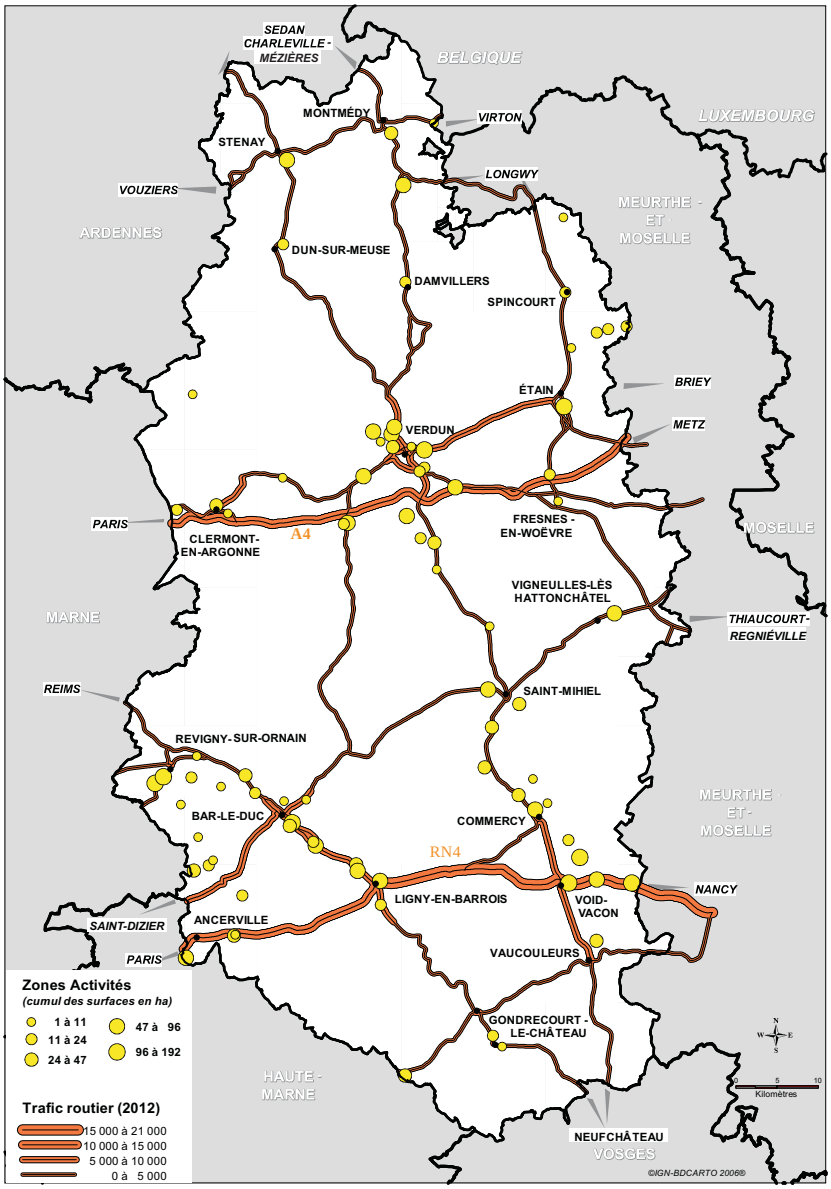

Source : Dreal de Lorraine

voyageurs qui a dépassé largement les estimations initiales (près de 180 000 voyageurs en 2012), le développement économique autour de la zone a été limité. Sur la réserve foncière de 70 hectares, 7 vont être viabilisés en 2015. À court ou moyen terme, six parcelles accueilleront des entreprises. Le groupe Arelis (un des leaders européens des technologies hyperfréquence, radiofréquence et de la conversion d'énergie) devrait ainsi y implanter son futur centre de recherche et développement d'ici 2016, et créer à terme 200 emplois. L'Andra y occuperait 500 mètres carrés de bureaux de recherche dans le cadre de Cigéo (Bure), pour une trentaine d'emplois.

La totalité du réseau ferré meusien s'étend sur 286 kilomètres de ligne classique et 60 kilomètres de ligne TGV, et compte treize gares dont Meuse-TGV. Les lignes de train Paris-Strasbourg et Paris-Metz passent par Bar-le-Duc, constituant ainsi des axes importants de communication avec l'extérieur du département. Toutefois, elles ne desservent quasiment aucune autre gare meusienne. Une ligne TER relie Bar-le-Duc à Nancy par Commercy et Lérouville.

Enfin, depuis fin 2014, une liaison directe TER existe les vendredis et dimanches soir entre Verdun et Nancy, permettant aux étudiants du nord meusien de rejoindre les grandes universités nancéiennes.

Sur le plan routier, le Conseil Général a mis en place un réseau de transport par autocar entre les principales agglomérations meusiennes, mais la dispersion des communes et la taille du département limitent la fréquence des dessertes. Bar-le-Duc et Verdun disposent désormais de gares multimodales.

Enfin, le département est traversé du nord au sud par le canal de l'Est qui traverse Verdun, et d'est en ouest par le canal de la Marne-au-Rhin desservant les villes de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois. Ces infrastructures à gabarit Freycinet d'un linéaire total de 230 kilomètres dans le département sont essentiellement utilisées aujourd'hui pour la navigation de plaisance.

Trafic routier : transit est-ouest d'actifs et de marchandises

Les axes routiers les plus fréquentés sont ceux permettant de relier la Meuse aux grandes agglomérations des départements voisins selon un axe est-ouest.

Ainsi, la RN4 est empruntée par près de 20 000 véhicules par jour sur certaines sections, principalement pour rallier Toul, Nancy et Saint-Dizier, gros pôles d'activités et d'emplois qui rayonnent jusqu'en Meuse. Ces déplacements se doublent d'un trafic quotidien de 5 700 poids lourds (en grande partie des transports internationaux).

L'autoroute A4 permet quant à elle le déplacement de presque 15 000 véhicules par jour vers Metz et vers Châlons-en-Champagne. Cette dernière ville est également desservie, tout comme Vitry-le-François, depuis Revigny-sur-Ornain par la RD 994.

Les liaisons nord-sud sont en revanche peu empruntées. Environ 3 500 véhicules par jour seulement pratiquent la RD 1916 reliant Bar-le-Duc à Verdun.

Maintenir les dessertes vers les pôles d'emploi internes ou externes

En 2011, 66 % des actifs meusiens travaillent hors de leur commune de résidence. Ce taux est en augmentation (64 % en 2006).

Près de 21 % des actifs meusiens (contre 19 % en 2006) travaillent même dans un autre département, par ordre décroissant en Meurthe-et-Moselle, en Haute-Marne, en Moselle et dans la Marne. En outre, 4 % exercent une profession à l'étranger : 1 800 en Belgique et 1 400 au Luxembourg. Les navettes vers ces deux pays ont augmenté respectivement de 20 % et 30 % entre 2006 et 2011.

Pour autant, le recours à un véhicule pour le trajet domicile-travail reste largement majoritaire : 79,4 % des actifs meusiens prennent quotidiennement leur voiture. L'utilisation des transports en commun et les déplacements à pied ne concernent que respectivement 2,3 % et 9,8 % des actifs.

Dans ce contexte et à l'heure où l'emploi dans le département est en baisse (3 100 postes perdus, soit 5 %, entre 2008 et 2013), le maintien de dessertes routières et ferroviaires performantes vers les marchés du travail extérieurs que sont Toul, Nancy, Briey (54), Saint-Dizier (52), Metz, Thionville (57), le Luxembourg et la Belgique, s'avère particulièrement prégnant.

2 Des réseaux de transports en commun focalisés sur les grandes agglomérations

Bassins d'emplois, zones de transports urbains et infrastructures ferroviaires

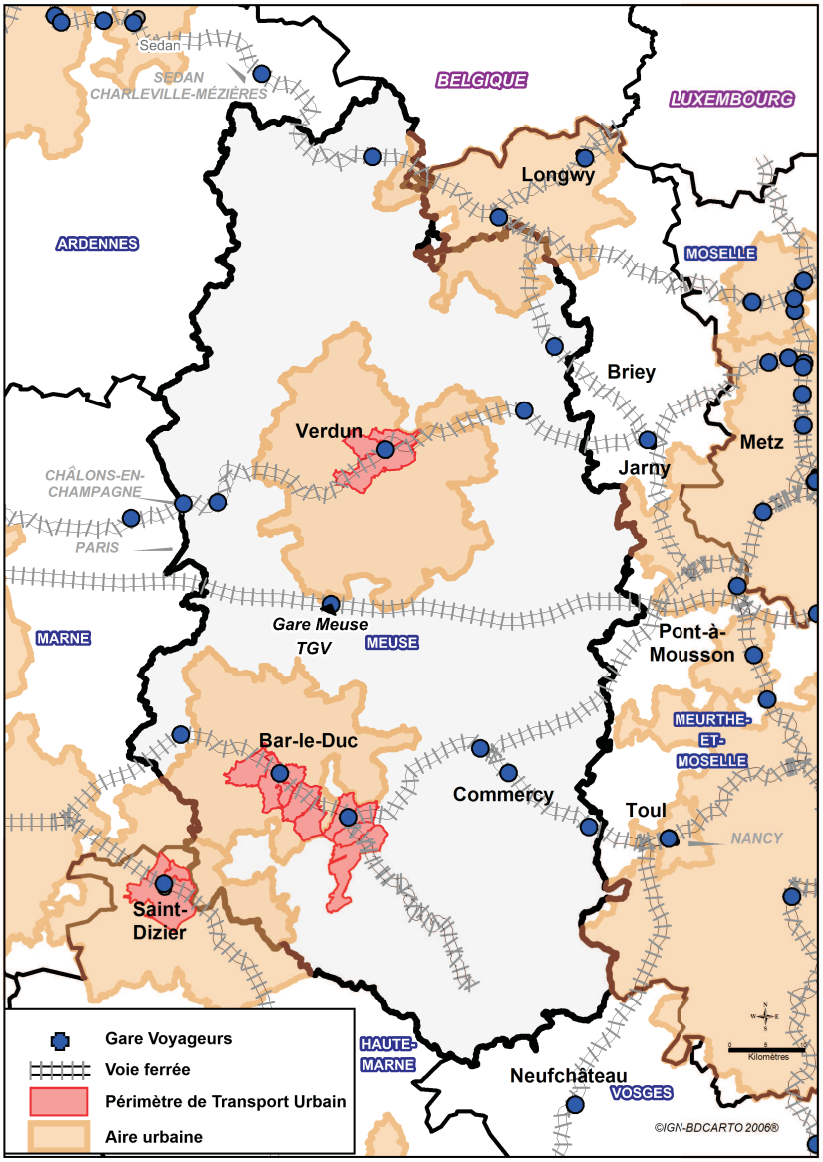

Source : Préfecture de la Meuse, Insee

Vers une organisation et une gestion rationalisées du territoire

La totalité de la population meusienne vit dans un espace structuré autour d'un des 24 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, dont deux communautés d'agglomération. Ces EPCI exercent, avec les syndicats intercommunaux et mixtes, des compétences dans de nombreux domaines et sont une réponse à l'extrême émiettement des communes. Le renforcement des solidarités territoriales contenu dans le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et la création des Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), induisent la poursuite du mouvement de regroupement des communes pour une organisation et une gestion rationalisées du territoire. Ces dispositifs feront des intercommunalités des structures incontournables en faveur d'un aménagement cohérent du territoire et de la conduite de l'action publique locale.

Dominique Didier, Préfecture de la Meuse, responsable de la Cellule finances locales

L'organisation territoriale de la France est l'objet de réflexions depuis 1789. L'Assemblée constituante lui avait consacré un de ses premiers débats dont l'issue pèse encore aujourd'hui sur la structuration du pays. Ainsi, au lieu des 6 500 grandes municipalités égales en territoire défendues par Sieyès et Condorcet, ce sont 44 000 paroisses qui ont été créées pour donner naissance aux quelque 36 800 communes qui divisent le territoire national.

Cependant, depuis la première loi sur l'intercommunalité (22 mars 1890) autorisant l'association de communes dans le cadre de syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU), les gouvernants n'ont cessé de chercher à rationaliser ou à réduire le nombre de ces communes. Le mouvement s'est accéléré au cours des deux dernières décennies avec d'abord le passage d'une intercommunalité de «gestion» à une intercommunalité «d'intégration» (loi du 6 février 1992) qui organise la création des communautés de communes : établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Puis, plus récemment, il s'est poursuivi avec la réforme des collectivités territoriales (loi du 16 décembre 2010) favorisant la fusion des ensembles intercommunaux et la rationalisation de l'exercice des compétences.

24 EPCI à fiscalité propre dont 2 communautés d'agglomération

Au 1er janvier 2015, le département de la Meuse compte 501 communes regroupées dans 22 communautés de communes (CC) et 2 communautés d'agglomération (CA) confinées dans les limites du département, à l'exception de la commune de Bouligny, membre de la CC du Bassin de Landres dont le siège est en Meurthe-et-Moselle.

À côté de ces ensembles intercommunaux à fiscalité propre subsistent 105 syndicats de communes et syndicats mixtes. Ensemble, ces EPCI à fiscalité propre et syndicats exercent des compétences dans de nombreux domaines, comme l'aménagement de l'espace, l'assainissement et la distribution en eau potable, la gestion des déchets ménagers, l'économie, le scolaire ou encore le développement et l'aménagement d'équipements sportifs ou culturels.

Des espaces de projets en pleine mutation

La loi portant réforme des collectivités territoriales a permis de lancer les bases d'une nouvelle organisation du territoire autour des EPCI à fiscalité propre.

Si le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé n'a pas été retenu, il n'en demeure pas moins vrai que la mutation est en marche pour des espaces de projets plus rationnels. Dans un département vaste mais peu peuplé comme la Meuse, où 61 % des communes ont moins de 200 habitants, et 87 % moins de 500 habitants, l'intercommunalité est désormais l'échelon auquel sont envisagées la réalisation et la gestion d'équipements d'envergure.

Des rapprochements d'EPCI ont conduit à la création de deux communautés d'agglomération autour des villes de Bar-le-Duc et de Verdun, et à la fusion de deux communautés de communes à l'est du département pour former la CC des Côtes de Meuse-Woëvre.

La loi relative à la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 crée une nouvelle catégorie d'établissements publics : les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR). Ceux-ci sont destinés à remplacer les Pays, qui rassemblent des communautés de communes et des communautés d'agglomération, et à mener des actions d'intérêt commun et cohérent à un échelon supra-intercommunal. Dans la Meuse, deux PETR ont été créés à ce jour, celui du Pays Barrois, qui est issu du syndicat mixte du Pays Barrois et qui regroupe 6 EPCI à fiscalité propre et le PETR Coeur de Lorraine qui regroupe 4 EPCI à fiscalité propre.

D'ores et déjà, le projet de territoire de 14 EPCI meusiens est contenu dans quatre Schémas de cohérence territoriale (SCoT) : les SCoT du Pays Barrois, du Verdunois, de Commercy et du Nord Meurthe-et-Moselle.

Le projet de loi NOTRe prévoit la réalisation d'un vouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

1 Intégration fiscale plus développée dans les EPCI du nord-est meusien

Coefficient d'intégration fiscale en 2014

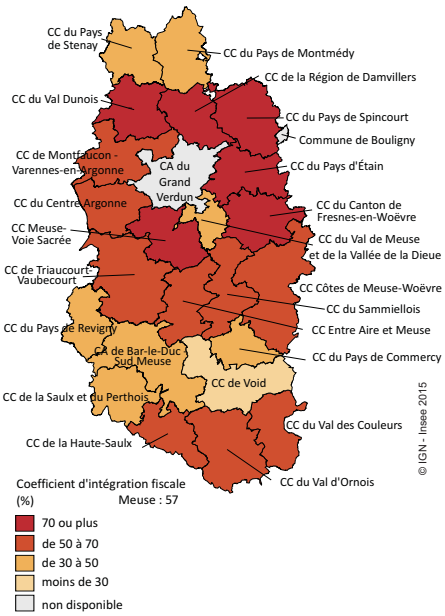

Source : DGCL, Insee

Une intercommunalité à multiples visages

La population meusienne est regroupée presque à parité entre les cinq EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU) et les 19 EPCI à fiscalité additionnelle (FA), ce qui confère au paysage intercommunal meusien un visage aux multiples facettes.
Les EPCI à fiscalité additionnelle concentrent cependant près de 400 communes. Les EPCI à fiscalité professionnelle unique n'en comptent qu'une centaine, parmi lesquels figurent les deux communautés d'agglomération et, de manière générale, les territoires les plus peuplés et les plus industrialisés du département, mais pas forcément les mieux dotés en termes de ressources.
La fiscalité levée par les EPCI à fiscalité propre et leurs communes membres, majorée de la dotation globale de fonctionnement (DGF) perçue par ces dernières, apporte en moyenne 785 euros par habitant et par an. Cependant, huit EPCI seulement se situent au-delà de cette moyenne départementale, parmi lesquels se retrouvent les deux CA mais également des établissements moins densément peuplés comme la CC de la Haute-Saulx, qui bénéficie de l'implantation du laboratoire de l'Andra (Cigéo), et la CC de Void qui a la particularité d'être un territoire particulièrement bien doté en éoliennes.
À l'inverse se retrouvent en deçà de la moyenne départementale, avec moins de 600 euros par habitant, des EPCI à fiscalité propre situés à proximité du pôle urbain constitué de la CA du Grand Verdun (CC du Val Dunois et CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue), de la frontière avec la Belgique (CC du Pays de Montmédy) ou du département de Meurthe-et-Moselle (CC du Pays de Spincourt et CC du Val des Couleurs).

Une centralisation des compétences supérieure à la moyenne

Le niveau d'intégration des EPCI à fiscalité propre, c'est-à-dire le volume des compétences exercées au nom des communes membres, n'est pas homogène d'un établissement à un autre.
Le coefficient d'intégration fiscale (CIF), qui permet de mesurer le poids relatif des compétences exercées par les EPCI, varie de 23 % à près de 80 % selon les établissements. Néanmoins, avec un taux moyen de 57 %, le degré d'intégration des EPCI meusiens s'avère supérieur à la moyenne nationale (environ 33 %) et démontre que l'intercommunalité est un des moyens utilisés pour renforcer la capacité des communes meusiennes à lutter contre ce qui les caractérise : leur extrême petitesse (431 communes de moins de 500 habitants pour une population moyenne de 383 habitants).

Chiffres clés de l'intercommunalité au 1er janvier 2015

2 communautés d'agglomération :
59 communes (12 %)
64 979 habitants (34 %)
701 km² (11 %)
22 communautés de communes :
442 communes (88 %)
127 821 habitants (66 %)
552 km² (89 %)
105 syndicats de communes :
72 syndicats intercommunaux à vocation unique
10 syndicats intercommunaux à vocation multiple
23 syndicats mixtes

Source : Préfecture, Insee (populations légales 2012)

Une réforme toujours en cours

Le développement des types d'établissements publics que sont les CA et CC a, depuis leur origine, privilégié l'association et la coopération, en adaptant le périmètre d'intervention de l'action publique au périmètre du quotidien des citoyens.
Le maintien et la construction d'une identité locale ont également été placés au centre de la réflexion, face à la menace que peuvent représenter l'étalement urbain, la perte de population, d'équipements ou de services. De même, les communes ont été préservées comme «cellules de base» de la démocratie locale. Pour autant, la réforme de l'intercommunalité est toujours en cours.
Déposé au Sénat le 18 juin 2014, le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) constitue le troisième volet de la réforme des territoires souhaitée par le Président de la République. Après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et le projet de loi relatif à la délimitation des régions, la loi NOTRe a pour objet de proposer une nouvelle organisation territoriale de la République en substituant à la clause de compétence générale «des compétences précises confiées par la loi à un niveau de collectivité».
Le projet de loi NOTRe renforce également les solidarités territoriales pour accompagner les communes et leurs établissements publics dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire. Cette solidarité se traduira par la poursuite du mouvement de regroupement de communes pour disposer au 1er janvier 2017 d'intercommunalités dont la taille correspondra aux réalités vécues et qui posséderont les moyens nécessaires pour offrir aux populations le niveau de services auquel elles aspirent.
Ce changement d'échelle et le renforcement du processus d'intégration territorial feront demain des intercommunalités, des structures de proximité incontournables dans l'aménagement et la conduite de l'action publique locale.

2 Structures de coopération intercommunale au 01/01/2015

EPCI	Régime fiscal	Nombre de communes	Superficie (km²)	Nombre d'habitants en 2012	CIF (**) en 2014
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	FPU	33	400,01	36 101	35,13
CA du Grand Verdun	FPU	26	300,94	28 878	nd
CC du Pays de Commercy	FA	10	153,47	11 994	35,84
CC de la Saulx et du Perthois	FA	19	213,94	9 998	39,36
CC du Sammiellois	FA	19	247,55	8 857	56,47
CC du Pays d'Étain	FA	26	239,10	7 978	70,52
CC du Pays de Montmédy	FA	25	243,65	7 397	46,54
CC du Pays de Revigny	FPU	16	184,39	7 385	40,21
CC de Void	FA	24	344,29	6 462	22,57
CC du Pays de Stenay	FA	19	208,00	6 143	47,79
CC Côtes de Meuse-Woëvre	FA	25	421,77	5 950	65,56
CC du Pays de Spincourt	FA	21	277,60	5 720	75,77
CC du Val des Couleurs	FA	20	212,43	5 096	58,25
CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre	FA	32	256,75	5 077	77,15
CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	FPU	7	109,43	4 965	36,49
CC du Val d'Ornois	FA	19	341,27	4 627	58,18
CC du Centre Argonne	FA	15	219,55	4 467	63,73
CC de Triaucourt-Vaubecourt	FA	24	415,89	4 357	62,78
CC du Val Dunois	FPU	22	232,92	4 121	78,17
CC Meuse-Voie Sacrée	FA	18	240,59	3 844	73,08
CC de Montfaucon - Varennes-en-Argonne	FA	23	274,30	3 018	55,57
CC de la Haute-Saulx	FA	14	200,40	2 754	55,93
CC de la Région de Damvillers	FA	20	214,75	2 675	71,81
CC Entre Aire et Meuse	FA	23	247,46	2 239	58,99
CC du Bassin de Landres (54) (*)	FPU	1	10,99	2 697	nd
Ensemble		**501**	**6 211,44**	**192 800**	**57,00**

(*) commune de Bouligny (**) Coefficient d'intégration fiscale
FA : fiscalité additionnelle FPU : fiscalité professionnelle unique nd : non disponible
Source : DGCL, Insee

Baisse et vieillissement de la population

Près de 192 000 personnes vivent dans la Meuse début 2014. Après une décennie de légère hausse, le département renoue depuis cinq ans avec une baisse tendancielle de sa population. Malgré une fécondité élevée, le nombre de naissances est à un niveau historiquement bas, en raison d'une diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Cette situation pèse sur le solde naturel qui pourrait devenir négatif dès 2014. La crise économique et les restructurations militaires ont accentué le nombre de départs et aggravé le déficit migratoire chronique. La fracture démographique entre une partie est dynamique et une partie ouest en décrochage se double désormais d'un clivage entre urbain délaissé et périurbain attractif. Le vieillissement de la population meusienne se confirme. Il nécessite de répondre à des besoins, mais ouvre aussi des opportunités d'emplois dans les métiers de la "silver économie".

Philippe Debard, Insee Lorraine

Au 1er janvier 2014, la population de la Meuse est estimée à 191 700 habitants. La densité moyenne du département est de 31 habitants par km², trois fois inférieure à celle observée en Lorraine.

Fin du rebond démographique des années 2000

Dans la Meuse, les années 2000 ont été synonymes d'un certain rebond démographique. Ainsi, en 2008 et 2009, la population départementale dépassait 194 000 habitants. Ce mouvement est aujourd'hui inversé. Entre 2009 et 2014, la Meuse a en effet perdu 2 300 habitants (soit - 1,2 %), renouant avec la tendance historique à la baisse de sa population. La Meuse partage le même sort que trois des cinq départements limitrophes : les Ardennes (- 0,5 %) et surtout les Vosges (- 1,5 %) et la Haute-Marne (- 2,9 %).
Ce revirement est à relier avec la perte, sur la même période, de plus de 3 000 emplois, dont 1 200 emplois industriels et presque autant de départs de militaires.

Érosion du solde naturel et aggravation du déficit migratoire

Le solde naturel (écart entre les naissances et les décès) est la première composante de l'évolution de la population. Dans la Meuse, comme dans l'ensemble de la Lorraine et de la France, deux pics de naissances se sont produits, en 2000-2001 et 2006-2007. Ces années-là, le nombre de nouveau-nés a culminé entre 2 300 et 2 400 par an. Depuis 2008, il ne cesse de diminuer. Pour l'année 2014, les estimations situent même le nombre de naissances à 1 935 pour l'ensemble du département, soit le chiffre le plus faible depuis plus de quarante ans. Dans le même temps, le nombre de décès reste relativement stable autour de 2 000 par an.

Dès lors, le solde naturel se dégrade de façon lente mais régulière. L'excédent moyen de 300 personnes par an au début des années 2000 a été ramené à 180 personnes de 2009 à 2013. Pour l'année 2014, les estimations le situent même en dessous de zéro. Pour la première fois, le nombre de décès serait supérieur à celui des naissances. Cette situation concerne tout particulièrement l'arrondissement de Bar-le-Duc qui, depuis plusieurs années, flirte avec un solde naturel nul. Si les chiffres de l'état civil 2014 sont confirmés, la Meuse rejoindrait alors la Haute-Marne et les Vosges, dont le solde naturel est négatif depuis 2008 et 2011.
Le solde migratoire (écart entre les arrivées et les départs) est la deuxième composante de l'évolution de la population. Il est révélateur de l'attractivité passée et présente du département. Le département de la Meuse est marqué de longue date par un déficit migratoire chronique. Au début des années 2000, ce déficit avait été ramené à une centaine de personnes par an. Entre 2009 et 2014, sous l'effet d'un recul notable du marché du travail local, la situation s'est fortement dégradée. Le déficit migratoire

1 Population en baisse pour la Meuse et trois de ses voisins

Évolution de la population entre 2009 et 2014

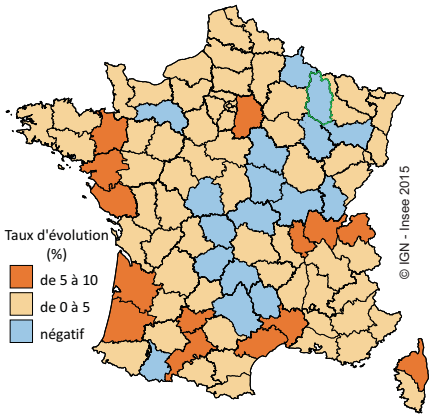

Meuse : - 1,2 %
Lorraine : - 0,2 %
France métropolitaine : + 2,3 %

Source : Insee, recensement de la population 2009, estimations 2004

2 Déficit migratoire multiplié par trois en dix ans

Évolution annuelle de la population (nombre d'habitants)

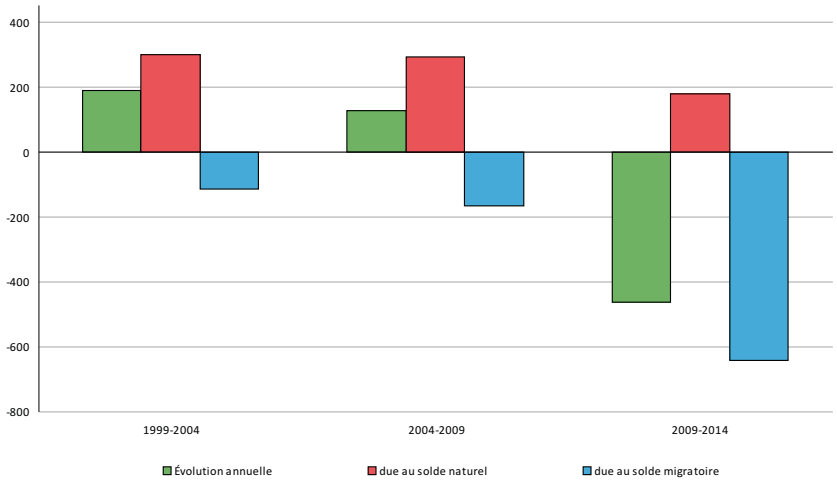

Source : Insee, recensements de la population et état civil, estimations 2014

atteint en moyenne 640 personnes par an, les partants étant surtout composés de jeunes, étudiants et couples avec enfants.

Baisse des naissances malgré une fécondité élevée

L'érosion du solde naturel et l'aggravation du déficit migratoire laissent présager des difficultés pour la démographie meusienne. Avec un décalage dans le temps, solde naturel et solde migratoire sont en effet liés. Les arrivées de jeunes enfants sont autant de naissances à venir vingt ans plus tard. Inversement, leur départ signifie moins d'adultes et donc moins de naissances espérées dans le futur.

Ce constat est déjà visible dans la Meuse. Du fait de départs nombreux dans les années 1990, le nombre de femmes de 20 à 40 ans (celles qui mettent au monde la plupart des enfants) est passé de 26 000 en 1994 à 23 000 en 2004 et à 20 000 en 2014. Cette réduction du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants est en grande partie à l'origine de la chute récente du nombre de naissances.

Pourtant, côté fécondité, la situation est plutôt favorable. Les Meusiennes sont, parmi les Lorraines, celles qui ont en moyenne le plus d'enfants. En 2013, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,01 enfants par femme dans la Meuse, contre 1,80 dans l'ensemble de la Lorraine. Ceci est particulièrement vrai parmi les Meusiennes de 15 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans, dont l'ICF est respectivement le 15e et le 37e de France métropolitaine.

La Meuse se retrouve donc dans une situation paradoxale : de moins en moins de naissances, malgré une fécondité élevée.

Double clivage : est/ouest et urbain/périurbain

L'évolution démographique récente, orientée à la baisse, n'est pas homogène sur l'ensemble du département.

En effet, la population a augmenté entre 2007 et 2012 dans les EPCI situés sur la façade est du département, notamment dans la CC du Pays de Montmédy, la CC du Pays d'Étain, la CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre, la CC de Void, et surtout dans la CC du Pays de Spincourt et la CC Côtes de Meuse-Woëvre où la hausse est la plus soutenue. Dans ces territoires, cette tendance s'inscrit dans le prolongement de celle observée depuis 1999, voire pour certaines CC depuis 1990. Parallèlement, la population augmente également dans deux EPCI situés dans le centre du département : la CC Meuse-Voie Sacrée et la CC Entre Aire et Meuse.

Inversement, toujours entre 2007 et 2012, la population baisse dans les EPCI situés dans le sud-ouest du département, notamment dans la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, la CC du Pays de Revigny, la CC du Val d'Ornois, ainsi que dans la CC du Samiellois plus au centre de la Meuse, comme cela est le cas depuis 1990. Depuis 2007, la population diminue à nouveau dans la CA du Grand Verdun et la CC du Pays de Commercy.

Ainsi, la façade est du département, portée par la dynamique périurbaine du Sillon mosellan et des pays frontaliers, s'oppose au Barrois excentré et en marge des zones de croissance. Cette situation se double d'une autre réalité : une désaffection marquée pour les centres urbains les plus peuplés.

En effet, entre 2007 et 2012, les villes de Bar-le-Duc et de Verdun continuent comme c'est le cas depuis une trentaine d'années de perdre des habitants, tout comme Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel et Tronville-en-Barrois. Elles ont été rejointes depuis 2007 par Commercy jusqu'alors relativement épargnée.

Le taux d'occupation des logements fournit une autre illustration du peu d'attractivité de deux de ces communes. À Bar-le-Duc, 15 % des logements sont vacants, à Saint-Mihiel 20 %. Cela reflète aussi sans doute un manque de qualité intrinsèque de l'habitat et/ou plus généralement une certaine inadéquation de l'offre de logement aux attentes actuelles des ménages.

Au final, parmi les communes meusiennes de plus de 1 000 habitants, rares sont celles dont la population se maintient ou augmente : Étain, Euville, Montmédy, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, et surtout Belleville-sur-Meuse, Pagny-sur-Meuse et Sorcy-Saint-Martin.

3 La fécondité des Meusiennes reste forte

Indice conjoncturel de fécondité en 2013

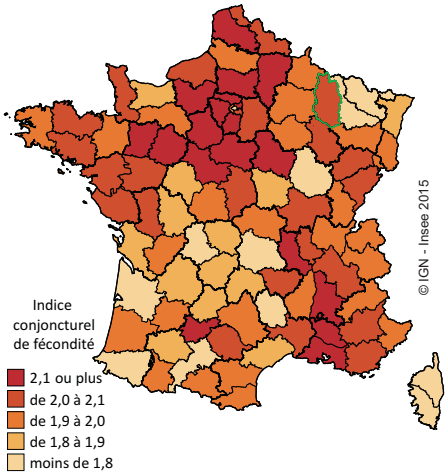

Meuse : 2,01
Lorraine : 1,80
France métropolitaine : 1,98

Source : Insee,estimation de population, état civil

4 Seules les communes périurbaines sont en croissance

Évolution de la population par type de commune (% annuel)

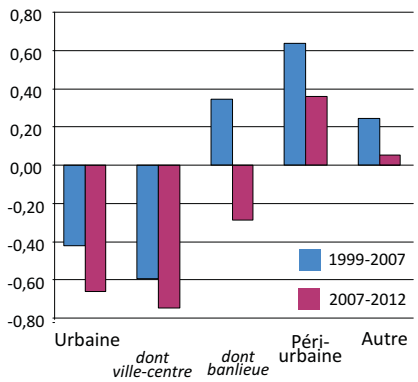

Source : Insee, recensements de la population

5 Un nombre de décès qui pourrait être supérieur en 2014 à celui des naissances

Naissances et décès domiciliés de 1994 à 2014 (*)

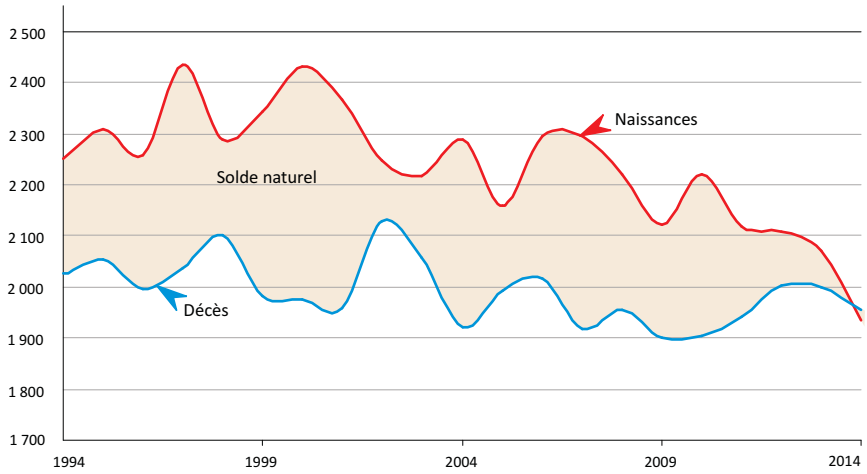

(*) données provisoires pour 2014

Source : Insee, état civil

Un vieillissement amorcé et inéluctable

Début 2014, la Meuse compte 37 500 personnes âgées de 65 ans ou plus, soit 19,6 % de sa population, contre 18,1 % pour la Lorraine et la France métropolitaine. En 2004, les Meusiens de 65 ans ou plus n'étaient que 34 500 et représentaient 17,8 % de la population. Le vieillissement de la population meusienne est donc amorcé, comme un écho prévisible, 65 ans après le début du baby-boom des années d'après la seconde guerre mondiale.

En Argonne jusqu'à Stenay et dans les hautes vallées de la Saulx et de la Meuse, les retraités représentent déjà plus d'un habitant sur cinq. Dans la CC de Montfaucon - Varennes-en-Argonne, cette proportion est même de un sur quatre.

L'accès aux soins, enjeu fort pour cette population, mérite de s'intéresser particulièrement à trois EPCI : la CC du Val Dunois, la CC du Pays de Stenay et la CC de la Haute-Saulx. Dans ces territoires, la densité de médecins généralistes est faible, les maisons et pôles de santé pluri-professionnels validés auprès de l'Agence régionale de santé sont absents et les services d'urgence sont éloignés.

Pour l'ensemble du département, le prolongement des tendances démographiques conduirait la Meuse à compter 47 000 personnes de 65 ans ou plus en 2025, et 54 000 en 2035. Parmi elles, le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus, souvent synonyme de dépendance, passerait de

6 Désaffection marquée pour les centres urbains

Évolution de la population communale entre 2007 et 2012

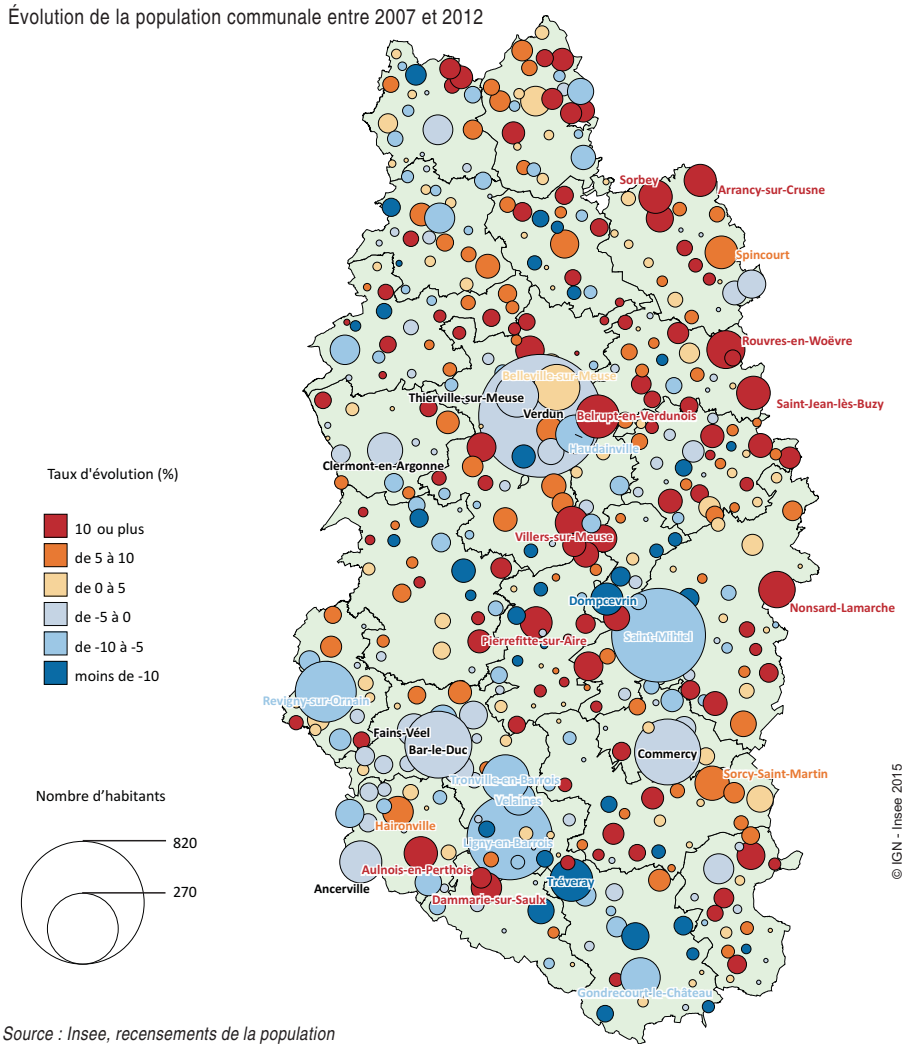

Source : Insee, recensements de la population

Près de 330 000 habitants... en 1851

Avec 191 700 habitants estimés en 2014, la Meuse retrouve son niveau de population d'il y a vingt ans, en deçà du seuil symbolique des 200 000 habitants où elle se situe depuis 1982.

Elle est loin de son apogée démographique atteint en 1851 avec 328 657 habitants.

Deux événements majeurs sont à l'origine de cette forte chute de la population : l'exode rural qui a touché les campagnes meusiennes, comme françaises, à partir de la fin du 19e siècle et surtout la Première Guerre mondiale qui a placé la Meuse au cœur du conflit.

La démographie départementale ne s'est jamais remise des combats destructeurs de 1914-1918, mais aussi et peut-être davantage, à la fin des hostilités, du départ de milliers de militaires qui étaient stationnés dans de multiples casernes et qui animaient les villes de garnison. De fait, la Meuse qui comptait 278 000 habitants au recensement de 1911, n'en comptait plus que 207 000 à celui de 1921.

Le deuxième conflit mondial parachève le mouvement. En 1946, la Meuse compte à peine 189 000 habitants, soit son plus bas niveau historique.

Le sursaut de l'immédiat après-guerre, symbolisé par le baby-boom, et le renouveau du rural proche des villes au cours des années 1990-2000, ont pu faire croire un temps à un rebond de la population meusienne. Mais à l'échelle du temps démographique, ils relèvent plus de phénomènes conjoncturels qui ne parviennent pas à installer la croissance démographique départementale dans la durée.

7 Exode rural et Première guerre mondiale, marqueurs de la démographie meusienne

Population de la Meuse depuis 1801

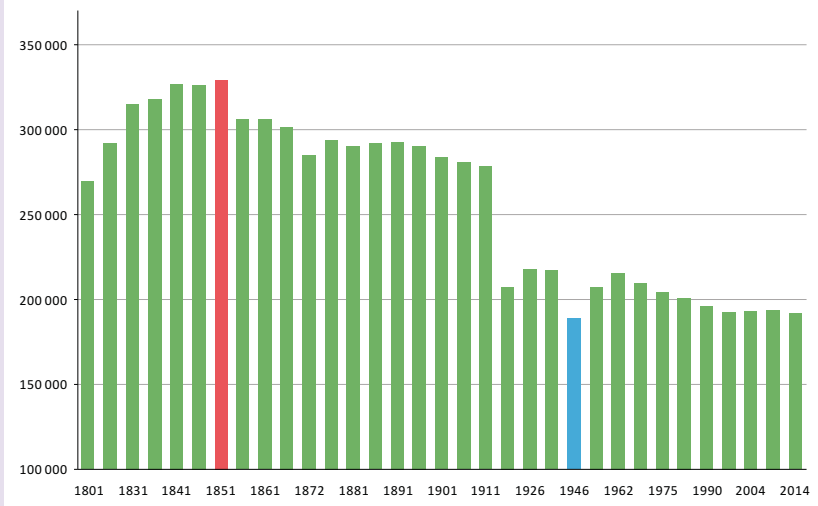

Source : base Cassini de l'EHESS, Insee

8 Une population plus âgée dans la Meuse

Population par sexe et âge quinquennal au 1er janvier 2014

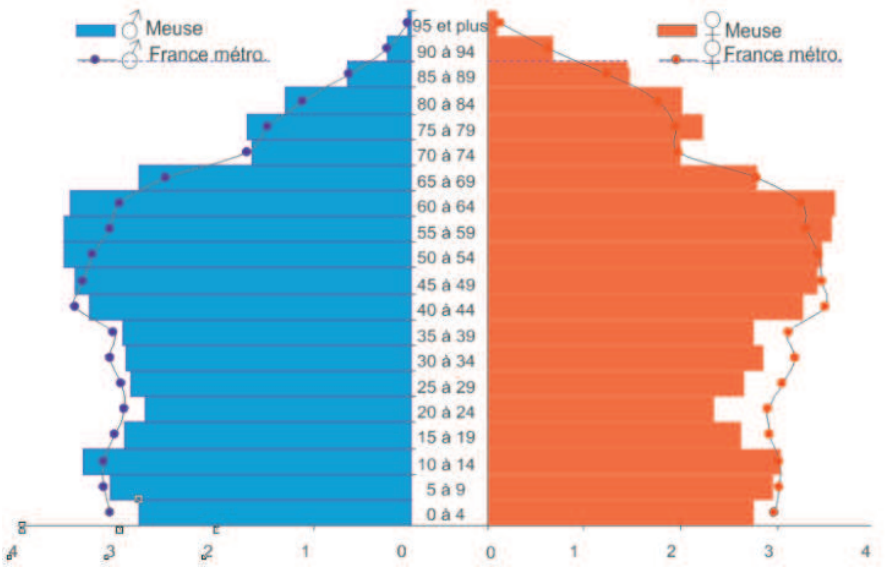

Lecture : La population meusienne est constituée de 3,6 % d'hommes âgés de 55 à 59 ans. En France métropolitaine, cette part est de 3,1 %.

Source : Insee, estimations de population

6 000 actuellement à 7 000 en 2025 et à 9 000 en 2035.

Il convient certes de rester prudent sur les projections de population à un horizon de dix ou vingt ans. Toutefois, les projections réalisées il y a quelques années ont produit pour 2014 des résultats assez fiables concernant les effectifs de personnes âgées.

De fait, le département de la Meuse, ses dirigeants et décideurs, doivent raisonnablement anticiper ce vieillissement déjà amorcé et inéluctable pour mieux l'accompagner. Il nécessite en effet de répondre à des besoins, notamment en termes d'équipements et structures d'accueil pour les aînés, mais ouvre aussi des opportunités d'emplois dans les métiers de la "silver économie".

9 Un an de vie en moins qu'en France

Espérance de vie à la naissance	1993		2003		2013	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Meurthe-et-Moselle	72,6	81,2	74,7	82,3	78,3	84,2
Meuse	**72,0**	**81,2**	**74,7**	**82,4**	**77,7**	**83,9**
Moselle	72,4	80,0	75,1	81,1	78,1	83,5
Vosges	72,3	80,4	74,5	82,1	77,6	83,8
Lorraine	72,4	80,6	74,9	81,8	78,1	83,8
France métropolitaine	73,4	81,5	75,9	82,9	78,7	85,0

Source : Insee

Projection de population : quand le retournement de la situation économique vient perturber le scénario

L'observation des comportements démographiques en matière de fécondité, mortalité et migration permet, à l'aide d'un modèle mathématique, de projeter dans le futur la population d'un territoire. Il y a quelques années, l'Insee a appliqué cet exercice à la Meuse, en retenant un scénario prudent : le simple prolongement des tendances récentes concernant ces trois indicateurs.

Selon ce scénario, la population de la Meuse aurait dû être de 197 000 habitants en 2014. Or, les estimations tirées des derniers recensements fixe celle-ci à seulement 191 700 habitants, soit 5 300 de moins. Où se situe cet écart et comment l'expliquer ?

La fécondité et la mortalité ont évolué de façon conforme à ce que prévoyaient les projections. L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) des Meusiennes a fluctué entre 1,93 en 2003, 2,02 en 2007, et 2,01 en 2013. De même, en dix ans l'espérance de vie des Meusiens a augmenté de trois ans et celles des Meusiennes de un an et six mois. L'écart observé ne provient donc pas de ces deux indicateurs.

La surestimation de la population meusienne dans le système de projection provient donc surtout d'une mauvaise prise en compte du troisième et dernier indicateur : les migrations. L'hypothèse retenue était de maintenir le nombre d'arrivées et de départs à leur niveau du début des années 2000. Mais les migrations sont soudainement devenues nettement moins favorables à la Meuse, avec davantage de départs. Ainsi, le déficit migratoire qui était de seulement 160 personnes par an entre 2004 et 2009 a plongé à 640 personnes par an entre 2009 et 2014. La perte de 3 100 emplois entre 2008 et 2013 n'est sans doute pas étrangère à ce retournement de tendance. Mais cette évolution de l'emploi était difficile à envisager a priori.

Le décrochage surprise de la population meusienne intervenu à partir de 2009 conduit ainsi à surestimer de près de 4 % la population des arrondissements de Commercy et de Verdun. De gros écarts s'observent également selon les groupes d'âges : le nombre de jeunes de moins de 20 ans est surestimé de 2 000 individus ; le nombre d'adultes de 20 à 39 ans est surestimé de 2 500 personnes.

Les projections de population se révèlent en revanche plus conformes à la réalité pour les personnes de 65 ans et plus dont les effectifs projetés sont proches des effectifs estimés à partir du recensement de 2014. Cette situation résulte de la moindre mobilité des retraités et surtout du fait que celle-ci n'est plus liée à l'évolution locale du marché du travail.

Toutefois, le nombre de personnes âgées projeté pour 2014 dans l'arrondissement de Bar-le-Duc a été atteint dès 2011, signe que le vieillissement de la population y est plus rapide qu'envisagé.

Les inégalités sociales et territoriales accentuées par la crise

La moitié des Meusiens vivent dans un ménage qui déclare en 2011 un revenu annuel par unité de consommation de 17 600 euros ou plus, inférieur à celui des ménages de la région et de la France de province. En 2013, près d'un Meusien sur cinq vit en dessous du seuil de bas revenus. À Bouligny et dans les EPCI de Commercy, Stenay, Verdun et à un degré moindre Bar-le-Duc, où chacune des villes-centres recèle des poches de pauvreté, cette proportion avoisine les 25 %. Le RSA, l'AAH et la CMU-C apportent un complément de ressources et une protection médicale, au moment où la crise creuse les inégalités au détriment des populations les plus modestes.

Philippe Debard, Insee Lorraine

Le niveau de revenus est l'indicateur le plus facile à monopoliser pour mesurer le niveau de vie de la population. Toutefois, la pauvreté et la précarité ne se limitent pas à un versant monétaire. Elles peuvent être appréhendées sous d'autres angles, comme l'insertion dans l'emploi, la vie familiale, l'éloignement des services. Le handicap ou la perte d'une partie du capital santé sont également des freins à l'insertion professionnelle et sociale, et la cause d'une situation de précarité ou d'exclusion.

17 600 euros de revenu médian

En 2011, un Meusien sur deux appartient à un ménage déclarant plus de 17 600 euros de revenu par an et par unité de consommation (UC) avant redistribution, soit 900 euros de moins que la moyenne des ménages lorrains et 1 100 euros de moins que celle des ménages de la France de province. Sur ce point, la Meuse ne se classe qu'au 72e rang des départements de métropole, légèrement devant les départements des Vosges, de la Haute-Marne et des Ardennes, ses voisins.

Globalement, les ménages résidant dans la moitié sud du département ont des revenus plus élevés. Le revenu fiscal médian est ainsi de 18 500 à 19 200 euros par an et par UC dans la CC Entre Aire et Meuse, la CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue, la CC de la Saulx et du Perthois et la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse. Toutefois, dans les CC du Pays de Commercy, de la Haute-Saulx, du Val Dunois et du Val des Couleurs, ce montant ne dépasse pas 17 000 euros par an et par UC. Dans les trois dernières, éloignées des villes et des zones de création de richesse du Sillon mosellan et abritant davantage de population âgée, la part de ménages non imposés et la part des revenus tirés des pensions, retraites ou rentes, sont parmi les plus élevées.

Dans la partie nord du département, où les ménages sont globalement moins aisés, deux EPCI font figure d'exception. Ils affichent un revenu fiscal médian parmi les plus élevés du département. La CC du Pays de Montmédy profite ainsi de sa position géographique avantageuse : 42 % de ses actifs occupés partent travailler chaque jour en Belgique et 8 % au Luxembourg. Plus particulièrement, la CC de Charny-sur-Meuse (incluse début 2015 dans la CA du Grand Verdun) est devenue la banlieue cossue de Verdun. Les ménages qui résident dans cette dernière disposent de 3 600 à 3 700 euros de plus par an et par UC que leurs voisins de la CC de la Région de Damvillers ou de la commune de Bouligny.

19 % des Meusiens en dessous du seuil de bas revenus

La pauvreté monétaire peut également être abordée à partir de la notion de «population vivant en dessous du seuil de pauvreté». Sont alors considérés comme «pauvres», les ménages disposant de ressources inférieures à un seuil fixé à 60 % du revenu fiscal médian national, soit 1 021 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour les revenus de l'année 2012 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2013). Ainsi, 27 400 personnes vivent en dessous du seuil de bas revenus fin 2013, ce qui représente 19,2 % des Meusiens de moins de 65 ans (contre 18,5 % en Lorraine et 18,4 % en France métropolitaine).

Cette approche de la pauvreté est le reflet «en creux» du niveau des revenus fiscaux déclarés. La proportion de personnes vivant sous le seuil de bas revenus dans la Meuse est ainsi légèrement inférieure à celle observée dans les Vosges (19,8 %) et en Haute-Marne (19,6 %), où le revenu fiscal médian est légèrement plus faible. Elle reste toutefois très inférieure à celle relevée dans

1 Des revenus parmi les plus faibles du Grand-Est

Revenu fiscal médian des ménages en 2011 (euros/an/UC)

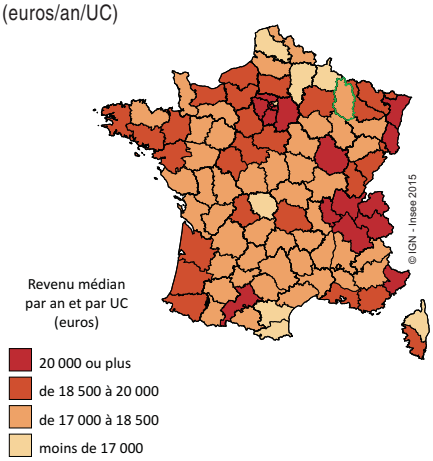

Meuse : 17 600
Lorraine : 18 500
France métropolitaine : 19 200
Source : DGI

2 Une pauvreté proche des moyennes régionale et nationale

Part de la population vivant avec un bas revenu en 2013 (%)

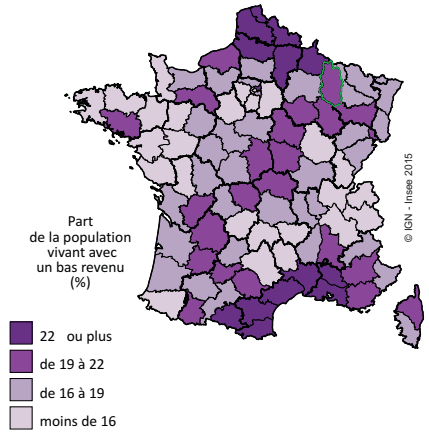

Meuse : 19,2
Lorraine : 18,5
France métropolitaine : 18,4
Source : Cnaf, Cnam

les Ardennes (24,7 %) où le revenu fiscal médian est beaucoup plus bas.
Le même constat s'impose au sein du département. La proportion de personnes vivant sous le seuil de bas revenus avoisine les 25 % dans la CA du Grand Verdun, la CC du Pays de Commercy, la CC du Pays de Stenay et la commune de Bouligny. Au final, ces quatre territoires, ainsi que la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, concentrent 55 % des Meusiens en situation de pauvreté. Les seules communes de Bar-le-Duc, de Commercy et de Verdun en regroupent 33 %, alors qu'elles ne représentent que 20 % de la population du département.

8 400 personnes couvertes par le RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) apporte un autre éclairage sur la pauvreté sociale. Entré en vigueur le 1er juin 2009, il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) créé en 1988 et à l'allocation de parent isolé (API). Le RSA complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti (492,90 euros pour une personne seule fin 2013).
En 2013, dans la Meuse, la population couverte par le RSA (RSA socle non majoré) représente 8 400 personnes (soit 5,9 % de la population éligible au dispositif). Assez logiquement, les EPCI et communes les plus concernés sont les mêmes que ceux où la proportion de personnes vivant sous le seuil de bas revenus est la plus forte. Ainsi, par exemple, 12 % des habitants de Commercy et 13 % de ceux de Verdun bénéficient du RSA.

4 100 Meusiens couverts par l'AAH

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'adresse aux personnes handicapées (ou dans l'incapacité de travailler) les plus démunies, afin de leur assurer un revenu minimum. Cumulable avec un revenu d'activité, elle est soumise à un plafond de ressources.
Dans l'ensemble, un allocataire de l'AAH sur trois a plus de 50 ans, et deux sur trois sont des personnes isolées, c'est-à-dire des personnes qui n'ont ni conjoint, ni enfant, mais qui ne vivent pas nécessairement seules dans leur logement. Elles peuvent être hébergées dans leur famille ou vivre dans une institution collective.
En 2013, l'AAH concerne 4 100 personnes (allocataires, conjoints, enfants à charge) dans la Meuse, soit près de 3 % de la population meusienne âgée de moins de 60 ans. Ce taux est proche des moyennes régionale et hexagonale.
Toutefois, la proportion de personnes couvertes par l'AAH avoisine 4 % à Commercy, 5 % à Verdun et 8 % à Bar-le-Duc. Ce taux est élevé également (4 % à 6 %) dans quelques communes plus petites telles Dun-sur-Meuse, Fains-Véel, Fresnes-en-Woëvre, Juvigny-sur-Loison et Les Islettes, du fait notamment de la présence de structures d'accueil et d'hébergement (foyers occupationnels, maisons d'accueil spécialisées) ou d'activité (centres d'aide par le travail ou ateliers protégés).

10 000 Meusiens couverts par la CMU-C

Le dispositif de couverture maladie universelle (CMU) compte deux volets. D'une part, la CMU de base permet d'affilier à l'assurance maladie toute personne qui réside en France de façon stable et régulière et n'est pas couverte au titre de son activité professionnelle ou comme ayant droit d'un assuré. D'autre part, la CMU complémentaire (CMU-C) offre une protection complémentaire gratuite en matière de santé aux personnes bénéficiaires ou non de la CMU de base, dont les revenus sont les plus faibles.
Dans la Meuse, 10 000 personnes bénéficient de la CMU-C en 2013, soit 7,3 % de la population couverte par la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), contre 6,7 % en Lorraine et 6,9 % en France métropolitaine. Pour tous, la CMU-C contribue à améliorer le recours aux soins et à diminuer les situations de renoncement.

3 Bouligny, Commercy, Stenay et Verdun très touchés par la pauvreté

Part de la population vivant avec un bas revenu (%), par EPCI en 2013

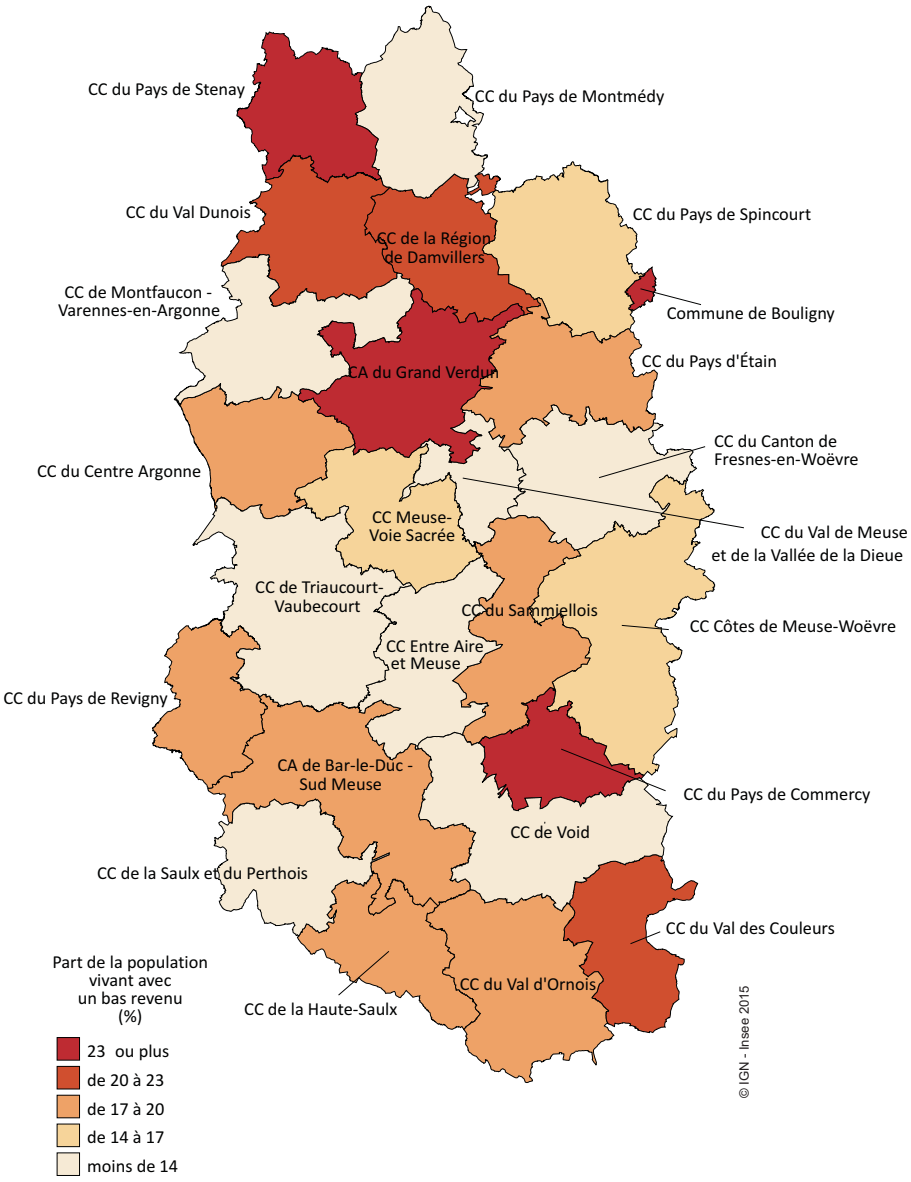

Meuse : 19,2
Lorraine : 18,5
Source : Cnaf, Cnam

Plus de la moitié des bénéficiaires (55 %) sont concentrés dans trois EPCI, la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, la CA du Grand Verdun et la CC du Pays de Commercy, où ils résident essentiellement dans chacune de leur ville-centre. De la même manière, les trois quarts des bénéficiaires de la CMU-C dans la CC du Pays d'Étain, la CC du Pays de Stenay et la CC du Sammiellois habitent à Étain, Stenay ou Saint-Mihiel.

Inégalités en hausse et risque de ségrégation spatiale

Le creusement des inégalités et la concentration géographique des populations défavorisées sont, dans la Meuse comme ailleurs, des enseignements forts qui ressortent de l'analyse récente des situations de pauvreté-précarité.

Entre 2006 et 2011, le revenu fiscal médian des Meusiens a progressé de 2 250 euros, soit une hausse de 15 % proportionnellement égale à celle des autres ménages de la région. Toutefois, en cinq ans, les revenus des 10 % des ménages les plus pauvres (1er décile) n'ont progressé que de 9 %. À l'inverse, les revenus des 10 % des ménages les plus riches (9e décile) ont augmenté de 15 %. En conséquence, les inégalités de revenus se creusent, au détriment des ménages les plus modestes.

La hausse du revenu fiscal médian est plus ou moins forte selon les territoires. Ainsi, le revenu fiscal médian n'a augmenté que de 11 % en cinq ans dans la CC du Pays de Commercy et dans la commune de Bouligny, où il reste un des plus bas du département. Mais il a augmenté de 17 % à 19 % dans la CC de Charny-sur-Meuse, dans la CC du Pays de Montmédy et dans la CC Entre Aire et Meuse, où il reste un des plus élevés du département.

Parallèlement, 2 200 Meusiens ont basculé sous le seuil de pauvreté entre 2008 et 2013, la plupart au cours de la période 2008-2010 correspondant au début de la crise économique actuelle. En cinq ans, la proportion de Meusiens concernés a progressé globalement de près de 1,5 point, mais de 3 points ou plus dans la CC du Pays de Commercy, dans la CC du Pays de Stenay et dans la commune de Bouligny, secteurs qui accueillaient déjà le plus de populations pauvres.

La répartition et la concentration de populations défavorisées dans un nombre restreint d'EPCI et de communes (notamment les villes-centres des EPCI) interpelle. L'explication tient en partie à la localisation des logements sociaux du département qui se trouvent pour une large part regroupée dans les mêmes communes.

Il est prématuré de tirer des conclusions sur une période de temps aussi courte et à partir de seulement quelques indicateurs. Mais il conviendra toutefois de s'interroger sur la persistance de ces phénomènes qui tendent vers une ségrégation spatiale des ménages meusiens et vers un avenir où «les riches vivraient avec les riches, et les pauvres avec les pauvres».

4 La pauvreté monétaire et sociale en 2013

EPCI	Population à bas revenus		RSA socle non majoré		AAH		CMU-C	
	Nombre de personnes	(%) (1)	Population couverte	(%) (1)	Population couverte	(%) (1)	Nombre de bénéficiaires	(%) (1)
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	5 405	19,7	1 581	5,7	1 329	4,8	1 971	7,3
CA du Grand Verdun	5 540	25,3	2 164	9,9	797	3,6	2 663	13,3
CC du Pays de Commercy	2 370	25,8	794	8,6	260	2,8	912	10,9
CC de la Saulx et du Perthois	999	12,7	260	3,3	103	1,3	265	3,3
CC du Sammiellois	1 204	18,3	422	6,4	158	2,4	703	10,9
CC du Pays d'Étain	1 114	18,0	331	5,3	116	1,9	357	6,9
CC du Pays de Montmédy	763	13,9	245	4,5	81	1,5	316	5,6
CC du Pays de Revigny	1 018	18,4	301	5,4	171	3,1	338	6,3
CC de Void	650	13,6	105	2,2	80	1,7	133	2,9
CC du Pays de Stenay	1 024	24,3	357	8,5	125	3,0	356	8,0
CC Côtes de Meuse-Woëvre	683	16,7	150	3,7	44	1,1	177	4,8
CC du Pays de Spincourt	632	14,9	162	3,8	70	1,6	138	3,2
CC du Val des Couleurs	753	21,0	236	6,6	88	2,5	244	6,7
CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre	490	13,3	112	3,0	87	2,4	132	4,1
CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	504	12,9	91	2,3	70	1,8	120	3,0
CC du Val d'Ornois	633	19,9	147	4,6	71	2,2	168	5,3
CC du Centre Argonne	603	18,6	191	5,9	89	2,7	206	6,7
CC de Triaucourt-Vaubecourt	348	12,5	71	2,5	46	1,6	77	2,9
CC du Val Dunois	612	22,5	186	6,8	76	2,8	200	7,2
CC Meuse-Voie Sacrée	420	15,3	106	3,9	47	1,7	116	4,1
CC de Montfaucon - Varennes-en-Argonne	231	13,3	58	3,3	39	2,2	86	4,8
CC de la Haute-Saulx	327	17,0	68	3,5	49	2,6	49	2,5
CC de la Région de Damvillers	364	21,1	90	5,2	44	2,5	93	5,0
CC Entre Aire et Meuse	214	13,9	44	2,9	17	1,1	55	3,9
Commune de Bouligny	469	25,1	148	7,9	39	2,1	137	7,3
Meuse	**27 370**	**19,2**	**8 420**	**5,9**	**4 096**	**2,9**	**10 012**	**7,3**

RSA : Revenu de solidarité active

AAH : Allocation aux adultes handicapés

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire

(1) : % de la "population éligible" (voir encadré Méthodologie)

Source : Cnaf et Cnam 2013, Insee, recensement de la population 2011

Connaître les profils des territoires et des habitants concernés au regard de ces situations, définir et mettre en œuvre des mesures sociales adaptées pour éviter que les populations marginalisées ne le soient encore davantage, constituent dès lors tout l'enjeu des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

La déprivation : une autre approche de la pauvreté

La déprivation peut être définie comme l'incapacité à disposer de biens et de services et/ou à se livrer à des activités ordinaires dans la société et perçues comme des nécessités.

À Commercy, à Verdun et à un degré moindre à Bar-le-Duc, principales villes de la Meuse, et dans les communes où résident beaucoup de populations précaires, notamment dans les quartiers Politique de la ville, les habitants subissent ainsi de nombreuses déprivations. Trois critères expliquent cette situation : une part plus importante de familles monoparentales (composées essentiellement de mères isolées), un taux de chômage élevé et un revenu médian faible (sauf à Bar-le-Duc).

Ce constat est le même dans un certain nombre d'autres bourgs meusiens, tels Dun-sur-Meuse, Lérouville, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel, Stenay, Tronville-en-Barrois et Vaucouleurs. Il en va de même à Bouligny, Étain, Gondrecourt-le-Château et Les Islettes, où l'effet monoparentalité est cependant moins marqué, à Clermont-en-Argonne, où l'effet chômage est moindre, et à Montmédy, où l'effet revenu faible joue peu.

En revanche, autour des agglomérations de Bar-le-Duc et de Verdun, nombre de communes font partie des plus favorisées du département. Avec leurs ménages composés de classes moyennes et moyennes supérieures, elles sont les mieux classées sur presque tous les critères de déprivation.

La déprivation est abordée à travers 6 dimensions et 9 indicateurs :

- habitat (nombre de pièces par personne et taux de propriétaires ;
- composition familiale (part des familles monoparentales) ;
- revenu (revenu fiscal médian par unité de consommation) ;
- activité (taux de chômage) ;
- formation (part des non-diplômés et part des diplômés du supérieur) ;
- mobilité (part des ménages sans voiture et part des ménages bien équipés).

Pour chaque indicateur, les communes reçoivent une note allant de –2 à 2. Les 20 % de communes ayant la valeur de l'indicateur la plus faible reçoivent la note –2, les 20 % suivants la note –1 ; les 20 % centraux la note 0 ; les 20 % suivants la note +1 ; et les 20 % qui ont la valeur la plus élevée la note +2. La note globale de chaque commune est calculée en sommant les notes obtenues sur chaque indicateur.

Un classement des communes est ensuite effectué d'après leur score global. Les plus petits scores représentent les communes où les habitants sont les moins fragilisés, les plus hauts scores les communes où les habitants subissent beaucoup de déprivations.

5 Les milieux périurbains favorisés

Score de déprivation

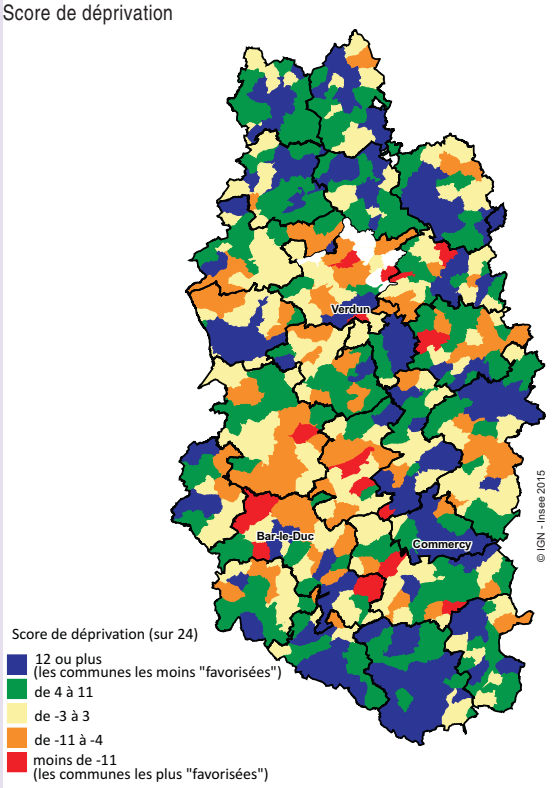

Source : Insee, recensement de la population 2010 et revenus disponibles localisés 2011

Méthodologie :

Le champ d'étude pour la population à bas revenus se limite aux foyers allocataires CAF dont la personne de référence a moins de 65 ans, n'est ni agriculteur, ni étudiant, ne relève d'aucun régime spécial, et dont le conjoint (s'il existe) a moins de 65 ans.

La part de la population vivant avec un bas revenu rapporte le nombre de personnes couvertes par un allocataire à bas revenus (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à l'ensemble des personnes de moins de 65 ans des logements ordinaires et communautés dont la personne de référence n'est ni agriculteur, ni étudiant, ni âgé de 65 ans ou plus, et dont le conjoint ou concubin (s'il existe) a moins de 65 ans.

Le seuil de bas revenus s'établit à 1 021 euros par unité de consommation (UC) pour les revenus de l'année 2012 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2013). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par UC (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

La part de la population couverte par le RSA socle non majoré rapporte le nombre de personnes couvertes par un allocataire percevant le RSA socle non majoré (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à cette même population "potentiellement éligible" (source : recensement de la population).

La part de la population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH) rapporte le nombre de personnes couvertes par un allocataire percevant l'AAH (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à cette même population "potentiellement éligible" (source : recensement de la population).

La part de la population couverte par la Cnam bénéficiant de la CMU-C rapporte la population bénéficiant de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) à la population couverte par la caisse nationale d'assurance maladie (assurés et leurs ayants droit).

Le Pacte Territoire Santé, garant de qualité et d'accessibilité des soins

Le maintien d'une offre de soins de qualité est au cœur des problématiques de la santé dans la Meuse, alors que le département souffre d'une densité de praticiens inférieure à la moyenne régionale. Le Pacte Territoire Santé, à travers le contrat de «praticien territorial de médecine générale», les médecins correspondants du Samu ou encore les maisons et pôles de santé pluri-professionnels, apporte une réponse pour lutter contre le risque de désertification médicale des espaces ruraux et garantir à tous un égal accès aux soins. À l'heure où le vieillissement de la population se profile, l'offre médico-sociale doit également s'adapter, notamment en direction des personnes dépendantes.

Yann Kubiak, Agence régionale de santé de Lorraine

En décembre 2012, le Pacte Territoire Santé a été adopté avec pour objectif principal de lutter contre les déserts médicaux et les inégalités d'accès aux soins. Dans la Meuse, identifiée depuis longtemps comme déficitaire en offre de soins, cette situation est aggravée par de fortes disparités infraterritoriales d'accès aux soins, dans un département peu peuplé et majoritairement rural (31 habitants au km²).

En 2015, dans ce contexte d'une offre fragile et d'une demande inévitablement en hausse, les objectifs contenus dans le Pacte Territoire Santé et la mise en place de premières mesures sont de nature à répondre au défi du maintien d'une offre de soins de qualité et accessible à tous les Meusiens.

Un constat préoccupant

Dans la Meuse, 176 médecins généralistes libéraux sont en activité au 1er janvier 2014. Des quatre départements lorrains, la Meuse est proportionnellement le moins bien doté avec une densité de 91,3 praticiens pour 100 000 habitants, contre 101,9 en moyenne régionale.

À cette faible densité, s'ajoute le vieillissement de cette profession, dont plus de la moitié sont âgés de 55 ans et plus, ce qui laisse présager des départs massifs en retraite d'ici 2025.

Enfin, les disparités géographiques sont marquées, avec des intercommunalités meusiennes où la densité médicale est très inférieure au niveau départemental. C'est le cas des communautés de communes de Meuse-Voie Sacrée, de Stenay, de la Haute-Saulx ou des Côtes de Meuse-Woëvre. De fait, l'offre médicale a tendance à se concentrer dans ou à proximité de Bar-le-Duc ou de Verdun.

Enrayer la désertification annoncée

Dans le Pacte Territoire Santé, plusieurs incitations, notamment financières, visent expressément à lutter contre ces déficits et à corriger ces déséquilibres. Il en va ainsi du contrat de praticien territorial de médecine générale (PTMG), dispositif qui s'adresse aux jeunes médecins généralistes, nouvellement installés ou en cours d'installation, et qui leur assure une sécurité financière en contrepartie d'une installation en zone jugée déficitaire. Fin 2014, douze contrats de PTMG étaient conclus en Lorraine, la moitié étant signée dans la Meuse. Cette incitation financière à l'installation s'inscrit dans le prolongement des contrats d'engagements de service public (CESP), proposés aux étudiants en médecine, sous forme de bourses, en contrepartie de l'engagement de pratiquer en zone déficitaire lors de l'installation.

D'autres mesures non financières tendent à renforcer l'attractivité de l'exercice libéral de la médecine générale. Ainsi, l'obligation de stages en médecine générale offre aux étudiants un autre regard sur une spécialité trop souvent méconnue et déconsidérée. En aval, un effort est fait pour répondre au désir des nouveaux praticiens, qui craignent souvent d'exercer seuls, en favorisant l'exercice collectif au sein des maisons de santé pluri-professionnelles. La Lorraine, région expérimentale dès 2004, compte actuellement 32 maisons et pôles de santé pluri-professionnels, dont 11 sont installés dans la Meuse. Ces structures permettent, outre le maintien de la présence médicale en zones fragiles, d'étendre pour certaines les plages horaires d'accès aux soins, et d'insérer les patients dans de véritables parcours de soins coordonnés.

Depuis 2011, la baisse continue des effectifs médicaux dans la Meuse semble endiguée. Ainsi, en 2013, pour dix départs en retraite, douze médecins généralistes se sont installés soit un solde positif. La question du renouvellement reste posée, mais la dynamique de redressement est enclenchée.

Garantir un meilleur accès aux soins : vers des solutions innovantes

Le département de la Meuse dispose de deux services d'accueil des urgences (SAU), l'un à Verdun, l'autre à Bar-le-Duc. En 2013, les urgences meusiennes ont enregistré plus de 43 000 passages, dont près de 28 000 sur le seul site de Verdun. Malgré ces implantations, certaines communes aux alentours de Saint-Mihiel et dans le nord meusien sont à plus de 30 minutes par la route de ces services d'urgence.

1 Onze maisons et pôles de santé pluri-professionnels en fonctionnement

Maisons et pôles de santé pluri-professionnels

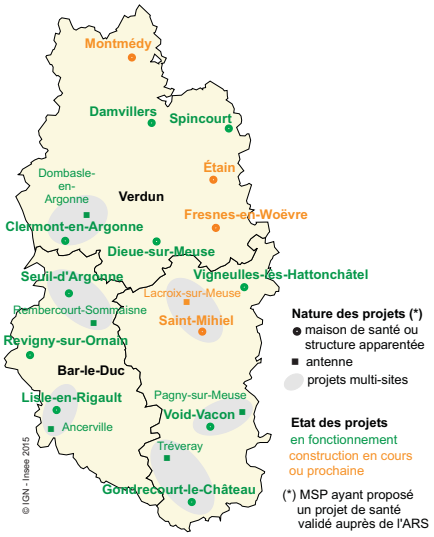

Source : ARS Lorraine (novembre 2014)

Pour pallier cette situation, le Pacte Territoire Santé s'engage dans la réduction des inégalités d'accès, en garantissant l'accès aux soins urgents en moins de 30 minutes en tout point du territoire en 2015. En l'état, et afin de réduire ces délais de prise en charge, une trentaine de médecins correspondants du Samu (MCS) ont été formés. En très grande majorité des généralistes libéraux, ils interviennent dans les zones éloignées de plus de 30 minutes d'un service d'urgence. Et l'ensemble d'entre eux a été équipé d'électrocardiogrammes, indispensables pour certaines prises en charge aiguës.

D'autres mesures visent à rendre lisible la chaîne locale de survie dans le cadre de la prise en charge des détresses vitales. Ainsi, des défibrillateurs externes automatiques ont été déployés sur l'ensemble du département, avec des formations à leur utilisation proposées à la population. Le succès de ces mesures repose sur une connaissance partagée de ces ressources.

Réduire les inégalités d'accès passe également par le développement de technologies innovantes. Les centres hospitaliers (CH) de la Meuse sont ainsi épaulés par l'unité neuro-vasculaire (UNV) du CHU de Nancy-Brabois dans le traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ce dispositif permet un diagnostic rapide, indispensable pour réduire les séquelles d'un AVC. En 2015, la Meuse est dotée d'une UNV, sans que cela remette en cause la coopération établie avec le CHU.

Le développement de la télémédecine dans le champ libéral est certainement la solution la plus prometteuse pour pallier le manque patent de médecins spécialistes dans le département. Au 1er janvier 2014, la Meuse ne compte en effet que 44,4 médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants, contre 75,6 au niveau régional.

D'autres solutions existent, notamment l'appui des structures ambulatoires par des praticiens hospitaliers et salariés. Cela se traduit, entre autres, par la mise en place de consultations avancées au sein de certaines maisons de santé telles celles d'un gynéco-obstétricien et d'un chirurgien orthopédique du CH de Verdun. Ces coopérations ville-hôpital sont facilitées par la présence dans la Meuse des centres hospitaliers de Verdun et de Bar-le-Duc, qui emploient 268 médecins salariés et 42 libéraux fin 2013.

Enfin, dans un contexte de vieillissement de la population, le maintien de l'offre médicale n'a de sens que s'il s'accompagne d'une offre médico-sociale adaptée et bien dimensionnée. Si l'offre en établissement médico-social pour la prise en charge des personnes âgées est proche de la moyenne régionale avec 95 lits pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, la prise en charge doit évoluer avec le vieillissement des personnes, selon leur niveau de dépendance, physique ou mentale.

2 Médecins généralistes libéraux en exercice dans la Meuse, au 1er janvier 2014

EPCI	Nombre	Densité (pour 100 000 habitants)
CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse	34	94,2
CA du Grand Verdun	35	121,2
CC du Pays de Commercy	15	125,1
CC de la Saulx et du Perthois	6	60,0
CC du Sammiellois	8	90,3
CC du Pays d'Étain	5	62,7
CC du Pays de Montmédy	5	67,6
CC du Pays de Revigny	5	67,7
CC de Void	5	77,4
CC du Pays de Stenay	2	32,6
CC Côtes de Meuse-Woëvre	2	33,6
CC du Pays de Spincourt	4	69,9
CC du Val des Couleurs	4	78,5
CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre	7	137,9
CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	5	100,7
CC du Val d'Ornois	3	64,8
CC du Centre Argonne	6	134,3
CC de Triaucourt-Vaubecourt	3	68,9
CC du Val Dunois	2	48,5
CC Meuse-Voie Sacrée	1	26,0
CC de Montfaucon - Varennes-en-Argonne	2	66,3
CC de la Haute-Saulx	1	36,3
CC de la Région de Damvillers	2	74,8
CC Entre Aire et Meuse	3	134,0
Commune de Bouligny	1	37,1
Remplaçants	10	-
Ensemble	**176**	**91,3**

Source : répertoire RPPS au 01/01/2014 - Insee, recensement de la population 2012

3 Les établissements sanitaires dans la Meuse

Établissements	Commune	Statut	Hospitalisation complète		Hospitalisation partielle		
			Lits installés au 31/12/2013	Journées réalisées	Places	Nombre de séjours	Séances ou venues
Centre hospitalier	Bar-le-Duc	public	246	67 268	34	4 024	1 360
USLD du Centre hospitalier	Bar-le-Duc	public	30	10 453	-	-	-
Polyclinique du Parc	Bar-le-Duc	privé lucratif	75	17 376	10	4 769	-
Centre hospitalier Saint-Charles	Commercy	public	52	16 140	0	-	-
USLD du Centre hospitalier	Commercy	public	32	11 113	0	-	-
Centre hospitalier spécialisé (CHS)	Fains-Véel	public	189	53 419	79	-	17 800
USLD du CHS de Fains-Véel	Fains-Véel	public	30	10 875	-	-	-
Centre hospitalier Sainte-Anne	Saint-Mihiel	public	30	10 011	-	-	-
Centre hospitalier de Verdun	Verdun	public	492	140 830	96	4 985	21 941
USLD du Centre hospitalier	Verdun	public	48	15 360	-	-	-
Ensemble			**873**	**257 748**	**175**	**4 985**	**39 741**

USLD : Unité de soins longue durée

Source : SAE 2013

Baisse des effectifs et restructuration du réseau des écoles

Entre 2004 et 2014, les effectifs scolaires des 1er et 2nd degrés, public et privé confondus, ont enregistré une baisse de près de 4 000 élèves, suivant en cela une natalité meusienne en baisse. La réduction du nombre de classes qui en découle ne s'est toutefois pas faite au détriment de la qualité de l'enseignement. Le réseau des écoles a été modernisé et adapté pour offrir de meilleures conditions de scolarisation. Dans son ensemble, le système éducatif meusien a rejoint les niveaux de performance académique ou national. La refonte de l'éducation prioritaire poursuit son objectif de réduire l'impact de l'origine sociale sur le taux d'échec des populations les plus défavorisées.

Annie Derriaz, inspectrice d'Académie, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de la Meuse

La population scolaire représente aujourd'hui 16 % de la population du département de la Meuse, contre 19 % en moyenne nationale. Son évolution récente découle directement d'une démographie générale stagnante, mais où le nombre de naissances baisse régulièrement.

400 élèves de moins en moyenne chaque année depuis 2004

Entre les rentrées de 2004 et 2014, la démographie scolaire meusienne a enregistré une baisse de ses effectifs de l'ordre de 11 %, soit près de 400 élèves de moins par an. Cette baisse touche relativement plus le 1er degré (- 12 %) que le 2nd degré (- 9 %).
Le départ des familles avec enfants hors du département peut être une explication de ce phénomène. Mais c'est surtout la baisse de la natalité qui en est la première cause. Hormis les légers pics de naissances autour de l'an 2000 et en 2006-2007, le nombre moyen de naissances domiciliées dans le département a en effet été ramené de 2 400 par an à 2 100 par an en un peu plus d'une décennie.
L'arrondissement de Bar-le-Duc est le plus impacté par ce recul de la natalité. En dix ans, sans tenir compte des migrations, le seul effet «baisse du nombre de naissances » se traduit par 440 élèves de moins en maternelle, 420 de moins en primaire, 280 de moins en collège et 470 de moins en lycée.
Au final, entre 2004 et 2014, dans le 1er degré, les effectifs scolaires chutent de 19 % dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, de 12 % dans celui de Verdun, et de 2 % seulement dans celui de Commercy.
Sans sursaut de la natalité ou apport migratoire tel que l'installation dans le département de jeunes couples avec enfants, le phénomène de baisse des effectifs scolaires semble amené à se poursuivre. Les années 2012 et 2013, dont les jeunes enfants entreront à l'école à partir de la rentrée 2015, n'annoncent en effet pas d'amélioration. Le nombre de naissances y est le plus bas depuis plus de 40 ans.

Réduction du nombre de classes

La conséquence logique de la baisse du nombre d'élèves est la diminution du nombre de classes. Ainsi, dans le 1er degré, 142 classes ont été supprimées dans la Meuse entre 2004 et 2014, passant de 962 à 820 (- 15 %). Le nombre moyen d'élèves par classe est en revanche resté quasiment constant passant de 21,0 à 21,6 élèves.
Dans les collèges, la baisse du nombre de classes avoisine les 12 %. Dans les lycées et lycées professionnels, le nombre de divisions est passé de 279 à 225 (- 19 %).

1er degré : une profonde modification du réseau des écoles

En dix ans, le réseau des écoles a été fortement modifié. Ainsi, 127 communes meusiennes ont une école en 2014, contre 188 dix ans auparavant, et le nombre d'écoles est passé de 265 à 172 (- 35 %).
Toutefois, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la profonde modification du réseau des écoles n'est due qu'en partie à la baisse des effectifs. Elle est aussi la traduction d'une réelle volonté politique émanant des élus locaux (maires et présidents de communautés de communes) et de l'Éducation nationale. Leur volonté commune est d'offrir des structures d'accueil suffisamment importantes pour faciliter les apprentissages (présence d'une véritable équipe enseignante, limitation du nombre de niveaux par classe), d'offrir aux élèves des services éducatifs (bibliothèques, salle de motricité, espace sieste) et enfin des services péri-éducatifs adaptés aux exigences des parents (garderie, service de restauration, activités périscolaires...).

Le numérique à l'école maternelle et à l'école élémentaire

Depuis 2009, le département a bénéficié un très vaste plan d'équipement avec un taux d'équipement numérique de près de 100 % des écoles élémentaires et de 67 % par classe. Ces équipements, acquis grâce à un effort financier du groupement d'intérêt public (GIP) «Objectif Meuse», sont constitués d'un tableau blanc interactif (TBI) et d'un ensemble de micro-ordinateurs facilement transportables, dits «classes mobiles». En maternelle, le taux d'équipement en TBI est de 43 %.
Parallèlement, un plan de formation des enseignants a été mis en place, avec cinq formateurs à temps plein. Les équipements sont actuellement complétés par l'acquisition de tablettes et de baladeurs MP3 destinés à l'enseignement des langues vivantes.

Collèges : aucune modification du réseau

On aurait pu s'attendre à ce que la perte de 703 élèves dans les collèges publics ait pour conséquence une modification du réseau des collèges, c'est-à-dire de leur nombre ou de leur implantation. Or, le réseau des collèges, soit 25 structures d'accueil, est resté identique, avec pour conséquence une baisse du nombre moyen d'élèves.
Aussi, en 2014, près de la moitié des collèges (48 %) ont moins de 300 élèves, contre seulement 16 % au niveau national. Néanmoins, au vu de la baisse des effectifs, la révision du réseau des collèges pourrait être à l'ordre du jour dans les prochaines années.

L'accès à l'enseignement supérieur reste à améliorer

Le taux d'accès des élèves meusiens aux études supérieures est encore inférieur à la

référence nationale, mais il s'est nettement amélioré, notamment grâce à un meilleur taux de bacheliers par rapport à leur tranche d'âge et aussi par une nette augmentation des bacheliers professionnels vers les filières de brevet de technicien supérieur (BTS) ou de diplôme universitaire de technologie (DUT).

Pour renforcer ce continuum enseignement scolaire/enseignement supérieur, l'opération «Bac -3/Bac +3» a été mise en place. Elle sert à donner envie aux élèves et à des lycéens de poursuivre des études supérieures ambitieuses. Par exemple, les «cordées de la réussite», engagées depuis 2010 et consistant en des échanges et des rencontres avec des étudiants, prouvent leur efficacité.

1 Effectifs scolaires dans la Meuse

	2004			2014			Évolution (en %)		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Maternelles	7 785	515	8 300	6 257	437	6 694	-20	-15	-19
Ecoles élémentaires	10 794	939	11 733	10 034	826	10 860	-7	-12	-7
Classes spécialisées	207	8	215	183	0	183	-12	-100	-15
Total 1er degré	**18 786**	**1 462**	**20 248**	**16 474**	**1 263**	**17 737**	**-12**	**-14**	**-12**
Collèges (avec SEGPA)	8 628	1 048	9 676	7 925	1 119	9 044	-8	7	-7
Lycées d'enseignement général et technologique	3 537	469	4 006	3 161	510	3 671	-11	9	-8
Lycées professionnels et sections d'enseignement professionnel	2 460	358	2 818	1 854	490	2 344	-25	37	-17
Total 2nd degré	**14 625**	**1 875**	**16 500**	**12 940**	**2 119**	**15 059**	**-12**	**13**	**-9**
Ensemble	**33 411**	**3 337**	**36 748**	**29 414**	**3 382**	**32 796**	**-12**	**1**	**-11**

Source : Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, Division de l'analyse de gestion et de statistiques

Baisse des effectifs, mais hausse des performances

Malgré la baisse du nombre d'élèves, le système éducatif meusien a su se réorganiser et garder des taux d'encadrement bien supérieurs aux taux nationaux. Ceci a permis une très nette amélioration des résultats des élèves, ce qui place la Meuse à des niveaux quasiment identiques voire supérieurs dans certains cas aux taux académiques ou nationaux.

Ceci se vérifie sur les trois critères principaux :

- le taux de réussite aux examens (diplôme national du brevet ou DNB, et baccalauréats) : en 2014, les résultats étaient de 83 % dans la Meuse pour 84 % au niveau académique et les résultats aux baccalauréats généraux de 95 % pour 91 % ;
- les taux de redoublement ont été divisés par deux entre 2010 et 2014 ;
- l'accès à la seconde générale et technologique : ce critère est particulièrement intéressant puisqu'il contribue à l'amélioration du taux d'élèves accédant à l'enseignement supérieur. En juin 2014, le taux d'accès dans la Meuse est de 67 % pour 66 % au niveau académique.

Refonte de l'éducation prioritaire : des ZEP aux REP

Si la Meuse est essentiellement un département rural, quelques quartiers des deux grandes villes (Bar-le-Duc et Verdun) n'échappent pas à certaines difficultés. Celles-ci sont prises en compte et traitées par les dispositifs Zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou Réseau de réussite scolaire (RRS), qui visent à corriger l'impact de l'origine sociale par un renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. À ce titre, ils permettent l'attribution de marges supplémentaires et de taux d'encadrement adaptés.

Dans ce cadre, deux catégories sont à distinguer : les Écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (ECLAIR) où se concentrent les difficultés sociales et scolaires ; les Réseaux de réussite scolaire (RRS) dont le public scolaire est plus hétérogène. Ces dispositifs concernent près de 900 élèves dans le 1er degré et 770 dans les collèges. Leurs résultats ne sont mesurables qu'en collège. En 2014, l'un d'entre eux a eu le même taux de réussite que la moyenne départementale à savoir 83 %.

Dans le cadre de la refonte de l'éducation prioritaire décidée par le ministère de l'Éducation nationale, qui devrait entrer en vigueur à la rentrée 2015, les ZEP deviennent les Réseaux d'éducation prioritaires (REP ou REP+). Trois sont accordés à la Meuse, sur les 34 que compte la Lorraine. Leur délimitation repose sur quatre indicateurs, les plus corrélés à la réussite scolaire : le taux d'élèves issus des catégories sociales les plus défavorisées, le taux de boursiers, le taux d'élèves venant de zone urbaine sensible, le taux d'élèves en retard à l'entrée en sixième. Dans la Meuse, cela concerne les collèges Jacques-Prévert à Bar-le-Duc, Alfred-Kastler à Stenay et Maurice-Barrès à Verdun.

Réponses aux besoins et facteurs d'attractivité

Dans la Meuse, 36 communes assurent le rôle de pôles de services, pour l'accès de la population aux équipements de proximité, intermédiaires ou supérieurs. La présence d'équipements, gage d'attractivité, précède et accompagne la vocation résidentielle de certains espaces périurbains, permet à d'autres de continuer à séduire les jeunes ménages, de lutter contre le départ de la population ou de compenser la faible mobilité des actifs. Toutefois, ce maillage n'empêche pas que près de 8 000 habitants demeurent à plus de 10 minutes des équipements utiles au quotidien.

Philippe Debard, Insee Lorraine

En 2013, les communes meusiennes comptent près de 5 200 équipements de proximité, intermédiaires ou supérieurs, soit en moyenne un peu plus de dix chacune.

36 communes pôles de services maillent le territoire

L'accès aux équipements s'organise autour de 36 communes réparties sur la totalité du territoire. Ensemble, ces communes regroupent 100 000 habitants, soit un peu plus de la moitié de la population du département.
Parmi ces 36 communes, 28 disposent d'au moins 15 équipements sur les 29 de la gamme de proximité et assurent à ce titre le rôle de pôles de services de proximité, au plus proche du quotidien des habitants. Parmi elles, on compte 12 communes, centres de communautés de communes et également chefs-lieux de canton : Ancerville, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Dun-sur-Meuse, Fresnes-en-Woëvre, Gondrecourt-le-Château, Montmédy, Revigny-sur-Ornain, Spincourt, Varennes-en-Argonne, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Void-Vacon. Mais on y trouve aussi quatre villages de 500 à 850 habitants : Lacroix-sur-Meuse, Les Islettes, Seuil-d'Argonne et Tréveray.
Six autres communes, sont à la fois pôles de services de proximité et pôles de services intermédiaires, car elles disposent en plus de police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, etc. Il s'agit de Commercy, d'Étain, de Ligny-en-Barrois, de Saint-Mihiel, de Stenay et de Vaucouleurs.
Enfin, Bar-le-Duc et Verdun ont toutes deux le statut de pôles de services supérieurs. Elles disposent d'hypermarchés, de lycées, de médecins spécialisés, de services d'urgence, de maternités, de cinémas, etc.
Mais dans le centre et le sud du département, trois communautés de communes, parmi les cinq plus petites en nombre d'habitants, n'ont aucun pôle de services : la CC Meuse-Voie Sacrée, la CC Entre Aire et Meuse et la CC de la Haute-Saulx.

Huit minutes en moyenne pour accéder au pôle de proximité le plus proche

La présence d'équipements se doit d'être analysée également sous l'angle de leur accès, qui doit être facile et rapide.
En moyenne, les communes meusiennes sont éloignées de 8 minutes des vingt-huit pôles de services de proximité, de 16 minutes des six pôles de services intermédiaires, et de 26 minutes des deux seuls pôles de services intermédiaires (1).
Si l'on pondère ces durées par la population résidente, les Meusiens sont en moyenne à respectivement 4 minutes, 10 minutes et 19 minutes des trois types de pôles concernés.
En ce qui concerne le seul accès aux équipements de proximité, 87 communes regroupant près de 8 000 habitants, se trouvent à plus de 10 minutes du premier pôle de services. Elles se situent essentiellement dans trois secteurs géographiques : au nord de Verdun, dans un arc de cercle allant schématiquement de Montfaucon-d'Argonne à Damvillers, et sur une ligne Clermont-en-Argonne - Gondrecourt-le-Château via Pierrefitte-sur-Aire, dans l'extrême sud du département.

Saint-Dizier (52) premier pôle hors du département

L'accès aux équipements peut se jouer des frontières départementales, voire nationales.
Les Meusiens peuvent en effet fréquenter des pôles extérieurs relativement proches dans des territoires limitrophes (2) : à Mouzon (08), à Sermaize-les-Bains (51), à Bettencourt-la-Ferrée, à Eurville-Bienville et à Poissons (52) pour les équipements de proximité ; à Carignan (08), à Sainte-Menehould (51), à Joinville (52), à Jarny et à Longuyon (54) pour les équipements intermédiaires ; à Sedan (08), à Saint-Dizier (52), à Pont-à-Mousson et à Toul (54), à Neufchâteau (88) pour les équipements supérieurs.
Ils y sont d'autant plus incités lorsqu'ils viennent y travailler chaque jour. À ce titre, Saint-Dizier et son agglomération, où quelque 3 000 Meusiens occupent un emploi, est le premier pôle de services potentiel hors du département. L'agglomération bragarde devance ici celles de Nancy et de Metz qui fournissent un emploi à respectivement 1 400 et 1 100 Meusiens.
L'agglomération nancéienne, qui accueille 600 étudiants meusiens, est toutefois le pôle extérieur potentiellement le plus attractif pour les 18-25 ans qui poursuivent des études supérieures.
Cette possibilité d'avoir accès à un pôle de services hors des limites du département ne concerne pas ou très peu les habitants, actifs, étudiants ou autres, qui résident dans les 87 communes les plus éloignées des pôles de proximité, car celles-ci sont avant tout situées dans le centre du département et non pas sur ses franges.

Rester attractif

La faible densité de peuplement de la Meuse et l'extrême émiettement de ses communes ne favorisent pas l'implantation de commerces et services, hors de quelques pôles urbains.
De fait, neuf EPCI sont concernés par un relatif éloignement aux équipements de proximité ou intermédiaires, mais le maintien ou le développement de ceux-ci répond à des logiques différentes.
Dans les CC de Triaucourt-Vaubecourt et d'Entre Aire et Meuse et surtout dans celle de Meuse-Voie Sacrée, les équipements précèdent et accompagnent la vocation résidentielle de ces espaces prisés par les actifs travaillant à Bar-le-Duc ou à Verdun.
Dans les CC de la Région de Damvillers et de Void et plus encore dans celles de la Haute-Saulx et de Montfaucon - Varennes-en-Argonne, les équipements s'avèrent

(1) temps par la route en heure creuse pour un aller simple
(2) hors Belgique pour laquelle la statistique n'est pas disponible

nécessaires pour rester attractif auprès des jeunes ménages, mais aussi répondre aux besoins d'une population déjà très âgée et vieillissante.

Enfin, dans les CC du Samiellois et du Val d'Ornois, où près d'un ménage sur sept est sans voiture, où moins d'un actif sur deux travaille hors de sa CC de résidence, le maintien de commerces et de services y est une manière de lutter contre le départ de la population et permet de compenser la faible mobilité des actifs.

1 Nombre d'équipements de la gamme de proximité en 2013

Équipements de la gamme de proximité		Arrondissement			Total Meuse
		Bar-le-Duc	Commercy	Verdun	
Services aux particuliers	Banque, Caisse d'épargne	30	17	38	**85**
	Bureau de poste, relais poste, agence postale	36	31	52	**119**
	Réparation auto. et de matériel agricole	62	41	85	**188**
	Maçon	53	79	106	**238**
	Plâtrier, peintre	50	51	83	**184**
	Menuisier, charpentier, serrurier	67	52	95	**214**
	Plombier, couvreur, chauffagiste	64	65	110	**239**
	Électricien	49	35	66	**150**
	Entreprise générale du bâtiment	10	14	20	**44**
	Coiffure	86	57	108	**251**
	Restaurant	88	60	148	**296**
	Agence immobilière	22	19	45	**86**
	Soins de beauté	27	21	38	**86**
Commerces	Épicerie, supérette	15	19	13	**47**
	Boulangerie	46	41	71	**15**
	Boucherie, charcuterie	21	16	19	**56**
	Fleuriste	25	15	26	**66**
Enseignement	École maternelle	14	6	25	**45**
	École élémentaire	50	31	62	**143**
Santé	Médecin omnipraticien	55	40	68	**163**
	Chirurgien dentiste	22	16	33	**71**
	Infirmier	54	47	87	**188**
	Masseur kinésithérapeute	29	19	57	**105**
	Pharmacie	23	14	28	**65**
Transports et déplacements	Taxi	12	17	12	**41**
Sports, loisirs et culture	Boulodrome	34	26	37	**97**
	Tennis	21	17	31	**69**
	Salle ou terrain multisports	113	79	120	**312**
	Terrain de grands jeux	61	54	90	**205**
Ensemble		**1 239**	**999**	**1 773**	**4 011**

Source : Insee, Base permanente des équipements 2013

2 87 communes éloignées de 10 minutes ou plus du premier pôle de proximité

Pôles de services et durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme de proximité, en 2013

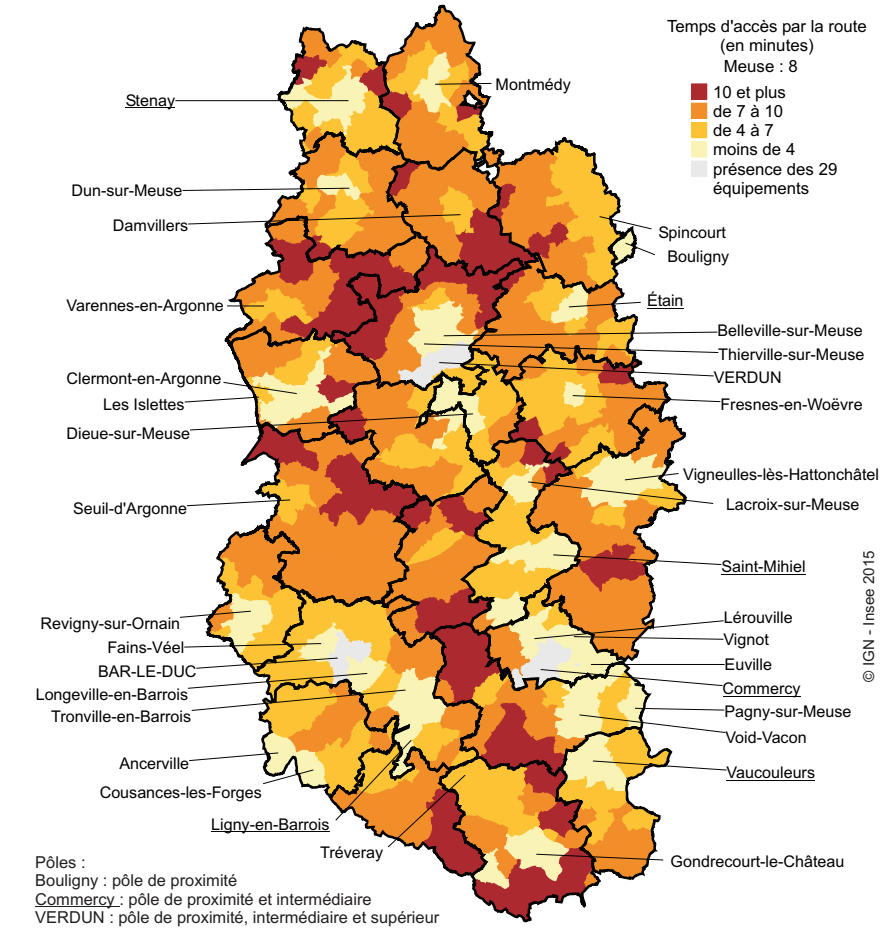

Pôles :
Bouligny : pôle de proximité
Commercy : pôle de proximité et intermédiaire
VERDUN : pôle de proximité, intermédiaire et supérieur

Source : Insee, Base permanente des équipements 2013

Moins de boulangeries, de boucheries-charcuteries, de magasins de chaussures, d'électroménager et de meubles

En 2013, les boucheries-charcuteries, les épiceries et supérettes, les écoles maternelles, les entreprises générales du bâtiment et les taxis, sont les équipements de proximité les moins nombreux et les plus concentrés.

C'est également le cas des laboratoires d'analyse et de biologie médicale, des gardes d'enfants préscolaires et des bassins de natation pour les équipements intermédiaires, ainsi que de divers services et spécialités médicales (urgence, maternité, dialyse, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, audio-prothésie) pour les équipements supérieurs.

La Meuse ne compte par ailleurs que 13 gares ferroviaires ouvertes aux voyageurs (y compris la gare de Meuse-TGV).

Entre 2008 et 2013, le département a vu augmenter sensiblement le nombre de professionnels du bâtiment, de magasins de sports, loisirs et bricolage, d'infirmiers, de pédicures-podologues, de vétérinaires et surtout de salons de coiffure ou de beauté, de fleuristes.

Inversement, on y compte désormais un peu moins de boulangeries, de boucheries-charcuteries, de magasins de chaussures, d'électroménager et de meubles.

La nature meusienne, un atout à préserver pour demain

Le département de la Meuse, au même titre que celui des Vosges, mérite le titre de département vert de Lorraine, auquel on peut ajouter le bleu de l'eau omniprésente dans de nombreuses zones du territoire. Avec de multiples paysages remarquables et des écosystèmes diversifiés, le patrimoine environnemental meusien constitue un atout à préserver pour la qualité de vie et le tourisme de demain. Les activités agricoles, essentielles au territoire, doivent s'exercer en harmonie avec ce patrimoine naturel, préservant la biodiversité et profitant de ses aménités et de la productivité des écosystèmes. Avec une importante production locale d'énergie renouvelable, la Meuse s'oriente résolument vers la transition énergétique.

Bruno Desjardins, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine

En termes d'occupation du sol, la Meuse est le département lorrain le moins artificialisé. Seulement 2,4 % du territoire sont considérés comme espace fortement artificialisé contre 4,6 % pour les Vosges et 5,7 % pour la Lorraine.

La Meuse verte et bleue

Les terres arables constituent le premier type d'occupation du sol, suivi des forêts et des prairies permanentes. L'agriculture joue ainsi un rôle primordial sur le paysage et les écosystèmes : sols, habitats naturels, eaux, espèces végétales et animales. De fait, le maintien de prairies permanentes dans les zones inondables, dans les zones de captages d'eau pour la consommation ou sur les coteaux calcaires, et la présence de vergers traditionnels autour des villages par exemple, sont facteurs d'une grande biodiversité.

Cependant, le développement d'un mode de production agricole intensif ces trente dernières années est préjudiciable aux ressources naturelles. Il se caractérise par des cultures trop peu diversifiées, une forte mécanisation sur de très grandes exploitations, de nombreux intrants chimiques (engrais, produits phytosanitaires), une baisse régulière des superficies de prairies permanentes, des zones humides et des espaces interstitiels (haies, bosquets). Les nouvelles orientations de la politique agricole doivent permettre une meilleure maîtrise de ses impacts environnementaux.

Des paysages à forte valeur

Traversé du sud au nord par la Meuse, seul fleuve lorrain, dont l'embouchure en mer du Nord conflue avec le Rhin dans un vaste delta, le département accueille plusieurs paysages majeurs de la Lorraine : vallée de la Meuse, côtes de Meuse, plaine de la Woëvre, côte de Gaize de l'Argonne, vallée de la Saulx. Ces paysages jouent un rôle capital pour l'attractivité et l'image de marque du département, et peuvent être le support d'un développement touristique fort. Dans la partie ouest du Parc naturel régional de Lorraine, 55 communes sont regroupées sur une superficie de près de 800 km², autour de projets de développement du patrimoine naturel et culturel et des activités touristiques.

La vallée de la Meuse, vaste plaine inondable, possède un paysage de grande envergure. Elle représente un patrimoine devenu rare en Europe, du fait de son cours non canalisé et de sa faible urbanisation. Intercalée entre les fronts de côtes, la plaine de la Woëvre affiche ses vastes horizons agricoles. Les grands étangs (Amel, Lachaussée, Madine…) représentent le fleuron de ces paysages avec au sud le massif forestier de Rangéval-la Reine, dont la biodiversité est particulièrement liée aux milieux humides. Toutefois, les évolutions urbaines et agricoles estompent progressivement l'identité des espaces environnants.

La Grande Guerre a largement marqué les paysages, avec des villages détruits et non reconstruits, des lieux de bataille sur lesquels subsistent toutes les meurtrissures (tranchées, sapes, trous d'obus), protégés par des plantations de résineux dès 1920, qui font place aujourd'hui aux feuillus locaux.

Ces espaces patrimoniaux meusiens sont protégés par 27 sites classés ou inscrits, dont les sites classés emblématiques des champs de bataille de Verdun et des Éparges, ou les sites inscrits de la vallée de la Saulx ou de l'étang de Lachaussée.

Les inventaires du patrimoine naturel de la Meuse que sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) mises à jour et les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ont identifié 2 260 km² (36,2 % du territoire), comportant des milieux ou des espèces remarquables, soit une proportion importante de l'espace du département. Forêts, grottes, vallées alluviales, prairies sèches ou humides, étangs et lacs, vergers constituent des milieux caractéristiques et font la richesse environnementale du département. Des espèces comme le butor étoilé, la grue, la cigogne noire, le grand murin et les petits et grands rhinolophes (chauve-souris), le triton crêté, le sonneur à ventre jaune (amphibiens) sont emblématiques des milieux meusiens. L'apparition récente du loup a beaucoup ému les citoyens, mais ce prédateur des grands ongulés pourrait contribuer à rétablir l'équilibre des écosystèmes forestiers. Pour ce faire, il est souhaitable que la prise en

1 Un patrimoine environnemental varié

Espaces d'inventaires et de protection, en 2014

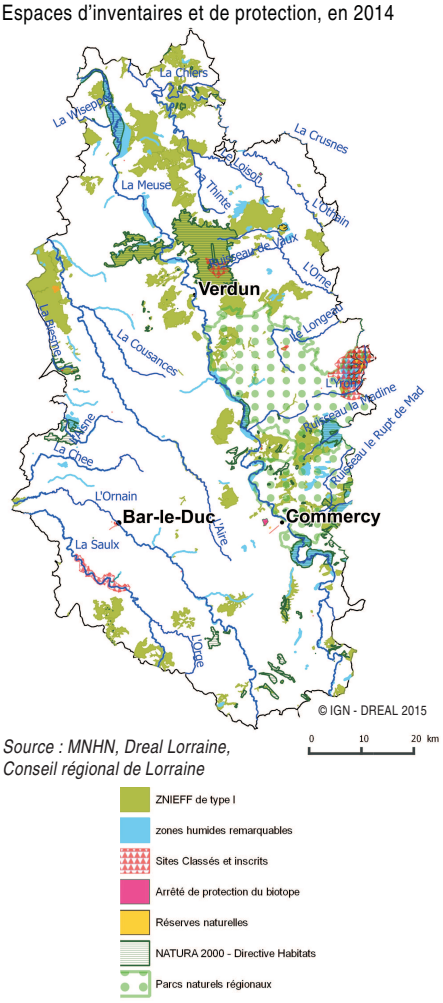

Source : MNHN, Dreal Lorraine, Conseil régional de Lorraine

compte de l'intérêt des élevages ovins permette une coexistence pacifiée.
Les habitats naturels d'intérêt communautaire (Natura 2000) sont également importants en Meuse. Ils représentent 10,6 % du territoire, et ont pour objectif de concilier les usages, notamment agricoles et forestiers, du sol avec la préservation des écosystèmes. Les milieux d'intérêt communautaire de la Meuse sont notamment les pelouses calcicoles, les grottes non exploitées par le tourisme, les formations herbacées pionnières des zones inondables, les milieux aquatiques des rivières, les prairies humides ou en lisière de forêts humides, les formations à genévrier sur pelouses calcaires, les hêtraies et chênaies, les érablaies sur éboulis, les forêts alluviales.

Prévention des risques : inondations et pollutions diffuses

Comme en France métropolitaine et en Lorraine, le risque d'inondations est le principal risque naturel auquel sont confrontés les Meusiens. Ainsi, plus d'une commune sur deux (56 %) a fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle inondation au cours des vingt dernières années. Aujourd'hui, 27 % des communes disposent d'un plan de prévention du risque inondation (PPRI), couvrant ainsi environ les trois quarts des communes ayant été touchées par plusieurs inondations en vingt ans.
Les zones inondables sont estimées à 34 000 hectares, soit 5 % de la superficie du département. Environ 10 000 logements et 20 000 habitants sont situés dans ces zones. Un plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) a été mis en place sur le bassin versant de la Meuse, définissant des actions de prévision, de sensibilisation, mais aussi de réduction de la vulnérabilité par des travaux d'aménagement ou la création de zones d'expansion des crues.
Par ailleurs, l'application de la directive européenne sur les inondations a abouti à la délimitation d'une zone à forts enjeux de type territoire à risque important d'inondation (TRI) à Verdun. Des études fines ont été réalisées et un plan de gestion du risque inondation sera mis en place sur la période 2016-2021.
En ce qui concerne les risques technologiques, la Meuse se caractérise par une faible présence de sites industriels classés «Seveso» (six établissements sur 37 en Lorraine : Huntsman Surfaces Sciences, Ineos, Sodetal, Vitherm, Rhovyl, Reichhold SA). Trois plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sur les communes concernées ont été définis, dont deux sont approuvés et en cours de mise en place et un au stade de la prescription. Cette situation pourrait évoluer avec l'installation du centre industriel de stockage géologique (Cigéo) et le traitement de déchets radioactifs en surface puis en profondeur dans le sud du département.
En matière de santé publique, les pollutions diffuses constituent un enjeu important décrit dans le plan régional santé-environnement. Dans le département de la Meuse, la faible densité de population et d'établissements industriels permet de limiter les émissions polluantes dans l'air, l'eau ou le sol, et donc la contamination des milieux. Ainsi, vingt sites pollués ont été identifiés et pris en charge (322 en Lorraine). Les impacts les plus notables sont dus à l'activité agricole : rejets dans l'air à proximité des champs pendant les interventions de traitements, traces dans les eaux superficielles et souterraines de l'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires (notamment nitrates et pesticides). En 2012, en moyenne triennale, la concentration en nitrates aux points de mesure dans les cours d'eau atteint 15,7 mg/l (en hausse de 1,1 % par rapport à la période précédente), avec 6 % des points dépassant le seuil de 25 mg/l, favorisant l'eutrophisation des cours d'eau. Concernant les pesticides, sur les trois dernières années, 15 % des stations affichent une concentration moyenne supérieure à 0,5 micro g/l, ce qui demeure cependant inférieur à la moyenne nationale (26,5 % des stations). La présence de nitrates et de pesticides est également constatée dans l'eau potable distribuée : 68 unités de distribution concernant 20 600 habitants ont diffusé en 2013 une eau de teneur moyenne en nitrates supérieure à 25 mg/l, et 12 unités (4 500 habitants) une eau temporairement non conforme pour les teneurs en pesticides. La révision en cours des zones vulnérables aux nitrates constate une augmentation de plus d'une centaine du nombre de communes concernées dans le département.

L'énergie renouvelable a le vent en poupe

Le département a connu un développement important de l'énergie éolienne ces dix dernières années, avec l'installation à ce jour de 38 parcs éoliens, de puissance totale raccordée de 389 MW. Cela représente 53 % de la puissance éolienne installée en Lorraine, et 4,4 % du total de la France métropolitaine. La production annuelle estimée est de l'ordre de 700 GWh, et couvre ainsi en moyenne la consommation annuelle des ménages et des collectivités de la Meuse.
L'installation de nouveaux mâts devrait se poursuivre. Une quarantaine sont autorisés, pour une puissance de 100 MW, et une cinquantaine sont en cours d'instruction, pour une puissance de 150 MW. Cependant, il faut veiller à éviter une saturation des paysages et à préserver les couloirs migratoires des oiseaux (grues cendrées, milans royaux) et les habitats forestiers (risques pour les chiroptères).
D'autres sources de production d'énergie renouvelable sont également présentes. Le photovoltaïque progresse mais moins que dans les autres départements lorrains (9 MW, sur 197 en Lorraine). La petite hydraulique s'est développée (1,6 MW) et des méthaniseurs sont mis en place. Deux sont opérationnels, un en construction, deux en projet. La Meuse accueille également l'unique site lorrain de production de «biocarburants de 1ère génération» à Verdun.
Ainsi, la contribution du département à la transition énergétique et à l'atteinte des objectifs du schéma régional climat air énergie (SRCAE) est importante.

2 Espaces patrimoniaux et protections en 2012

	Superficie totale (km²)	Part en inventaire patrimoine naturel (%)	Part en Natura 2000 (%)	Part en protection forte (%)
Meuse	**6 235**	**36,2**	**10,6**	**0,4**
Lorraine	23 663	39,9	7,0	0,6
France métropolitaine	548 507	30,4	12,6	1,7

Source : Service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Un nouveau Parc naturel à l'étude dans l'Argonne

Dans le territoire du Pays d'Argonne, à cheval sur la Lorraine et la Champagne-Ardenne, émerge depuis quelques années un projet de Parc naturel régional (PNR). L'Argonne, qui évoque spontanément les terribles combats de la première guerre mondiale, offre un riche patrimoine naturel, culturel, historique, géographique. Autant d'éléments qui y bâtissent une identité singulière par-delà les frontières administratives. Afin de relancer une dynamique de développement respectueuse de ce patrimoine fragile, et de le valoriser, l'association «Argonne Parc Naturel Régional» s'est créée pour défendre l'émergence d'un PNR. Depuis environ deux ans, elle déroule une démarche de mobilisation des acteurs locaux autour de ce projet. Fin 2014 une «étude d'opportunité et de faisabilité» a été engagée, qui devra démontrer les qualités patrimoniales de ce territoire et sa légitimité à obtenir un classement «parc naturel régional».

Entre animation du territoire et engagement citoyen

Les 5 000 associations meusiennes sont orientées principalement vers les arts et loisirs, l'environnement, les sports et le social. Leur financement provient désormais davantage des recettes des manifestations et des partenariats que des subventions publiques. Moins d'une association sur dix est employeur. Aussi la gestion et l'animation de plus de 90 % d'entre elles reposent sur 29 000 bénévoles, parmi lesquels les hommes sont majoritaires dans les instances dirigeantes, notamment aux postes de président, même si depuis cinq ans l'engagement des femmes progresse. L'acquisition de connaissances, soutenue par l'État, en matière de gouvernance et de cadre législatif, s'avère primordiale pour la pérennité et la vitalité du monde associatif, dont l'adhésion est aussi une participation à la vie citoyenne.

Merry Hugues Duracher, Délégué départemental à la Vie associative de la Meuse

La loi du 1er juillet 1901, en instituant la liberté de s'associer sans aucun contrôle a priori, donne à chacun la possibilité d'exercer sa responsabilité et de construire son émancipation individuelle au travers d'actions collectives. Le monde associatif meusien s'est ouvert au début sur des voies de développement, de solidarité, d'initiatives et d'anticipation, notamment dans les domaines de la famille et de l'environnement (agriculture, élevage, boisement de terrains). Depuis plus d'un siècle, il joue également un rôle essentiel pour que la démocratie locale soit plus vivante. Les associations meusiennes sont ainsi devenues des espaces de la libre expression, d'exercice de la responsabilité civique. En ce sens, elles sont source d'intégration, de cohésion sociale, d'accroissement de vie démocratique, de développement de la citoyenneté.

5 000 associations actives

Depuis 1901, quelque 10 152 associations ont été créées en Meuse : 50 en moyenne par an de 1901 à 1973, et 160 en moyenne par an de 1974 à 2014. On estime à 5 000 celles qui sont aujourd'hui actives. Parmi ces associations, 32 % sont localisées dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, 42 % dans celui de Verdun, 26 % dans celui de Commercy, soit une répartition proche de celle de la population de chacun de ces arrondissements.

Les associations créées au cours des 40 dernières années l'ont été dans 270 types d'activité, où prédominent les arts et loisirs (23 %), l'environnement, y compris chasse et pêche (18 %), les sports (15 %) et le social (13 %). Depuis quelques années, on constate une évolution à la hausse des créations d'associations de pratiques artistiques, d'action socioculturelle, du cadre de vie, des activités de plein air, de comités des fêtes, de groupements d'entraide.

Ces secteurs de prédilection de l'engagement volontaire des Meusiens, représentent une grande diversité et une richesse conséquente au service de la population.

29 000 bénévoles réguliers et 11 000 bénévoles ponctuels

Une constante, la prééminence de la ressource humaine sur les autres moyens (financiers et matériels) pour mener à bien leurs projets, réunit la majorité des associations meusiennes. De fait, plus de 90 % des associations fonctionnent uniquement grâce à l'engagement des bénévoles. Ainsi, 29 000 bénévoles réguliers (dirigeants administrateurs) et environ 11 000 bénévoles ponctuels gèrent et animent les associations.

Seulement 447 associations sont employeurs : 59 % dans le domaine social et médico-social, 11 % dans celui de l'enseignement, 3 % dans le sport, et 3 % dans la culture. La moitié d'entre elles emploient 1 ou 2 salariés. Au total, cela représente 4 850 emplois, les trois quarts à temps plein et un quart à temps partiel qui vont d'un mi-temps à parfois seulement quelques heures (ainsi en est-il pour les éducateurs sportifs, les personnels de service, les femmes de ménage).

59 % d'hommes dans les instances dirigeantes

Les instances de direction des associations meusiennes sont composées à 59 % d'hommes, pour seulement 41 % de femmes. Toutefois, depuis quelques années, les différences entre l'engagement des hommes et celui des femmes ont tendance à s'atténuer. Les taux de suivi des formations gratuites de bénévoles mises en place par l'État mettent en effet en évidence une participation majoritaire des femmes (65 %). Par ailleurs, les demandes d'aide juridique au fonctionnement statutaire auprès du Délégué départemental à la vie associative viennent pour 73 % des femmes.

Dans les postes de président, la place des hommes est aujourd'hui toujours prépondérante (66 %), mais se réduit (elle était de 75 % en 2006). Le faible renouvellement des fonctions de président, qui concerne de nombreuses associations, peut expliquer la faiblesse de la participation des femmes aux processus de décision. Néanmoins on

1 Plus de 10 000 associations créées depuis 1901

Créations d'associations loi 1901 déclarées au Journal officiel dans la Meuse

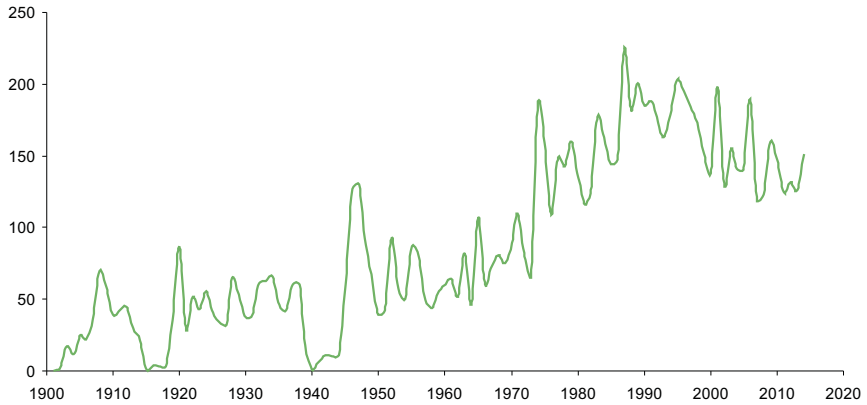

Source : Délégation départementale à la vie associative de la Meuse

observe une montée en puissance des femmes présidentes d'associations dans les structures créées à partir de 2010. Ce phénomène s'explique notamment par un double mouvement de croissance : celui de l'offre de postes de président dans les associations nouvelles et celui de la croissance de la participation des femmes dans les conseils d'administration. L'acquisition de connaissances en matière de gouvernance associative et de compétences dans le fonctionnement légal associatif facilite cette évolution.

Les jeunes dans des actions limitées dans le temps et aux résultats concrets

Environ un quart des associations meusiennes éprouvent des difficultés à renouveler leur ressource bénévole investie dans les conseils d'administration, une situation due parfois au fait que certains dirigeants sont réticents à partager les responsabilités. Cette carence d'administrateurs ressentie dans certaines associations est également due à la natalité associative meusienne, qui est forte et génère chaque année une demande importante du nombre d'administrateurs (environ 960).

Lorsque des jeunes et des femmes sont volontaires, le plus souvent, ils n'osent pas s'investir dans les fonctions d'administrateurs parce qu'ils ne s'estiment pas suffisamment compétents. Dans un environnement réglementaire de plus en plus complexe, ils doivent donc acquérir des compétences s'ils veulent s'investir dans la réalisation du projet associatif.

Enfin, la «crise du bénévolat», notamment celui des jeunes, n'a pas l'évidence qu'on lui prête un peu trop hâtivement. Il n'y a pas moins de jeunes qui s'investissent dans le mouvement associatif. Au contraire, depuis une dizaine d'années, les moins de 26 ans s'impliquent fortement dans les associations, mais ils s'intéressent davantage à la réalisation d'une action limitée dans le temps et qui doit avoir des résultats concrets rapidement. Aussi, ils ne poursuivent leur participation que s'ils sont satisfaits des résultats et intéressés par l'étape suivante, sinon, ils rejoignent une autre association. C'est ce que les sociologues nomment «le zapping associatif».

Moins de subventions, plus de recettes propres et de partenariats financiers

Il y a moins d'une décennie, 60 % des associations bénéficiaient des aides financières publiques. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 42 %. De fait, 58 % fonctionnent essentiellement grâce aux produits des recettes de manifestations qu'elles organisent.

La moitié des associations bénéficient de subventions en nature des collectivités (prêt de locaux et d'équipements). Un tiers tirent des ressources de fonds privés tels que le mécénat, le sponsoring et les subventions des fondations. On est ainsi passé d'une logique de sollicitations quasi systématiques de demande de subventions aux pouvoirs publics, à celle de demande de partenariats financiers dont la pertinence est mesurée au regard de l'intérêt général.

Les associations, dont la principale ressource est la ressource humaine bénévole (91 %), n'ont pas ressenti la baisse des aides publiques comme un choc frontal, celle-ci n'ayant été ni drastique ni soudaine. Peu d'entre elles ont été impactées et cette situation n'a en rien changé leur projet associatif. Leur vitalité n'a pas été entamée, et il semble même qu'elle se soit renforcée (comme par effet de réaction vitale, peut-être).

En ce qui concerne les associations employeurs, soit 9 % des associations actives, l'adaptation s'est assez bien effectuée aussi, au prix parfois d'une mutualisation des compétences des salariés des structures. Toutefois, en dépit de ce qui a pu leur paraître comme une mise en demeure de rationaliser l'utilisation des ressources publiques dont elles bénéficiaient, rares sont celles qui ont procédé à des suppressions de postes. De surcroît, aucune de ces associations employeurs n'a dû cesser ses activités. Par contre, nombre d'associations, employeurs ou non, ont sollicité l'aide technique et pédagogique de l'État pour accompagner cette évolution et les aider à développer leurs projets.

Aide technique et pédagogique

Il ressort de ces constats que la majorité des associations meusiennes n'a pas tant besoin d'aide financière que d'aide technique et pédagogique. Or, une grande majorité d'associations (75 %) est dépourvue d'accompagnement (seules 25 % des associations meusiennes sont fédérées). Par conséquent, les dirigeants associatifs sont isolés et doivent faire face aux difficultés de fonctionnement de leurs structures.

Face à ce constat, l'État a développé un dispositif d'aide concrète aux bénévoles, orienté selon quatre axes : une primo-information prodiguée par les personnes-ressources «associations» des services préfectoraux, de l'information juridique dispensée par le Délégué départemental à la vie associative, des formations à la résolution des problématiques de fonctionnement, et un guide du dirigeant associatif («Les statuts de la liberté»), outil méthodologique qui expose les principes essentiels de fonctionnement d'une association.

La vitalité associative meusienne qui s'exerce dans une riche diversité engage l'État à maintenir et à développer son soutien aux 29 000 hommes et femmes qui dirigent et animent le secteur associatif du département. Cette aide et cet accompagnement des bénévoles peuvent aussi encourager les citoyens, dont les jeunes, à s'engager dans des actions altruistes au sein d'un collectif démocratique responsable.

L'histoire du mouvement associatif meusien

1901-1918 : esprit de guerre et de défense

De 1903 à 1914, 60 % des associations proposent des activités de préparation militaire. Les autres associations relèvent du domaine de la famille, de la santé, de l'agriculture et de l'élevage. En 1914, on compte 420 associations en Meuse. La Première Guerre mondiale met en sommeil la majeure partie d'entre elles au profit d'actions de solidarité envers les soldats et les familles.

1919-1944 : l'entraide

À la fin de la guerre, 60 % des associations créées concernent la reconstruction des villages fortement endommagés. Et puis on élabore un avenir plus prometteur avec des associations professionnelles, économiques et aussi ludiques. Mais le retour à la guerre met un frein à cette dynamique : de 1942 à 1944, seulement une quinzaine d'associations sont créées.

1945-1973 : amicales et associations familiales

La paix déclenche une recrudescence des créations. En 1945, 60 associations voient le jour, 25 % d'entre elles se consacrent à la solidarité. En 1946, ce sont 120 associations qui sont créées, dont 30 % d'amicales et 20 % d'associations familiales. À partir de 1948 on entre dans une période de 25 ans d'euphorie associative. On assiste au développement de l'esprit civique et de l'implication des citoyens dans leur vie quotidienne.

1974-1987 : la culture se démocratise

De 1976 à 1986, la période d'euphorie s'amplifie et 130 associations sont créées chaque année. La moitié des associations nouvelles sont à vocation culturelle ou de loisirs. La dynamique associative accompagne également la conjoncture économique : aide aux personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle.

1988-2014 : activités variées

La vie associative se développe partout, dans les villes, les bourgs, les villages ; 160 associations sont créées chaque année dans 270 types d'activité. Les citoyens meusiens œuvrent pour faire évoluer un mouvement associatif adapté aux attentes des habitants.

Baisse de l'emploi, forte montée du chômage

En 2013, la Meuse compte 64 000 emplois dont 56 100 emplois salariés. Depuis 2008, près de 3 100 emplois ont disparu, notamment 1 200 dans l'industrie où seul l'agro-alimentaire parvient à conserver ses effectifs. Le poids du tertiaire marchand demeure à un niveau parmi les plus faibles de France métropolitaine. Le tertiaire non marchand voit les effectifs de l'action sociale progresser mais surtout l'emploi dans l'enseignement se réduire, en lien avec une population vieillissante et une démographie peu dynamique, et reste tributaire d'un financement public amené sans doute à se réduire. La crise a propulsé le nombre de demandeurs d'emploi à un niveau très élevé. Le chômage touche particulièrement les jeunes et les séniors. Plus encore que leurs cadets, ces derniers sont fortement exposés au chômage de longue durée.

Philippe Debard, Insee Lorraine

Le département de la Meuse compte 64 000 emplois qui se répartissent entre 56 100 emplois salariés et 7 900 emplois non salariés (indépendants) à la fin 2013. Le tertiaire en compte à lui seul un peu plus de 45 000, mais il ne représente que 71 % des emplois (contre 76 % dans la France de province), du fait notamment d'une surreprésentation des emplois dans l'agriculture (près de 7 % dans la Meuse, contre 3 % dans la France de province).

Industrie : recul comme ailleurs en France

L'industrie avec ses 10 400 emplois, dont 9 900 salariés, représente 16 % des emplois meusiens. Cette part se situe juste un point au-dessus de celle observée dans la région (15 %), mais assez nettement en deçà de celle des départements voisins que sont la Haute-Marne, les Vosges et les Ardennes (19 % à 21 %).

La métallurgie et l'industrie agro-alimentaire (plus de 2 400 salariés chacune) sont les secteurs dominants de l'industrie meusienne.

La métallurgie y est proportionnellement 2,2 fois plus représentée que dans la France de province, ce qui en fait une spécificité du département. Entre 2008 et 2013, elle y a plutôt mieux résisté, ne perdant que 140 emplois (- 6 %, contre - 12 %).

Dans l'industrie agro-alimentaire, présente dans la Meuse à travers notamment plusieurs fromageries, les effectifs sont stables depuis au moins cinq ans. Entre 2008 et 2013, parmi les principaux secteurs industriels meusiens, c'est le seul dont les effectifs n'ont pas diminué. Pour le département, il s'agit d'une filière stratégique en aval de la filière agricole, et qui jusqu'ici ne souffre pas de délocalisation. C'est donc aussi un réservoir d'emplois à ne pas négliger. D'ici 2025, l'industrie agro-alimentaire pourrait même, du fait du vieillissement de ses actifs (près de 25 % ont plus de 50 ans en 2013) représenter un «besoin théorique» de 600 recrutements.

Les autres activités industrielles d'importance sont, par ordre décroissant d'effectifs salariés, le bois-papier (590 emplois), les matériels de transport (580), la chimie (535), le caoutchouc-plastique (415), l'habillement-cuir (410), etc.

Entre 2008 et 2013, l'industrie meusienne a perdu au total 1 200 postes, soit une baisse de 10 %, comprise entre celles observées en France et en Lorraine (respectivement - 9% et - 15 %). La Meuse n'échappe donc pas au recul général de l'emploi industriel (338 000 emplois perdus en France métropolitaine entre 2008 et 2013). Néanmoins, sur cette période de cinq ans, elle résiste un peu mieux que ses voisines champardennaises : Ardennes, Marne et Haute-Marne (- 16 % chacune) et surtout que les Vosges (- 19 %).

Tertiaire marchand : retard non comblé

Le tertiaire marchand compte 20 100 emplois dans la Meuse, dont 17 300 salariés. Dans le département, il ne représente toutefois que 31 % de l'ensemble des emplois, contre 43 % dans la France de province. À ce sujet, le retard de la Meuse n'est donc toujours pas comblé et le département se classe dans les trois derniers de métropole, à égalité avec la Creuse et la Lozère.

Le commerce et la réparation d'automobiles (6 100 salariés) constituent la première activité en termes d'effectifs, largement devant le transport et l'entreposage (2 500 salariés). Toutefois, entre 2008 et 2013, ces activités accusent un repli de leurs effectifs plus marqué dans la Meuse que dans la France de province.

Les services administratifs et de soutien (2 300 salariés), la finance-assurance (1 200 salariés) et l'hébergement et la restauration (1 150 salariés) sont les autres activités majeures du tertiaire marchand meusien. Mais entre 2008 et

1 Près de 5 % d'emplois perdus dans la Meuse en cinq ans

Évolution de l'emploi total entre 2008 et 2013

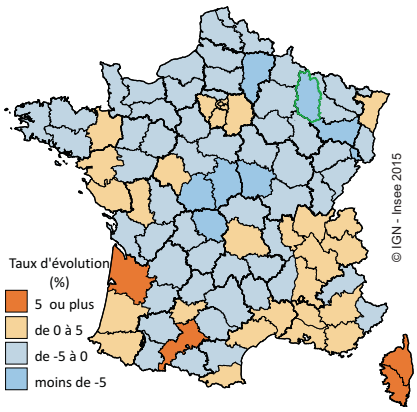

Champ : emploi salarié et non salarié au 31 décembre
Meuse : - 4,6 %
Lorraine : - 4,1 %
France de province : + 0,5%

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi

2 Le Nord-Est frappé par le déclin industriel

Évolution de l'emploi dans l'industrie entre 2008 et 2013

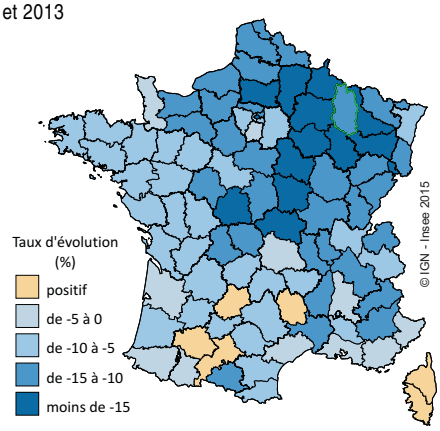

Champ : emploi salarié et non salarié dans l'industrie au 31 décembre
Meuse : - 10 %
Lorraine : - 15 %
France de province : - 9 %

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi

3 Recul de l'emploi salarié dans tous les secteurs, sauf IAA, finance-assurance et action sociale

Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2013 (%)

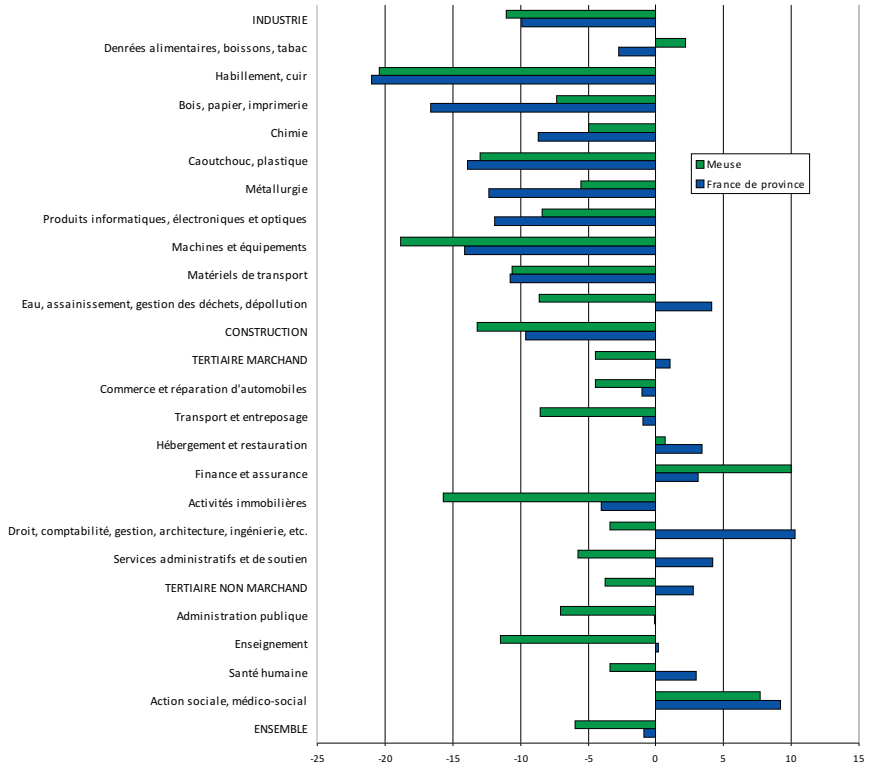

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi 2008 (définitives) et 2013 (provisoires)

2013, les effectifs des services administratifs et de soutien sont en baisse à l'inverse de ce que l'on observe dans la France de province, et ceux des deux autres secteurs progressent mais moins rapidement qu'au niveau national.

Au final, au fil du temps, le tertiaire marchand dans la Meuse évolue peu, si ce n'est à la baisse. Son avenir ne s'annonce guère plus favorable. Dans une économie actuelle morose, le commerce souffre alors même que le e-commerce lui grignote des parts de marché. Le transport résiste, mais est soumis à une rude concurrence internationale. Enfin, des secteurs qui ailleurs se développent, tels la recherche-développement ou l'informatique, sont ici quasiment inexistants.

Tertiaire non marchand : sur-représenté mais vulnérable

Le tertiaire non marchand regroupe 25 100 emplois, dont 24 200 salariés. De fait, dans la Meuse, il apparaît comme nettement surreprésenté : 39 % des emplois du département, contre moins de 35 % dans la France de province.

4 Une spécificité qui perdure dans la métallurgie

Emploi salarié en Meuse en 2013

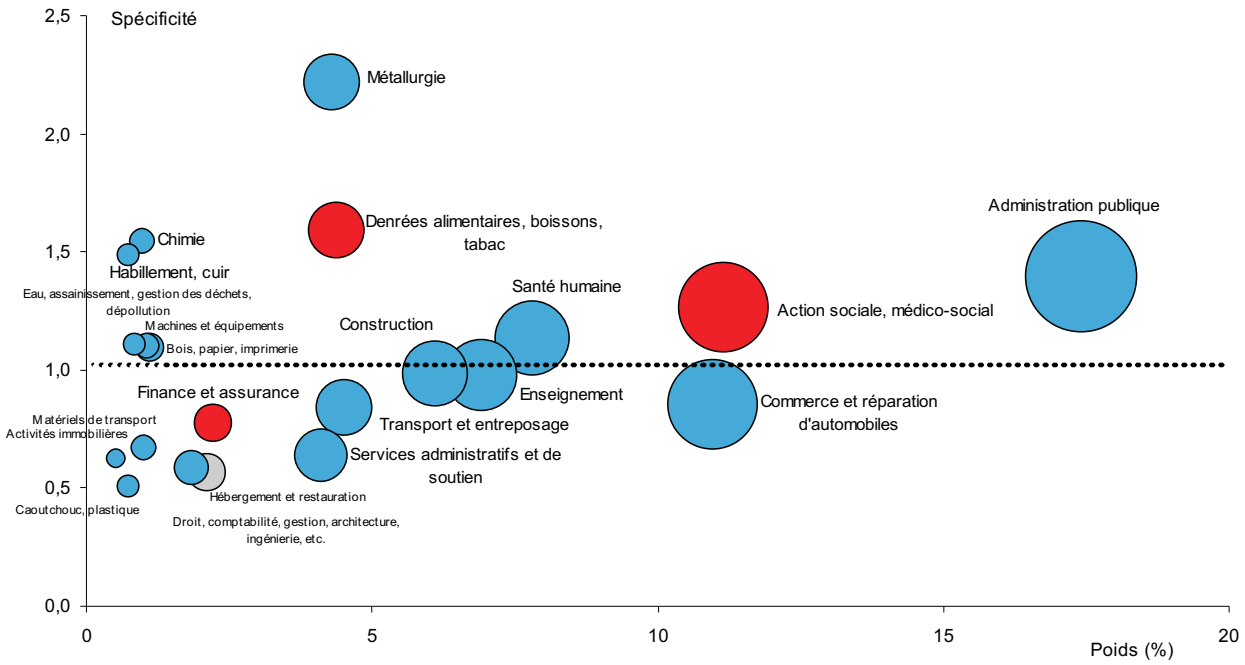

Le poids représente la part des emplois salariés du secteur dans l'emploi salarié total en Meuse.
La spécificité est le rapport entre le poids du secteur en Meuse et le poids du même secteur en France (hors Île-de-France). Une spécificité de 1 indique qu'un secteur est aussi représenté en Meuse qu'en France.
La taille des cercles est proportionnelle aux effectifs. Un cercle rouge indique des effectifs en hausse entre 2008 et 2013 ; un cercle bleu correspond à des effectifs en baisse ; un cercle gris traduit une stagnation.
Exemple : les 2 430 emplois salariés dans la métallurgie représentent 4,3 % de l'ensemble de l'emploi salarié en Meuse, contre 2,0 % en France (hors Île-de-France). Leur spécificité en Meuse est donc de 2,15.
Source : Insee, estimations annuelles d'emploi salarié

L'administration publique (y compris la Défense) emploie notamment près de 9 800 salariés, devant l'action sociale (6 200), la santé (4 400) et l'enseignement (3 800).
Cet édifice reste toutefois vulnérable. Entre 2008 et 2013, les effectifs salariés de l'action sociale ont progressé de 8 % mais ceux de l'enseignement ont chuté de 12 % (respectivement + 9 % et stabilité dans la France de province). Cette situation reflète avant tout une population vieillissante et plus généralement une démographie peu dynamique, tout en restant tributaire d'un financement public amené sans doute à se réduire dans le futur.

5 Emploi salarié (estimations)

Secteur d'activité	2013			Évolution 2008-2013		
	Meuse			Meuse		France (*)
	Nombre	Poids (%)	Spécificité (**)	Nombre	(%)	(%)
INDUSTRIE	**9 925**	**17,7**	**1,2**	**-1 236**	**-11,1**	**-9,9**
Industries extractives	95	0,2	1,5	-55	-36,7	-14,0
Denrées alimentaires, boissons, tabac	2 480	4,4	1,6	54	2,2	-2,7
Habillement, cuir	410	0,7	1,5	-105	-20,4	-21,0
Bois, papier, imprimerie	594	1,1	1,1	-47	-7,3	-16,6
Chimie	535	1,0	1,5	-28	-5,0	-8,7
Pharmacie	130	0,2	0,7	9	7,4	-5,4
Caoutchouc, plastique	415	0,7	0,5	-62	-13,0	-13,9
Métallurgie	2 426	4,3	2,2	-143	-5,6	-12,4
Produits informatiques, électroniques et optiques	262	0,5	0,9	-24	-8,4	-11,9
Équipements électriques	57	0,1	0,2	-123	-68,3	-12,6
Machines et équipements	577	1,0	1,1	-134	-18,8	-14,1
Matériels de transport	583	1,0	0,7	-69	-10,6	-10,8
Autres industries manufacturières	712	1,3	1,0	-406	-36,3	-13,3
Electricité, gaz, vapeur et air conditionné	191	0,3	0,5	5	2,7	4,5
Eau, assainissement, gestion des déchets, dépollution	458	0,8	1,1	-43	-8,6	4,1
CONSTRUCTION	**3 428**	**6,1**	**1,0**	**-520**	**-13,2**	**-9,6**
TERTIAIRE MARCHAND	**17 344**	**30,9**	**0,7**	**-811**	**-4,5**	**1,1**
dont :						
Commerce et réparation d'automobiles	6 154	11,0	0,9	-286	-4,4	-1,0
Transport et entreposage	2 521	4,5	0,8	-235	-8,5	-1,0
Hébergement et restauration	1 162	2,1	0,6	8	0,7	3,4
Edition, audiovisuel et diffusion	126	0,2	0,6	-17	-11,9	-7,7
Télécommunications	113	0,2	0,5	-33	-22,6	-12,2
Informatique et services d'information	62	0,1	0,1	-3	-4,6	19,6
Finance et assurance	1 219	2,2	0,8	111	10,0	3,1
Activités immobilières	280	0,5	0,6	-52	-15,7	-4,0
Droit, comptabilité, gestion, architecture, ingénierie, etc.	1 031	1,8	0,6	-36	-3,4	10,3
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	227	0,4	0,6	-19	-7,7	-4,8
Services administratifs et de soutien	2 284	4,1	0,6	-140	-5,8	4,2
Arts, spectacles et activités récréatives	315	0,6	0,6	-36	-10,3	2,9
Autres activités de services	966	1,7	0,8	-1	-0,1	2,7
Ménages employeurs	844	1,5	0,8	-71	-7,8	-10,9
TERTIAIRE NON MARCHAND	**24 227**	**43,2**	**1,2**	**-948**	**-3,8**	**2,8**
Administration publique	9 788	17,4	1,4	-741	-7,0	-0,1
Enseignement	3 854	6,9	1,0	-499	-11,5	0,2
Santé humaine	4 360	7,8	1,1	-154	-3,4	3,0
Action sociale, médico-social	6 225	11,1	1,3	446	7,7	9,2
ENSEMBLE	**56 114**	**100,0**	**1,0**	**-3 544**	**-5,9**	**-0,9**

(*) France de province (**) Poids du secteur dans la Meuse rapporté au poids du même secteur dans la France de province
Note : l'ensemble tient compte de l'agriculture

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi 2008 (définitives) et 2013 (provisoires)

14 200 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C au 31 octobre 2014

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C a augmenté fortement (+ 43 %) entre janvier 2004 et octobre 2014, passant de 9 900 à 14 200 personnes. Cette hausse est à relier à la dégradation de l'environnement économique consécutive à la crise financière de 2008. En effet, entre janvier 2004 et juin 2008, la demande d'emploi était en phase de repli (- 12 %), et ce n'est qu'à partir de l'automne 2008 que la hausse de la demande d'emploi s'est installée (+ 62 % entre juin 2008 et octobre 2014).

Aucune catégorie d'âge n'est épargnée. Ainsi, entre juin 2008 et octobre 2014, les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans subissent une hausse de 38 %. Pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, la progression est de + 132 %. Pour ceux-ci, outre le climat économique morose, l'évolution s'explique par l'allongement de la durée d'activité requise. Au final, fin octobre 2014, 18 % des demandeurs d'emploi meusiens ont moins de 25 ans, et 24 % ont plus de 50 ans.

Près de la moitié des demandeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi

Entre juin 2008 et octobre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi meusiens de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an a très fortement augmenté, faisant plus que doubler pour passer de 2 800 à 6 700 (+ 139 %).

La persistance des difficultés sur le marché du travail meusien conduit à ce que fin octobre 2014, 47 % des demandeurs d'emploi ont une ancienneté d'inscription supérieure à un an, et pour 26 % d'entre eux, elle est de plus de deux ans.

L'ancienneté d'inscription est largement liée à l'âge du demandeur. Si une minorité des jeunes (26 %) sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, une large majorité des séniors pâtissent de cette situation (65 %).

6 Le nombre de demandeurs a bondi depuis 2008

Demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) dans la Meuse de 2004 à 2014

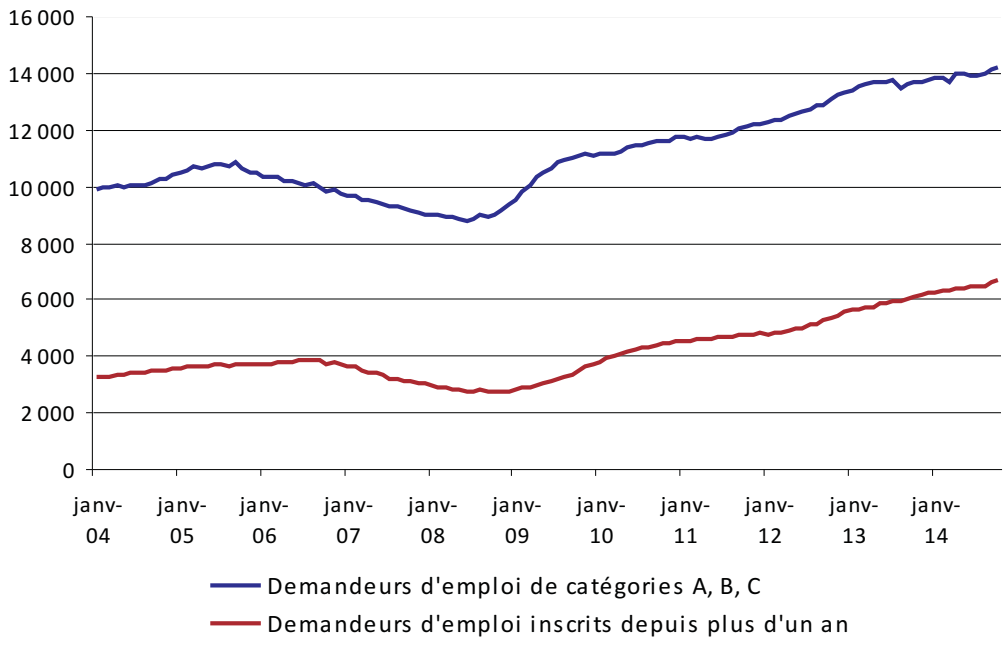

Source : Pôle emploi-Dares, données corrigées des variations saisonnières

Des niveaux de formation et de qualification plus faibles qu'en Lorraine

Les demandeurs d'emploi meusiens possèdent un niveau de formation plus faible que leurs homologues lorrains. En octobre 2014, 18 % ne possèdent pas de diplôme (contre 17 % au niveau régional). Mais surtout, les demandeurs d'emploi possédant un niveau supérieur ou égal à la licence sont moins présents dans la demande d'emploi meusienne (5 %) qu'en Lorraine (8 %).

Ces écarts rejaillissent sur les qualifications des demandeurs d'emploi meusiens. Ainsi, les demandeurs d'emploi ayant un niveau de qualification d'ouvrier non qualifié ou d'employé non qualifié sont en proportion plus nombreux dans la Meuse qu'en Lorraine. À l'inverse, les cadres sont moins représentés, avec une proportion de 2,2 % dans la Meuse, soit 1,4 point de moins qu'en Lorraine (3,6 %).

Jérôme Fornalczyk, Pôle emploi Meuse

Un marché du travail transdépartemental et transfrontalier

Près de 89 000 actifs résident dans la Meuse. Bar-le-Duc et Verdun sont les premiers pôles d'emplois vers lesquels ils convergent chaque matin, mais les agglomérations du Sillon lorrain, Saint-Dizier, la Belgique et le Luxembourg en attirent également un nombre croissant. La voiture est le mode de déplacement privilégié. Le taux d'activité des femmes progresse. Il est le plus élevé dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, mais globalement, il reste inférieur de 10 points à celui des hommes. L'absence de pôle d'enseignement supérieur fait que les jeunes qui restent dans la Meuse entrent plus tôt sur le marché du travail. À l'horizon 2030, le nombre d'actifs baisserait fortement dans l'arrondissement de Bar-le-Duc. Près d'un actif meusien sur trois devrait partir à la retraite d'ici 2020. Le secteur des services et la fonction publique seront les plus concernés par ces départs.

Pierre-Yves Berrard, Insee Lorraine

En 2011, la population active résidant dans la Meuse est constituée de 88 600 personnes, dont 77 500 occupent un emploi (soit 87 %). Les agglomérations de Bar-le-Duc et de Verdun sont les premiers pôles d'emplois, vers lesquels plus de 27 000 personnes convergent chaque jour.

Hausse du nombre d'actifs dans l'arrondissement de Verdun

Entre 2006 et 2011, le nombre d'actifs n'a progressé que de 500 personnes (soit moins de 0,1 %). Cette hausse n'a en outre concerné que la population active sans emploi (+ 1 200 personnes), la population en emploi ayant quant à elle subi un recul (- 700 personnes).

Du fait de sa proximité avec la partie nord du Sillon lorrain (Metz, Thionville, Briey), la Belgique et le Luxembourg, l'arrondissement de Verdun (près de 40 000 actifs) a pu profiter du marché de l'emploi dans le nord de la métropole lorraine et dans les pays frontaliers. Il a été l'unique moteur de la croissance de la population active du département, avec un nombre d'actifs en progression de 1 200 personnes en cinq ans (dont 700 pour la population en emploi).

À l'inverse, l'arrondissement de Bar-le-Duc a vu sa population active décroître de près de 850 personnes, sous le coup notamment d'une chute du nombre d'actifs occupés (- 1 150 personnes). La population active de l'arrondissement de Commercy n'a quant à elle augmenté que très légèrement (environ 130 personnes).

Un actif occupé sur cinq travaille hors du département

Parmi les 77 500 actifs occupés résidant dans la Meuse, 16 300 ne travaillent pas dans le département (soit 21 %, contre 19 % en 2006). Cette proportion atteint 23 % dans l'arrondissement de Commercy. Ce dernier ne disposant pas de grand pôle d'emplois sur son territoire voit sa main-d'œuvre attirée principalement par les pôles de Nancy et de Toul.

Parmi les actifs meusiens qui travaillent hors du département, 5 200 se dirigent vers la Meurthe-et-Moselle, près de 3 150 franchissent la frontière de la Belgique ou du Luxembourg et 2 900 travaillent en Haute-Marne (presque exclusivement des habitants de l'arrondissement de Bar-le-Duc). Ces trois destinations concernent ainsi plus de 70 % des Meusiens sortant du département pour se rendre sur leur lieu de travail.

En sens inverse, seulement 6 700 personnes résidant dans un autre département français (1) viennent travailler dans la Meuse. De fait, dans les échanges d'actifs avec les autres territoires, la Meuse affiche un déficit de 9 600 personnes.

Dans aucun des trois arrondissements meusiens, le nombre des travailleurs

(1) Les travailleurs résidant à l'étranger et travaillant dans la Meuse ne sont pas pris en compte.

1 Peu d'échanges d'actifs entre les arrondissements meusiens

Principaux déplacements domicile-travail

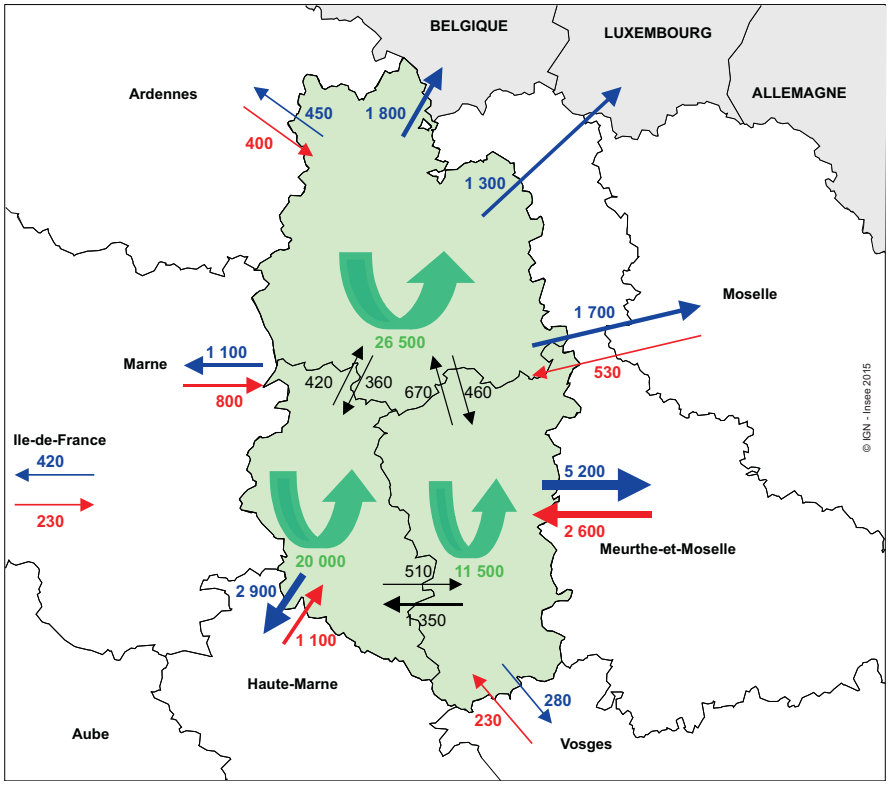

Source : Insee, recensement de la population 2011

entrants n'excède celui des travailleurs sortants. L'arrondissement de Bar-le-Duc attire le plus de travailleurs habitant un autre département (4 500 personnes) et limite son déficit des navettes domicile-travail à 1 000 personnes. Ce déficit s'élève à 5 100 personnes pour l'arrondissement de Verdun et 3 500 personnes pour l'arrondissement de Commercy. Ces déficits peuvent être vus comme un manque d'emploi local qui oblige les actifs meusiens à chercher du travail hors des limites du département. Mais ils peuvent aussi signifier que la Meuse est un territoire attractif pour des actifs qui ont décidé d'y habiter tout en travaillant ailleurs.

Nombre de frontaliers en hausse

Chaque jour, 3 150 actifs meusiens, soit 4 % des actifs occupés, franchissent la frontière pour travailler en Belgique (1 800) ou au Luxembourg (1 300). Entre 2006 et 2011, leur nombre s'est accru de 20 %. Pour les seuls frontaliers de nationalité belge vivant dans la Meuse (700 personnes en 2011), l'augmentation atteint 26 %. Cette évolution révèle que le marché du travail transfrontalier n'est pas qu'une opportunité d'emploi pour les travailleurs de nationalité française, mais qu'il représente également un avantage à résider en France pour les travailleurs wallons.

La Communauté de communes (CC) du Pays de Montmédy, seule intercommunalité limitrophe de la Belgique, regroupe presque la moitié des travailleurs frontaliers meusiens, soit près de 1 500 personnes. Dans cette CC, un actif occupé sur deux travaille désormais à l'étranger, soit la proportion de loin la plus élevée de toute la Meuse. La Belgique est le pays de travail de 85 % de ces frontaliers, et parmi eux quatre sur dix sont de nationalité belge, soit plus de 600 personnes.

Le travail frontalier a également un impact fort dans d'autres territoires du département. D'une part, dans la commune de Bouligny et la CC de Spincourt, où la proportion de travailleurs frontaliers est supérieure à 25 %. Les frontaliers résidant dans ces deux zones travaillent pour la plus grande partie au Luxembourg. D'autre part, dans la CC de la Région de Damvillers et celle du Pays de Stenay, où plus d'un actif sur dix travaille de l'autre côté de la frontière.

2 Un travailleur sur deux de la CC du Pays de Montmédy est frontalier

	Nombre de frontaliers	dont vers la Belgique (%)	dont vers le Luxembourg (%)	Nombre d'actifs occupés	Part de frontaliers (%)
CC du Pays de Montmédy	1 480	85	15	3 100	48
Commune de Bouligny	240	3	97	870	28
CC du Pays de Spincourt	620	32	69	2 320	27
CC de la Région de Damvillers	130	53	47	1 020	13
CC du Pays de Stenay	240	85	15	2 280	11
CC du Pays d'Étain	130	3	94	3 470	4
Autres EPCI	310	8	70	64 440	1
Meuse	**3 150**	**56**	**42**	**77 500**	**4**

Source : Insee, recensement de la population 2011

3 Huit déplacements domicile-travail sur dix en voiture

Répartition des modes de transports des actifs meusiens (%)

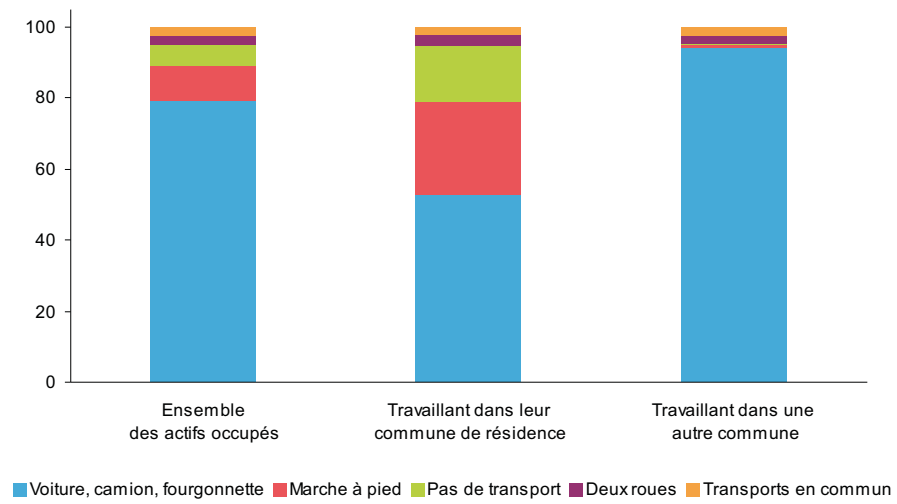

Source : Insee, recensement de population 2011

Peu d'alternatives à la voiture pour se rendre à son travail

Près de 80 % des actifs occupés résidant dans la Meuse vont travailler en voiture, soit un taux d'utilisation identique à celui observé en Lorraine et supérieur de 2 points à celui observé en France (hors Île-de-France). Quand le travailleur meusien réside et travaille dans la même commune, cette proportion se réduit à 53 %, mais elle avoisine les 95 % dès lors qu'il travaille en dehors de sa commune de résidence. Avec l'augmentation de la distance moyenne entre le domicile et le travail (de 14 kilomètres en 1999 à 21 kilomètres en 2011), se rendre au travail en voiture devient de plus en plus indispensable. De fait, un actif qui ne dispose pas de ce moyen de locomotion se trouve très pénalisé pour accéder au monde du travail.

Le réseau de transports en commun trop clairsemé n'est pas en mesure de répondre à ces nouveaux besoins. À peine 2 % des actifs meusiens l'utilisent. Même dans les agglomérations de Verdun et de Bar-le-Duc, où existent des réseaux urbains de bus, ceux-ci ne sont empruntés que par respectivement 3 % et 4 % des travailleurs susceptibles de les utiliser.

Pour pallier ce manque d'infrastructures, la marche à pied est le choix alternatif à la voiture privilégié par 10 % des actifs meusiens. Cette part s'élève à 28 % lorsque les actifs travaillent et résident dans la même commune. Avec seulement 2 % de l'ensemble des déplacements, l'utilisation du deux roues (motorisé ou non) est marginale.

Un taux d'activité supérieur chez les jeunes

Dans la Meuse, la part du nombre d'actifs dans l'ensemble de la population en âge de travailler s'établit à 71,6 %, soit un taux inférieur de 0,9 point au taux métropolitain mais supérieur de 0,6 point à celui de la Lorraine. Cet écart entre le département et la région s'observe en grande partie dans le bas de la pyramide des âges. Les jeunes résidant dans la Meuse entrent en effet sur le marché du travail plus précocement que les Lorrains du même âge. Le taux d'activité des 20-24 ans s'élève ainsi à 87 % pour les hommes et à 75 % pour les femmes, contre respectivement 74 % et 66 % en Lorraine.

L'absence de pôle universitaire majeur dans la Meuse explique pour partie ces résultats. En effet, les jeunes Meusiens qui

repoussent leur entrée sur le marché du travail pour suivre un cursus universitaire sont amenés à quitter le département. Ceci se reflète sur les niveaux de formation : 27 % seulement des actifs meusiens de moins de 35 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 34 % en Lorraine et en France métropolitaine.

Les femmes de plus en plus actives

Entre 2006 et 2011, le taux d'activité des Meusiennes est passé de 65 % à 67 % de la population féminine en âge de travailler. Le taux d'activité progresse également de deux points à l'échelle nationale, où les femmes continuent d'être davantage présentes sur le marché du travail (69 % en 2011 en France métropolitaine).

Dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, le taux d'activité des femmes reste le plus élevé avec 68,3 % des femmes de 15 à 64 ans, soit 2,5 points de plus que dans l'arrondissement de Verdun. Cette situation découle de l'offre d'emplois tertiaires liée notamment au statut de chef-lieu de département de la cité barisienne, mais aussi d'une industrie textile encore présente et féminisée.

Toutefois, si les femmes représentent désormais 46 % de la population active du département, globalement, leur taux d'activité reste inférieur de près de 10 points à celui des hommes.

Davantage d'employés et d'ouvriers

Dans la Meuse comme en Lorraine, la proportion d'employés et d'ouvriers est supérieure à celle observée en France métropolitaine, mais de manière plus marquée dans le département. Les 24 300 employés et les 23 200 ouvriers représentent en effet 31 % et 30 % des actifs occupés.

Les ouvriers sont désormais moins nombreux que les employés. Ce basculement s'est effectué principalement en raison d'une réduction de leurs effectifs (- 1 000 personnes entre 2006 et 2011, soit une baisse de 4 %), en lien avec le recul du nombre d'emplois dans l'industrie.

Dans les six intercommunalités les plus au nord du département, la proportion d'ouvriers est supérieure à 35 %, notamment dans la CC du Pays de Montmédy (41 %) et dans la commune de Bouligny (42 %). Une forte concentration d'ouvriers s'observe également dans le sud de la Meuse, en particulier dans la CC de la Haute-Saulx (45 %).

La surreprésentation des employés et ouvriers dans la Meuse se fait au détriment des professions intermédiaires (21 % des personnes en emploi contre 25 % en Lorraine ou en France métropolitaine), et surtout des cadres et professions intellectuelles supérieures (à peine 8 %, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine).

Le département présente enfin la particularité de compter près de 4 % d'agriculteurs

4 Les jeunes Meusiens entrent plus tôt sur le marché du travail

Taux d'activité par âge quinquennal de la population de 15 à 64 ans (%)

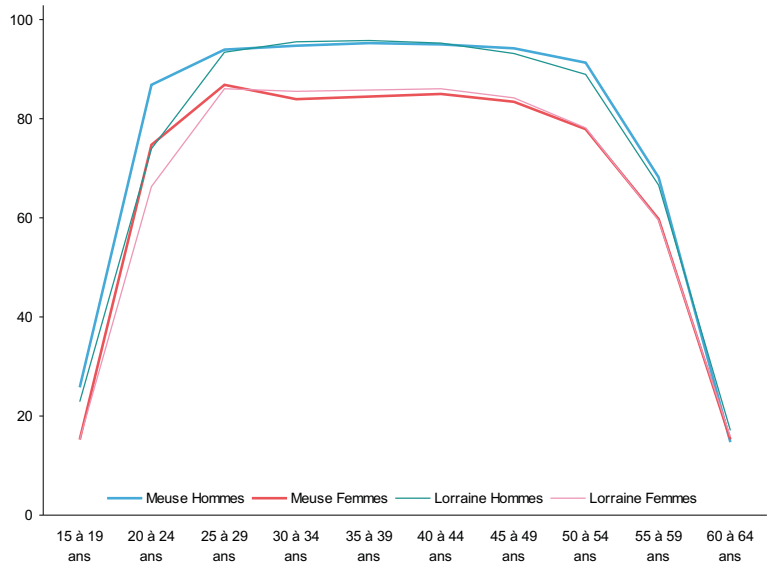

Source : Insee, recensement de la population 2011

5 Six personnes sur dix employés ou ouvriers

Répartition des actifs occupés selon la catégorie professionnelle (%)

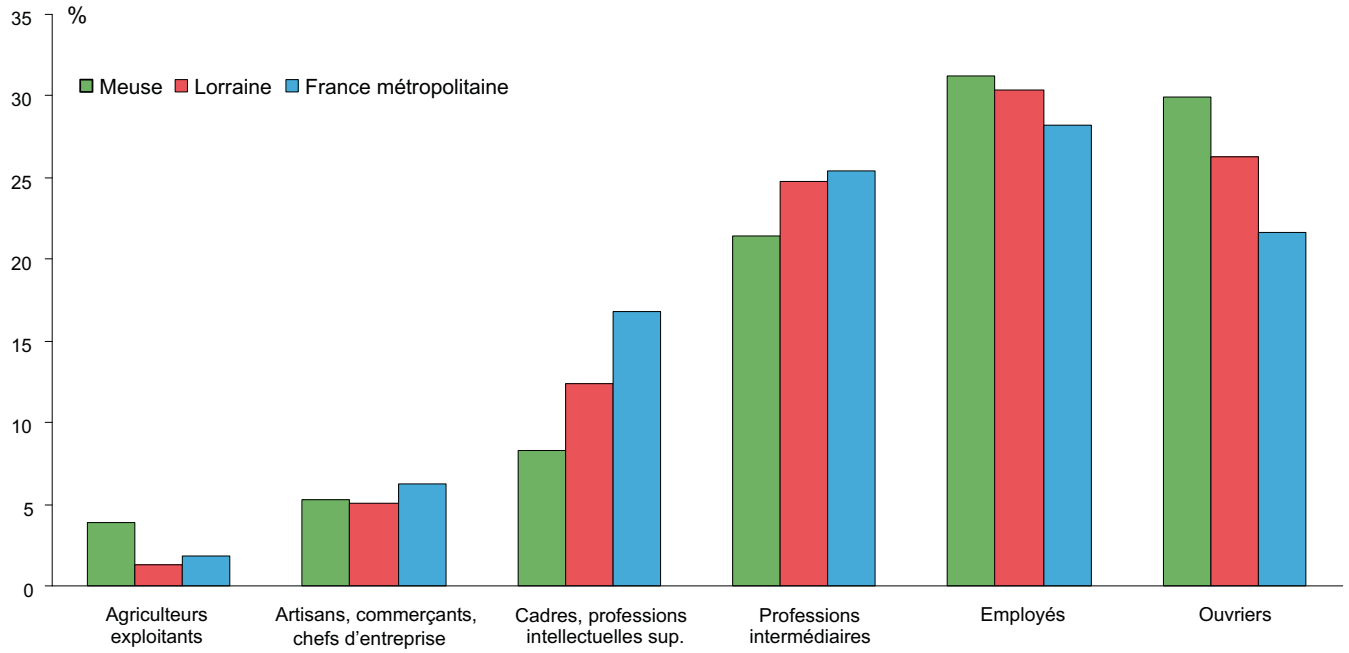

Source : Insee, recensement de la population 2011

exploitants, soit une part quatre fois plus élevée qu'en Lorraine. Dans la CC du Centre Argonne, limitrophe du département de la Marne, près d'une personne en emploi sur dix est agriculteur.

Vers une baisse du nombre d'actifs

Le prolongement des tendances démographiques et des comportements d'activité observés au cours des dernières années permettent de simuler l'évolution future de la population active meusienne durant les deux prochaines décennies. Entre 2011 et 2030, celle-ci pourrait diminuer de 1,3 %, ce qui correspond à une baisse d'environ 1 100 personnes. La baisse effective ne débuterait qu'aux alentours des années 2020, période à partir de laquelle les sorties massives du marché du travail des générations nombreuses issues du baby-boom commenceraient à surpasser les entrées. Dans ces projections qui tiennent compte des réformes récentes, les taux d'activité par âge sont de fait supérieurs à ceux observés actuellement, notamment pour les séniors.

Toutefois, le surplus du nombre d'actifs généré par ces réformes ne pourrait en aucun cas enrayer la chute du nombre d'actifs due au vieillissement des baby-boomers (même en élaborant des scénarios beaucoup plus optimistes).

L'arrondissement de Bar-le-Duc serait le plus touché. Il perdrait environ 3 500 actifs entre 2011 et 2030, soit plus d'un actif sur huit. Le réservoir de main-d'œuvre serait considérablement amoindri par un déficit migratoire et ne pourrait pas compenser les nombreux départs à la retraite à venir. En outre, contrairement aux deux autres arrondissements de la Meuse, de par son éloignement géographique celui de Bar-le-Duc ne pourrait pas bénéficier du rayonnement des pôles d'emploi de Nancy et de Metz, ni du travail frontalier. Forts de ces atouts, l'arrondissement de Verdun verrait à l'inverse sa population active augmenter de 5 % (+ 1 850 actifs), et celui de Commercy de 3 % (+ 550 actifs).

6 Forte baisse à venir dans l'arrondissement de Bar-le-Duc

Évolution de la population active par arrondissement (indice base 100 en 2011)

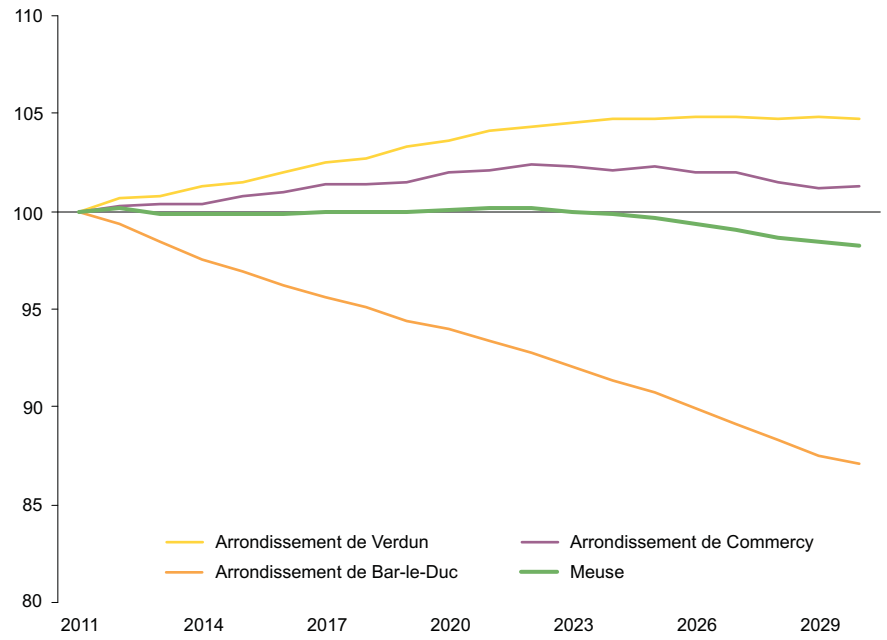

Source : Insee, modèle Omphale, projections de population active

Plus d'un travailleur sur trois à la retraite en 2020

Plus d'un tiers des 64 000 personnes travaillant dans les zones d'emploi meusiennes en 2009 auront quitté définitivement le marché du travail d'ici 2020, ce qui représente plus de 21 500 départs. Ce taux est supérieur de plus d'un point à celui de la France métropolitaine (32 %). La raison tient principalement à une surreprésentation des actifs de 50 ans et plus (40 % dans la Meuse, 37 % en métropole). À cela s'ajoute le fait que les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux dans la Meuse. Ayant fait moins d'études et commencé à travailler plus jeunes, souvent dans des métiers pénibles, ils partiront probablement en retraite plus tôt.

Le secteur des services (3 100 cessations d'activité) et la fonction publique (2 200 cessations) regrouperaient près d'un quart de l'ensemble des départs se produisant sur la période. Dans les métiers de services, très féminisés et à la moyenne d'âge élevée, 43 % des travailleurs devraient quitter le marché du travail d'ici 2020, notamment les assistantes maternelles (47 % de départs), les agents d'entretien et les aides à domicile (46 %). Les métiers des industries de process seraient également fortement touchés, avec 1 300 départs (41 %). Dans les métiers de la banque, près de 500 personnes (45 %) cesseraient leur activité. La situation serait similaire dans les métiers du travail des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.

Dans les métiers où la main-d'œuvre est plus jeune, les taux de départs en retraite seraient moins importants. C'est le cas par exemple de l'hôtellerie-restauration (25 %), de l'informatique (27 %) et du commerce (30 %).

Cette estimation du nombre de cessations d'activité ne permet toutefois pas de déduire un nombre de postes à pourvoir. Divers facteurs peuvent entraîner le non-remplacement d'un travailleur parti à la retraite : métier en crise ou en reconversion, gains de productivité, délocalisation de la production …

Projections de population active et simulation du nombre de départs en retraite

Les projections de population active reposent sur des hypothèses démographiques et de comportements d'activité. Dans un premier temps, une projection démographique est réalisée selon un scénario tendanciel : pour chaque arrondissement meusien, les taux de migration et la fécondité de 2007 sont maintenus sur la période de projection, les gains d'espérance de vie évoluent quant à eux parallèlement au scénario national (prolongeant les gains passés d'espérance de vie). Des taux d'activité par âge et sexe détaillés sont ensuite appliqués à cette projection. Il est possible d'isoler l'effet des taux d'activité et l'effet démographique.

L'estimation du nombre de cessations définitives d'activité s'appuie sur un modèle différent. Pour chaque travailleur recensé en 2009, on simule année après année s'il poursuit son activité ou se retire définitivement du marché du travail. Le départ ou maintien de l'acteur économique se fait en fonction de son âge, sexe, niveau de diplôme, régime de retraite et du contexte législatif (les dernières réformes sont intégrées). En répétant le processus jusqu'en 2020, on obtient une estimation du nombre des personnes présentes en 2009 qui auront quitté le marché du travail sur la période. Les résultats sont déclinés par âge, sexe et famille professionnelle (en 87 niveaux). Le modèle fait l'hypothèse que les individus ne changent pas de famille professionnelle et ne quittent pas la zone d'emploi où ils travaillent.

Un secteur de traditions résolument tourné vers l'avenir

L'artisanat, avec plus de 2 600 entreprises et près de 11 000 emplois, occupe une place essentielle dans l'économie de la Meuse, notamment en zone rurale et à travers les métiers du bâtiment et des services. Les chefs d'entreprise, qui restent en majorité des hommes, ont une bonne maîtrise de leur activité et sont plus jeunes que par le passé. Toutefois, le développement des statuts juridiques vers davantage de formes sociétaires et d'auto-entrepreneurs illustre la transformation du secteur vers un artisanat de moins en moins «classique». La formation des hommes est au cœur des préoccupations, tant pour la conduite, la transmission et la reprise des entreprises que pour la maîtrise des outils informatiques qui vient bousculer les habitudes et remettre en cause les situations acquises.

Alain Duterte, Chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse

Au 1er janvier 2014, l'artisanat meusien compte 2 619 entreprises, soit 10 700 personnes actives, réparties entre 1 550 travailleurs indépendants, 8 000 salariés, 550 apprentis, 600 conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux. Au sein de la population active départementale, l'artisanat occupe près d'une personne sur sept. Malgré les difficultés du moment, sa place dans l'économie départementale reste donc essentielle.

Offre de produits et services du quotidien

Les entreprises meusiennes de l'artisanat se répartissent en quatre grands secteurs d'activité : l'alimentation (14 %), le bâtiment (41 %), la production (15 %) et les services (30 %).
Près de sept artisans sur dix évoluent sur des marchés de proximité dont l'ampleur résulte de l'importance de la population locale. Boulangers, bouchers, coiffeurs, électriciens, maçons, garagistes et bien d'autres encore, sont concernés par cette offre de produits et services apportés quotidiennement aux habitants des territoires.
Les secteurs de la production, souvent synonymes d'ouverture sur des marchés extérieurs, occupent, quant à eux, moins d'un artisan sur six.

Implantation rurale

La nature de l'activité est un élément déterminant dans la localisation géographique des entreprises. Les métiers du bâtiment sont plutôt situés en milieu rural, et ceux de l'alimentation en milieu urbain. Au final, dans la Meuse, deux entreprises artisanales sur trois sont implantées en milieu rural, dans les communes de moins de 2 000 habitants (le rapport est inverse au niveau national). Ce constat n'a rien d'étonnant. Il résulte de la faible urbanisation du département. Parmi les 501 communes meusiennes, seulement 16 sont des communes urbaines.

Un homme dans la force de l'âge, qualifié et expérimenté

Le profil-type de l'artisan meusien ne déroge pas beaucoup aux standards nationaux. Les artisans restent majoritairement des hommes. Sauf dans des métiers précis tels que la coiffure, l'artisanat féminin a encore bien du mal à percer. Sur les 2 922 dirigeants d'entreprises recensés au Répertoire des métiers, on dénombre 2 143 hommes (63 %) pour 779 femmes (27 %).
L'âge moyen des artisans est de 44 ans, critère sur lequel ils ne diffèrent pas de leurs collègues des autres départements. Mais au cours des dernières années, cette moyenne d'âge a baissé : elle était de 47 ans en 2007. Cela s'explique surtout par le départ en retraite des générations du baby-boom et par un rajeunissement des candidats à l'installation.
Enfin, les artisans ont une bonne maîtrise de leur activité. À l'installation, quatre chefs d'entreprise sur cinq ont déjà un titre de qualification ou une solide expérience dans le métier qu'ils vont exercer (1). Un diplôme ou une expérience professionnelle d'au moins trois ans est d'ailleurs devenue obligatoire pour la plupart des métiers, au moment de l'installation. De fait, tous les nouveaux inscrits doivent dorénavant être qualifiés.

Formes sociétaires et auto-entrepreneurs

Depuis plusieurs années, de profonds changements animent le secteur des métiers. L'artisanat est en pleine mutation avec d'un côté, des entreprises de plus en plus structurées, et de l'autre, un auto-entreprenariat qui se développe. L'artisanat «classique» se fait de moins en moins sous forme individuelle. Il y a trente ans, un artisan sur dix travaillait en société. En 2014, ils sont plus de quatre sur dix (1 077 personnes morales pour 1 542 entreprises individuelles).
La taille des entreprises artisanales s'est également étoffée. L'effectif moyen des entreprises est passé de 2,5 salariés en 1996 à plus de 3 aujourd'hui. La durée de vie des

(1) source : dossier personnel d'immatriculation au Répertoire des Métiers des candidats à l'installation

1 Une prépondérance des métiers du bâtiment et des services

Secteurs d'activité	Au 01/01/2001		Au 01/01/2014	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Alimentation	457	19	367	14
Travail des métaux	143	6	120	4
Textile, cuir, habillement	36	2	30	1
Bois, ameublement	148	6	103	4
Autres fabrications	154	7	152	6
Bâtiment	774	33	1 069	41
Transports, réparations, autres services	648	27	778	30
Total	**2 360**	**100**	**2 619**	**100**

Source : fichier RIM

Des défis importants à relever

L'artisanat est toujours un excellent vecteur de promotion sociale et de réalisation personnelle. Les évolutions de toutes sortes (économiques, technologiques et sociétales) vont toutefois l'obliger à relever rapidement quelques défis d'envergure pour à la fois, lui permettre d'effectuer sa «mue» et l'aider à se développer sereinement.

Les enjeux se situent ainsi à plusieurs niveaux :

Lever les ambiguïtés de l'apprentissage

Toutes les entreprises, pour assurer leur pérennité, n'ont pas d'autre choix que d'investir dans la formation de la relève et la transmission des savoir-faire. Or, la situation actuelle, où les paroles sont souvent en complet décalage avec les actes, est très paradoxale. D'un côté, sont vantés les mérites de l'apprentissage, tout en diminuant ou supprimant les aides qui s'y rapportent. De l'autre, les chefs d'entreprise recherchent de la main-d'œuvre qualifiée ou des repreneurs, tout en s'engageant de moins en moins dans la formation des jeunes. L'objectif est donc de trouver rapidement les moyens de sortir de ce dilemme, pour éviter des lendemains très difficiles.

Gérer de manière plus optimale les ressources internes de l'entreprise

La formation et la qualification des hommes s'avèrent plus que jamais nécessaires. Devant la réduction des marges et les exigences de plus en plus nombreuses des clients ou des donneurs d'ordre, les artisans ne peuvent plus rester dans l'approximatif. Ils doivent améliorer leur organisation interne et la gestion de leurs moyens (management).

Adapter les activités à une société qui évolue

Les activités artisanales, comme beaucoup d'autres, se doivent de tenir compte des tendances actuelles concernant l'environnement (maîtrise énergétique, développement durable et autres pistes d'économie et de croissance alternatives…). Au-delà de la crise, c'est bien un changement de société auquel les artisans doivent aussi se préparer. La raréfaction des ressources de toutes natures incite donc à voir les choses autrement, pour être en adéquation avec les nouveaux marchés qui vont bientôt s'imposer à tous.

Professionnaliser les démarches commerciales

La gestion commerciale a, de tout temps, été un des principaux points faibles du secteur des métiers. Bons techniciens, les artisans ont longtemps cru que le bouche-à-oreille pouvait suffire, pour trouver des clients, affirmer leur notoriété et justifier leur manque d'investissement dans le domaine en question. Or, les technologies et outils actuels ne permettent plus de rester dans cette attitude. L'internet, en effet, a révolutionné cette approche du marché, obligeant les entreprises, sous peine de disparition à terme, à s'inscrire dans une démarche de communication et de vente plus professionnelle. Les conseils et formations pour une meilleure valorisation des produits et des prestations s'imposent désormais, tout comme une plus grande maîtrise des techniques de vente ayant recours aux outils informatiques.

Inciter au groupement d'entreprises (réponse aux appels d'offre)

De plus en plus de marchés exigent des entreprises une taille critique, pour y accéder. Souvent individualistes, les artisans doivent maintenant se situer dans une approche plus collective, pour ne pas se marginaliser et s'ouvrir à de nouveaux horizons. La mise en place d'une plateforme régionale de veille, d'information et de soutien aux entreprises artisanales dans leurs réponses aux appels d'offre devrait faire évoluer les choses.

Assurer davantage la pérennisation des structures (anticipation et préparation à la transmission-reprise)

En Meuse, une cinquantaine d'entreprises artisanales viables disparaît tous les ans, faute de repreneurs. Consciente de ce gâchis, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse a accru son implication dans toutes les étapes de ce dossier (détection, diagnostic, recherche de repreneurs). Elle bénéficie, à ce niveau, de l'appui d'un certain nombre de partenaires (Maison Meusienne de l'Emploi, Pôle Emploi, Direccte, notaires, experts-comptables, banquiers…).

Jouer la carte du numérique (internet, réseaux sociaux…)

Déjà évoqué ci-dessus pour le commercial, cet enjeu l'est dans toute la vie de l'entreprise, depuis la genèse du projet jusqu'à sa vie quotidienne. Cela met une pression supplémentaire sur les artisans, pour qu'ils soient plus attentifs à ce sujet (couverture de la zone où ils sont installés, meilleure utilisation des outils de communication…). Dans cette perspective, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse va installer un centre de ressources (numéripôle), pour permettre une meilleure prise en main d'internet et des opportunités qui y sont attachées.

entreprises s'est allongée. Actuellement, près de 40 % des entreprises inscrites au Répertoire des métiers ont une ancienneté supérieure ou égale à dix ans. Ce constat est renforcé par un autre chiffre, celui du taux de survie à cinq ans qui est proche de deux sur trois. Les indicateurs nationaux font plus souvent état, à ce niveau-là, d'une proportion de un sur deux.

Depuis avril 2009 et l'instauration de ce statut, les auto-entrepreneurs ont pris une place de plus en plus importante dans le stock global des entreprises. Un artisan sur six exerce dorénavant sous ce régime fiscal. Ils représentent précisément 427 des 2 619 entreprises artisanales meusiennes. Ce nouveau régime permet, en effet, d'échapper à de nombreuses contraintes financières, fiscales et réglementaires. Le démarrage d'une activité sous cette forme est donc plus facile et il devient quasiment la règle pour de nombreux porteurs de projet qui s'installent. Plus de 60 % d'entre eux choisissent cette formule pour «s'essayer».

Les activités du bâtiment et des services en forte progression

La répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité entre 2001 et 2014 met bien en évidence l'importance et l'évolution des différents métiers. Le nombre d'entreprises du bâtiment progresse fortement (+ 37 %), de même que celui des entreprises de services (+ 19 %). Inversement, les autres métiers de l'alimentation (- 21 %) et de la production (- 17 %) continuent de régresser. Ces tendances, qui sont loin d'être conjoncturelles, résultent au contraire, de changements profonds dans les modes de vie.

Depuis le début des années 2000, le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de 11 %. La plus forte progression s'est faite sur l'arrondissement de Commercy, principalement dans les secteurs de Commercy, de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et surtout de Void-Vacon. D'autres zones, plus rurales, territoires situés dans le nord meusien, les vallées de l'Aire et de la Saulx, ou franchement urbaines comme la zone de Verdun, ont, au contraire, marqué le pas (baisse ou faible évolution du nombre d'entreprises).

Ancrée aux territoires, engagée dans les mutations et acteur d'une croissance durable

L'agriculture meusienne, basée sur la polyculture-élevage, représente 10,7 % des emplois du département. Elle reste une activité ancrée dans les territoires et le socle sur lequel s'appuie l'agroalimentaire meusien. Les développements de l'informatisation, des formes sociétaires, des circuits courts et des demandes sociétales, influent sur les modes de production, de contractualisation et de commercialisation. De fait, ils contribuent à l'émergence d'itinéraires techniques en rupture avec les modes de développement du passé. La coopération agricole reste une interface majeure pour des exploitations impliquées aussi bien dans les circuits locaux que dans les filières ouvertes sur les marchés européens et mondiaux.

Bruno Boschiero, Chambre d'agriculture de la Meuse

En 2013, l'agriculture recouvre 335 278 hectares (ha), soit 54 % du territoire meusien. Elle participe à former l'identité paysagère du département au même titre que les formations boisées, la vallée de la Meuse ou le relief des Côtes de Meuse.

Pour le maintien des systèmes de polyculture-élevage

Les surfaces agricoles se répartissent essentiellement entre un tiers de prairies permanentes et deux tiers de terres labourables (1). Parmi ces dernières, 230 000 ha de terres agricoles cultivées et assolées, soit l'équivalent de la superficie des forêts meusiennes, sont occupés par les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux) qui dominent le paysage agricole, et 24 000 ha de fourrages annuels qui correspondent principalement au maïs récolté en ensilage et aux prairies temporaires destinées à l'alimentation des bovins.

Entre 2000 et 2010, les surfaces toujours en herbe ont reculé de 7 840 ha, soit une baisse de 7,5 % au profit des terres labourables.

Cette évolution vers la «céréalisation» des terres agricoles est contenue depuis 2005 par des mesures réglementaires contraignantes qui visent à limiter, voire interdire, le retournement des prairies permanentes.

La nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC) a introduit le «verdissement» des aides. Celui-ci consiste, entre autres mesures, à surveiller et à encadrer l'évolution des surfaces des prairies permanentes qui sont un support privilégié pour favoriser et conserver la biodiversité. Les surfaces du réseau Natura 2000 recouvrent près de 10 % du territoire au travers de zones de protection spéciale. La vallée de la Meuse est particulièrement concernée par ces mesures agroenvironnementales qui conjuguent et associent la protection de la biodiversité et le maintien d'une activité agricole d'élevage extensif.

2015 sera l'année de la contractualisation de la nouvelle génération des mesures agroenvironnementales. Ce sont plus de 200 contrats qui seront signés dans la Vallée de la Meuse, les zones humides du Pays de Spincourt, le marais de Pagny-sur-Meuse, la zone Agri-faune du Val Dunois, les zones AgriMieux de Montmédy et de Madine.

2 874 exploitations et 3 430 actifs non salariés

En 2012, on recense 2 874 exploitations agricoles. Parmi elles, environ 2 000 (soit 70 %) sont classées moyennes et grandes (2) ce qui correspond à une densité moyenne de 4 exploitations par commune.

En 2013, la Mutualité sociale agricole (MSA) assure 3 243 chefs d'exploitation dont 3 148 chefs d'exploitation agricole, 249 conjoints collaborateurs et 33 aides familiaux. Au total le nombre d'actifs non salariés des exploitations agricoles s'élève à 3 430. Ils étaient 3 570 en 2010 et 4 070 en 2005.

La répartition géographique des chefs d'exploitation est proche de un exploitant pour 100 ha de surface agricole utile (SAU) sur l'ensemble de la Meuse, mais elle est deux fois plus importante dans le canton de Vigneulles-lès-Hattonchâtel que dans celui de Void-Vacon (1,37 contre 0,67).

On peut faire un certain parallèle entre la densité des actifs et la répartition des élevages laitiers. L'élevage en général et l'élevage laitier en particulier, génère des besoins de main-d'œuvre spécifiques. Les cantons qui affichent la densité d'actifs la plus élevée (Saint-Mihiel, Fresnes-en-Woëvre, Damvillers, Stenay, Varennes-en-Argonne, Vaucouleurs et Montmédy), sont aussi ceux où la densité de production laitière est la plus importante.

Les femmes représentent 21 % des chefs d'exploitation. Le taux de féminisation de l'emploi agricole croît avec l'âge, il est le plus élevé pour les catégories les plus âgées. Toutefois, il ne progresse pas parmi les jeunes agriculteurs. Ainsi, sur les 50 installations annuelles enregistrées dans la Meuse au cours des cinq dernières années, les femmes ne représentent que 16 % des effectifs et 14 % seulement pour les installations aidées.

1 Chefs d'exploitation meusiens : quatre hommes pour une femme

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en 2013

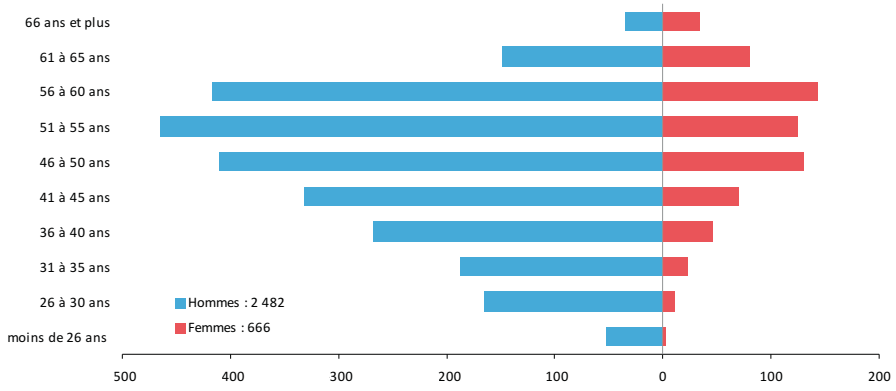

Source : MSA Marne-Ardennes-Meuse

(1) équivalent à surfaces toujours en herbe et terres arables
(2) une petite exploitation correspond à une production brute standard inférieure à 25 000 euros

3 445 contrats de salariés pour 1 018 ETP

En 2013, la MSA dénombre 6 125 contrats de travail de salariés, dont 3 445 sur les exploitations agricoles. Ces contrats représentent 2 991 équivalents temps plein (ETP) dont 1 018 sur les exploitations agricoles.
Les contrats à durée déterminée (CDD) sont devenus majoritaires, ils concernent 54 % des contrats de travail des salariés qui relèvent de la MSA. Sur les exploitations agricoles, le taux de CDD monte à 72 %.
L'emploi salarié est présent dans toutes les catégories d'exploitations agricoles. On le retrouve sur les exploitations de polyculture-élevage qui sont les plus nombreuses, sur les systèmes céréaliers spécialisés et dans les entreprises de travaux agricoles.
Alors que le nombre de chefs d'exploitations a reculé de 17 % entre 2000 et 2010, celui des salariés des exploitations agricoles est resté stable sur la même période.
La densité de l'emploi salarié est plus forte dans les cantons qui recouvrent les activités saisonnières de récolte des productions d'arboriculture des Côtes de Meuse.
La demande d'emplois salariés sur les exploitations agricoles est particulièrement sensible sur les exploitations d'élevage laitier où il existe un réel besoin de complément de main-d'œuvre et/ou de remplacement. Des projets de formations d'agents de traite et de mise en place d'un groupement d'employeurs sont actuellement en cours.
Les femmes représentent 30 % des contrats de travail et 24 % des ETP. Le poids de l'emploi féminin est le plus élevé pour la catégorie des services agricoles (organisations agricoles, institutionnelles et de services), il est le plus faible pour les activités liées à l'exploitation des forêts (respectivement 66 % et 8 %).

Élevage et grandes cultures pour deux exploitations sur trois

Dans la Meuse, deux tiers des exploitations agricoles conjuguent une activité d'élevage avec une production de grandes cultures. Les exploitations laitières sont encore les plus nombreuses : elles représentent près de 40 % des effectifs des exploitations moyennes et grandes. Le système «céréales et oléoprotéagineux» est très fréquent dans le quart sud du département. Les systèmes «bovins» (mixtes, viande ou lait) émergent pour quelques communes du nord et nord-ouest du département, qui restent des zones où l'élevage est encore dominant.
Entre 2000 et 2010 et malgré la réduction du nombre d'exploitations, les systèmes spécialisés en grandes cultures enregistrent une augmentation de leurs effectifs, qui passent de 820 à 927. Dans le même temps, le nombre d'exploitations qui se consacrent à la polyculture-polyélevage, aux bovins (lait, mixte ou viande) et aux ovins diminue. Ces tendances s'inscrivent dans la prolongation de mouvements observés depuis plus de trente ans.
Enfin, face à des exploitations toujours plus grandes (156 ha de SAU en moyenne en 2010, contre 134 ha en 2000 pour les exploitations moyennes et grandes), le modèle de l'exploitation familiale individuelle ne cesse de reculer au profit des formes sociétaires, mieux structurées pour assumer les astreintes et gérer des ateliers et des productions diversifiées. Le nombre d'exploitations à responsabilité limitée (EARL) augmente régulièrement alors que le nombre de groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) a diminué de 100 en cinq ans.

534 millions d'euros de valeur produite

En 2012, la valeur totale des productions agricoles du département s'élève à 534 millions d'euros. Trois secteurs assurent l'essentiel de ce résultat : les productions végétales hors plantes fourragères (54 %), le lait et les produits laitiers (20 %), les gros bovins et veaux (13 %). Les autres élevages (ovins, porcins et aviculture) ne dégagent ensemble que 17,1 millions d'euros, soit 3 % de la valeur totale.

Grandes cultures : blé, orges et colza, dont 70 % à l'export

La production des grandes cultures dans la Meuse représente 1,13 million de tonnes, parmi lesquelles le blé, les orges et le colza représentent 95 % des volumes. La meunerie est le principal débouché pour le blé, l'amidonnerie arrive en deuxième position devant l'alimentation du bétail.
L'usine Ineos de Baleycourt à Verdun produit du biodiesel issu de la trituration des 400 000 tonnes de graines de colza produites en Lorraine et en Champagne-Ardenne. C'est le principal débouché de la production du colza meusien. Le biodiesel produit à partir de l'estérification de l'huile de colza est destiné à alimenter les grands raffineurs français. Le maïs grain est utilisé dans l'alimentation du bétail. Les orges se répartissent entre un tiers pour l'alimentation du bétail et deux tiers pour la brasserie.

2 Céréales et oléoprotéagineux dans le quart sud du département

Orientation technico-économique dominante de la commune

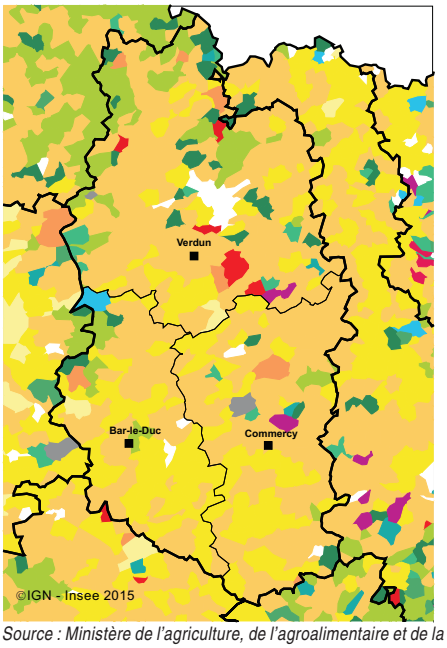

Orientation technico-économique des communes

- Céréales et oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Légumes et champignons
- Fleurs et horticulture diverse
- Viticulture
- Fruits et autres cultures permanentes
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins, caprins
- Polyélevage d'herbivores
- Porcins
- Aviculture
- Granivores mixtes
- Polyculture, polyélevage, autres
- Sans objet
- Non disponible
- Commune non diffusée

Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recensement agricole 2010

3 Davantage d'exploitations consacrées aux grandes cultures

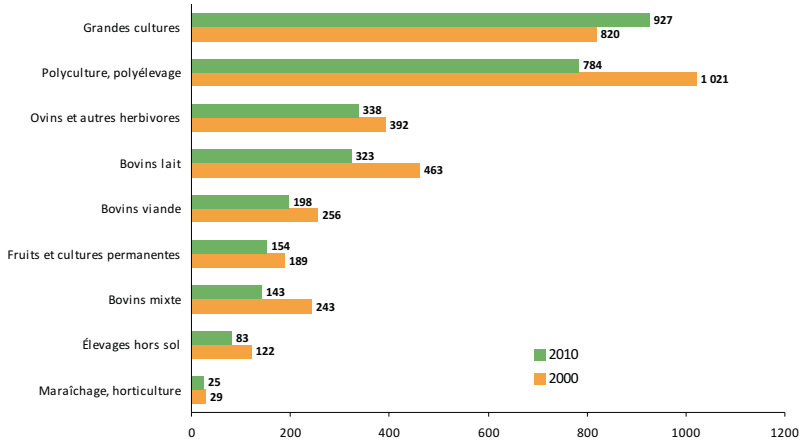

Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recensement agricole 2010

70 % de l'ensemble de ces débouchés sont commercialisés à l'exportation. Le Benelux et l'Allemagne représentent plus de 50 % de la destination de ces productions.

Lait : fin des quotas

En 2013, la Meuse compte 37 800 vaches allaitantes (ou vaches nourrices). Leur nombre décline lentement, après avoir atteint un maximum en 2008 avec 40 000 têtes. À l'inverse et pour la première fois depuis longtemps, avec 45 200 vaches en 2013, l'effectif laitier est en hausse de 2 000 têtes par rapport à 2012. Une dynamique liée à la perspective de la fin des quotas pour 2015 et un environnement assez favorable des marchés des produits laitiers peuvent expliquer ce phénomène.

Les 680 exploitations laitières meusiennes sont essentiellement implantées dans le nord du département, alors que les cessations laitières ont été de longue date les plus nombreuses dans la partie sud-ouest. De fait, la concentration de la production se poursuit : le quota moyen annuel par exploitation est aujourd'hui de 480 000 litres (il était de 280 000 litres il y a dix ans pour 1 120 exploitations). Ces exploitations produisent un quota de 330 millions de litres collectés par la coopérative Union Laitière de la Meuse (ULM) fin 2014. Les clients et partenaires de l'ULM sont le groupe Hutin à Dieue-sur-Meuse, la coopérative Ermitage à Bulgnéville (88), le groupe Arla en Allemagne, les groupes Nestlé et Bel. S'y ajoutent les fromageries Donge et Renard-Gillard et l'unité de Raival (groupe Lactalis). Ces dernières assurant 70 % de la fabrication française du brie de Meaux.

L'ULM a investi depuis quelques années dans une unité de pré-traitement du lait qui permet de concentrer et d'isoler les composants utiles pour les fromageries et les industriels de la transformation laitière. Cette usine traite maintenant 50 % de la production du département. La coopérative a également investi dans une beurrerie dont la production est principalement destinée à la Biscuiterie Saint-Michel de Commercy.

L'augmentation récente du nombre de vaches laitières ne devrait toutefois pas inverser durablement la tendance à la baisse des effectifs de bovins dans le département. À la veille de la fin des quotas laitiers, les organisations professionnelles agricoles ont à la fois la volonté d'accompagner le développement économique des exploitations et celle de maintenir un tissu et une dynamique des exploitations d'élevage sur le territoire. Pour répondre à cette double exigence, il faudra trouver des solutions aux contraintes spécifiques à l'élevage, en particulier à l'élevage laitier, et ne pas surenchérir sur les aspects réglementaires (environnementaux) qui pèsent sur ces productions.

Des productions de viande en recul

La production de viande bovine, qui avait augmenté entre 2008 et 2011, est depuis repartie à la baisse (19 168 tonnes équivalent carcasse produites en 2013, soit 3 500 tonnes de moins qu'en 2011). 610 éleveurs de vaches allaitantes bénéficient de la prime au maintien des troupeaux pour 28 200 animaux, mais la nouvelle PAC qui se met en œuvre en 2015 va modifier les conditions d'accès à cette aide couplée à l'élevage allaitant.

Les élevages porcins, ovins et de volailles complètent le tableau des productions animales. Ainsi, 45 000 porcs issus de 30 exploitations produisent 4 000 tonnes de viande dont 3 740 tonnes de porcs charcutiers engraissés avec les céréales produites sur ces exploitations. 75 % des élevages de porcs sont adhérents de la coopérative Cirhyo, présente sur une grande partie du territoire français (hors Bretagne et Pays de la Loire). Une réflexion est actuellement engagée entre celle-ci et les éleveurs pour mettre en place une maternité collective de 1 300 truies avec six nouvelles unités d'engraissement de porcs charcutiers à créer en complément de la production de céréales.

La production de viande ovine est réalisée par 90 éleveurs qui détiennent en moyenne 210 brebis, soit globalement 19 000 brebis pour l'ensemble du département. Sur les cinq dernières années on constate une baisse égale du nombre d'animaux et d'éleveurs (- 22 %). La conjonction de problèmes sanitaires, d'une conjoncture céréalière défavorable aux éleveurs et de problèmes générationnels liés à la reprise de ces élevages explique en grande partie la réduction des effectifs. Il faut aussi évoquer la problématique de retour du loup dans le département depuis 2013, qui ne constitue pas un encouragement pour les producteurs ou les futurs éleveurs, alors même que la production ovine s'inscrit dans un système herbager de production extensive.

La Meuse compte actuellement 45 producteurs de volailles dont une quinzaine pratiquent la vente directe. Les autres producteurs travaillent avec des industriels en contrat de commercialisation : Siebert et Gastronome-Moulins Henry pour la volaille de chair, CDPO et Cocorette pour les poules pondeuses, Grelier pour les œufs à couver.

4 Grandes cultures, production laitière et bovins : 87 % de la valeur produite

Valeur de la production agricole hors subventions dans la Meuse en 2012 (millions d'euros)

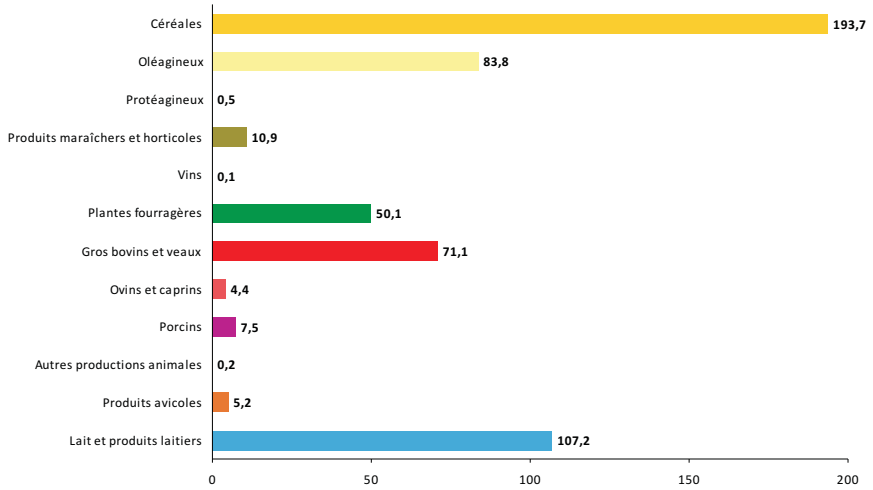

Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - DISAR

5 Les débouchés des grandes cultures meusiennes (en tonnes)

	Total	dont :			
		Blé	Colza	Maïs	Orge
Meunerie	400 000	400 000			
Amidonnerie	250 000	250 000			
Alimentation du bétail	250 000	65 000		40 000	135 000
Biocarburant	255 000	55 000	200 000		
Brasserie	260 000				260 000
Autres	35 000		25 000		
Total	**1 450 000**	**770 000**	**225 000**	**40 000**	**395 000**

Source : Union de coopératives Cer'Est, août 2014

Circuits courts et bio : en réponse aux attentes des consommateurs

En réponse à une demande des consommateurs pour des produits locaux et de saison, les agriculteurs ont repris le principe du «drive». À travers l'association «Drive Fermier 55» qui regroupe quinze producteurs, deux drives sont ouverts depuis septembre 2014 à Bar-le-Duc et à Commercy (un projet est en cours à Verdun). Le réseau «Bienvenue à la ferme», marque déposée des Chambres d'agriculture qui regroupe 52 adhérents a servi de base de lancement pour la mise en place des drives. Ceux-ci apparaissent comme une alternative et un complément à la vente à la ferme, aux marchés de producteurs, aux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et aux magasins de producteurs. Ils pourront également offrir des débouchés aux 25 producteurs maraîchers recensés dans la Meuse et essentiellement adeptes de la vente directe.
En parallèle, la marque «Meuse et Merveilles» est présente chez une trentaine de producteurs engagés dans la promotion de produits meusiens.
Le développement de l'agriculture biologique se poursuit dans le département. Le nombre d'hectares et de producteurs a doublé en cinq ans. En 2013, 74 exploitations et 6 300 ha sont engagés en agriculture biologique. Elles sont regroupées au sein du Groupement des agriculteurs biologistes de la Meuse.
Enfin, les Chambres d'agriculture de Lorraine ont créé le site www.les-fermiers-lorrains.fr qui regroupe une cinquantaine de producteurs intéressés par le nouveau débouché que constitue la restauration collective. Une campagne de sensibilisation auprès des gestionnaires de cuisine aura lieu début 2015. Mais pour l'heure, les 20 % de produits locaux sont loin d'être atteints.

Vergers et vigne : sous les Côtes de Meuse

Dans le département, 188 exploitations principalement situées sous les Côtes de Meuse exploitent 750 ha de vergers. Il s'agit principalement de pruniers (77 % des surfaces, mirabelliers en tête), de cerisiers (9 % des surfaces, destinées majoritairement à l'industrie) et de pommiers (8 %). La moitié de la production de mirabelles est commercialisée en indication géographique protégée (IGP) «Mirabelles de Lorraine» par 30 exploitations.
Par ailleurs, 39 ha de vigne sont détenus par 14 exploitations, dont 6 exploitent 36 ha. L'IGP «Côtes de Meuse» produit du vin de pays (vins rouges, blancs et gris) sur 32 ha.

Nouvelles technologies et nouvelles pratiques

Suite au Grenelle de l'environnement et aux évolutions technologiques (localisation satellitaire, cartographie parcellaire, modulation automatisée des apports…), les exploitations meusiennes ont recours à des pratiques agronomiques innovantes qui limitent le recours aux produits phytopharmaceutiques (diversification des cultures, décalage des dates de semis, travail du sol, implantation de couverts…). Elles mettent également en œuvre des techniques de lutte alternative (désherbage mécanique, lutte biologique).
Les drones ont fait leur apparition dans la campagne. Ils permettent d'établir des cartes de préconisation pour des épandages différenciés avec un guidage de précision. Des groupes d'agriculteurs et des réseaux animés par la Chambre d'agriculture sont aujourd'hui le support pour l'expérimentation et la diffusion de ces nouvelles références sur les systèmes de production innovants et durables.

Agriculture et agroalimentaire : réservoir d'emplois

L'agriculture meusienne et les exploitations agricoles sont aujourd'hui confrontées à des mutations et à des évolutions de leur environnement où l'incertitude est devenue la règle. Les marchés des produits agricoles et des produits de l'agroalimentaire sont largement ouverts, interconnectés, en compétition à tous les niveaux. On assiste dans le même temps, pour une partie des produits agricoles, au développement des circuits courts et pour une autre partie, à l'ouverture sur des marchés d'exportation en prise directe avec les importateurs de l'Union européenne et des pays tiers.
Dans ce contexte, le secteur coopératif, très présent dans le milieu agricole, est un acteur majeur de la structuration des filières agroalimentaires ou non-alimentaires. Il assure la mutualisation des moyens de production, de transformation et de commercialisation des produits. Des stratégies d'alliances permettent d'investir dans la recherche et l'innovation pour de nouveaux débouchés et de nouvelles valeurs ajoutées.
La présence et le maintien des industries de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie sont dès lors des enjeux forts car ils contribuent largement, dans le département et en région, à l'ancrage et au renforcement de la dynamique agricole dans les bassins de production. À l'heure où l'emploi industriel recule, où l'emploi public est menacé par les restrictions budgétaires, l'agriculture et l'agroalimentaire constituent un réservoir d'emplois qui compte pour le département.

6 229 000 bovins, dont 45 200 vaches laitières et 37 800 vaches allaitantes

Répartition par type de bovins dans la Meuse en 2013

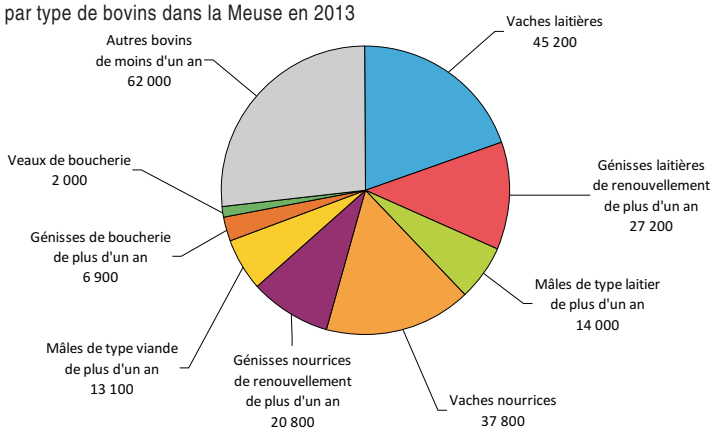

Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - DISAR

7 Doublement des surfaces et exploitations biologiques en cinq ans

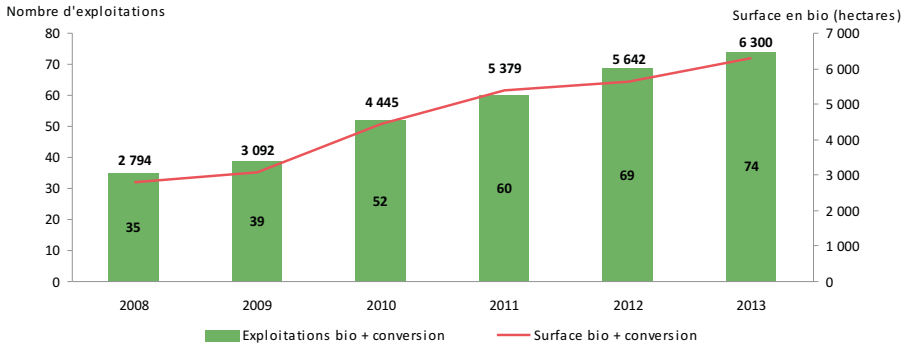

Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - DISAR

La forêt meusienne, une richesse à mieux valoriser

La forêt meusienne recouvre 37 % du territoire départemental. Elle est composée pour plus des deux tiers de forêts publiques. En 2013, on y a récolté un million de mètres cubes, destinés au bois d'industrie, au bois d'œuvre en grumes et au bois-énergie. La filière forêt-bois emploie près de 2 700 personnes. Toutefois, les entreprises de transformation peu nombreuses et de petite taille, une forêt privée trop morcelée, limitent la valorisation locale de la production, alors même que la demande de bois augmente. Face aux pressions naturelles, économiques et animales qui la fragilisent, il apparaît urgent d'instaurer une stratégie de plantations, de gestion plus dynamique et de production de long terme.

Jean-Marc Brézard, Office national des forêts de la Meuse

La forêt, avec 230 700 hectares, recouvre 37 % du territoire meusien. Ce taux de boisement place la Meuse au deuxième rang en Lorraine après les Vosges (50 %), et au 28e rang en France métropolitaine.

Une forêt très présente

Les feuillus et en premier les hêtres puis les chênes, sessiles et pédonculés, dominent. Ils sont l'essence principale sur plus de la moitié des surfaces boisées. Les essences d'accompagnement (grands érables, alisier torminal, merisier, tilleul, frêne) apportent des compléments de revenu intéressants et contribuent à la diversité des peuplements forestiers. Le charme est l'essence témoin du traitement ancien en taillis sous futaie, c'est aussi un excellent bois de chauffage.
Les résineux occupent un peu plus de 10 % des surfaces boisées, en baisse suite à l'ouragan Lothar et aux transformations en feuillus. Une moitié correspond aux boisements des champs de bataille, l'autre à des investissements de production réalisés principalement durant la période 1950-1990.
Les forêts publiques gérées par l'Office national des forêts (ONF) représentent 69 % de la forêt meusienne : 53 800 hectares sont des forêts domaniales appartenant à l'État, 104 500 hectares appartiennent à des collectivités, et dans ce cas ce sont principalement des forêts communales (434 des 501 communes meusiennes sont propriétaires d'une forêt). Les autres collectivités sont le Département, des centres communaux d'action sociale, des banques, des hôpitaux, des communes d'autres départements.
La forêt privée, plus présente dans le sud du département, représente les 31 % restants. Elle est composée de 72 400 hectares appartenant à plus de 20 000 particuliers, à la Caisse des dépôts et consignations, à des sociétés d'assurances, etc. Les forêts de plus de 25 hectares soumises à un plan de gestion représentent 23 000 hectares. Les massifs plus petits y adhèrent volontairement ou font l'objet de mesures visant à mobiliser du bois (code de bonnes pratiques sylvicoles, plans de développement de massif).

Un million de mètres cubes récoltés en 2013

La récolte 2013 a été de 1 004 800 m^3, en augmentation de 16,7 % par rapport à 2008 où elle était de 860 000 m^3.
En 2013, 280 500 m^3 ont été vendus provenant de la forêt domaniale, dont 100 100 m^3 en contrats d'approvisionnement pour des scieries locales ou des transformateurs de proximité (Kronospan au Luxembourg, Burgo en Belgique, Unilin dans le département des Ardennes, ONF énergie).
Par ailleurs, 444 000 m^3 ont été mobilisés dans les forêts des collectivités, dont plus de 127 000 m^3 délivrés pour l'affouage (chauffage des habitants de la commune propriétaire de la forêt).
La part de production non récoltée correspond à des difficultés s'expliquant par le morcellement de la propriété privée, du retard dans l'application des aménagements forestiers dans certaines communes, d'une mévente des coupes liée à une desserte insuffisante ou en mauvais état, de l'arrêt volontaire de l'exploitation dans les réserves biologiques intégrales (cinq existant ou en projet en forêt domaniale), etc.
En 2013, le bois d'industrie prédomine (555 100 m^3). Il est composé de petits bois provenant des éclaircies de peuplements issus de la conversion des taillis sous futaie, des plantations ou de la forêt qui a poussé dans les zones dévastées par l'ouragan Lothar du 26 décembre 1999. S'y ajoute le bois d'œuvre en grumes (195 300 m^3) pour le tranchage, le déroulage et le sciage qui est majoritairement traité hors du département. Enfin, le bois énergie (254 400 m^3 vendus ou délivrés pour l'affouage) connaît un développement important. Il est destiné aux chaufferies locales de Villotte-sur-Aire et de Ligny-en-Barrois, de Vitry-le-François (51) ou d'autres pour le chauffage urbain et la fourniture d'électricité (UEM de Metz). Des plans d'approvisionnement territoriaux ont été étudiés par deux communautés de communes et par le Pays Barrois pour quantifier la ressource mobilisable en vue de projets nouveaux.

Près de 2 700 emplois

Dans la Meuse, la filière forêt-bois représente 2 678 emplois (il y en avait 2 933 en 2005). L'exploitation des coupes de bois vendus en bloc et sur pied fait souvent appel à de grosses équipes de bûcherons étrangers. La mise bord de route après abattage, façonnage et débardage en forêt publique comme en forêt privée fait appel à des entreprises locales dans la mesure du possible. Les entreprises de transformation restent toutefois de petite taille : moins de 40 scieries transforment 40 000 m^3 de bois brut par an. La fabrication de meubles est présente dans le sud du département avec des produits haut de gamme.

Une forêt prometteuse

Au vu de la superficie qu'elle occupe dans le territoire départemental, des emplois qu'elle représente, de la demande sociétale et environnementale et de son classement comme filière stratégique et d'excellence du "Pacte Lorraine 2014-2016", la forêt meusienne dispose d'un potentiel prometteur, à certaines conditions.
Le volume et la qualité de la ressource en bois doivent notamment inciter à l'installation d'unités de transformation locales. Le faible

1 2 678 emplois dans la filière forêt-bois meusienne en 2011

	Nombre d'emplois
Production forestière	723
Industrie du sciage	180
Industrie du travail du bois	284
Industrie de l'ameublement	514
Industrie du papier et du carton	242
Secteur du bâtiment bois	481
Commerce des produits bois	254
Total	**2 678**

Source : GIPEBLOR

niveau d'unités de première et deuxième transformations, signalé de longue date dans la Meuse, ne permet en effet pas de retenir dans le département la valeur ajoutée liée à la fabrication de produits élaborés à partir de bois pourtant meusien.
La forêt meusienne devrait également profiter de la hausse de la demande pour la fourniture de bois-énergie pour les chaufferies collectives ou les habitations individuelles.
Le créneau forêt-loisir offre d'autres opportunités : promenade à proximité des agglomérations ou des sites touristiques comme Madine, manifestation telle "le Vent des forêts", tourisme de mémoire dans la zone rouge autour de Verdun ou du Saillant de Saint-Mihiel, pratique de la chasse au grand gibier, etc.
Enfin, la forêt joue un rôle important pour la bonne qualité des eaux de captage destinées à la fourniture d'eau potable, et pour la protection d'espèces de faune et de flore devenant rares : plantes des vallons froids comme l'aconit tue-loup, les corydales, la nivéole, oiseaux forestiers comme la cigogne noire, batraciens comme le sonneur à ventre jaune, insectes du bois mort, etc. et pour la fixation du carbone qui contribue à limiter les effets des dérèglements du climat.

Une forêt qui peut être fragilisée par des pressions multiples

Le capital vert que représente la forêt meusienne reste toutefois fragile et soumis à des pressions multiples : naturelles, économiques, animales, etc.
Aux tempêtes de 1984 et 1990 et à l'ouragan de décembre 1999 sont venus s'ajouter ces dernières années les sécheresses (2003 avec la canicule, d'autres années avec des mois d'été sans pluie) et les gels tardifs comme en 2012. Ces phénomènes extrêmes semblent marquer l'instauration de dérèglements climatiques dont l'impact est difficile à prévoir. Il s'en est suivi localement dans la Meuse des problèmes d'alimentation en eau et un affaiblissement du chêne pédonculé, suite aux effets combinés des stress hydriques estivaux et des défoliations dues à des chenilles comme la processionnaire.
Le département a également été touché par le dépérissement d'essences du fait de l'arrivée de nouveaux parasites. Depuis 2012, on observe un dépérissement des frênes lié à Chalara fraxinea suite à l'importation de plants de pépinière d'un pays de l'Est.
L'exploitation forestière, soumise aux lois économiques, ne respecte pas toujours les périodes où les sols sont fragiles. Ceux-ci peuvent être détériorés par les passages d'engins et voir leur fertilité affectée. Les exploitations trop fortes, l'insuffisance de travaux sylvicoles, peuvent compromettre le renouvellement des peuplements forestiers.
Par ailleurs, la surabondance de grand gibier empêche la germination des graines forestières ou la repousse de la végétation au sol (cas du sanglier ou du chevreuil). Elle anéantit les plantations, diminue la quantité et la croissance des semis ou écorce les tiges de certaines espèces à un stade de croissance déjà avancé (cas du cerf sur les chênes, le frêne, le merisier, l'épicéa).
Enfin, la forêt doit également faire face à la pression d'autres utilisations du sol (agriculture, urbanisme, grands équipements d'infrastructures ou industriels).

2 69 % de forêts publiques, 31 % de forêts privées

Forêts publiques et privées en 2015

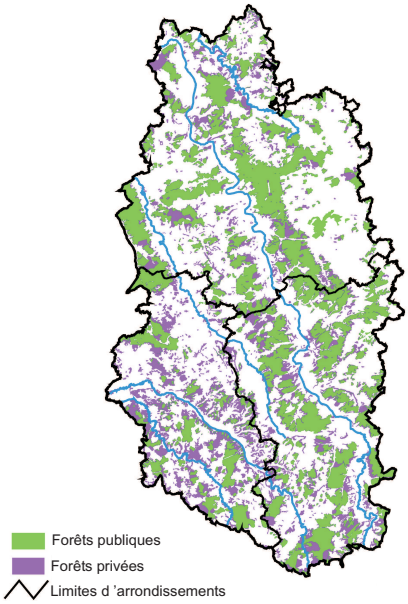

Source : ONF

Le "Pacte Lorraine 2014-2016" : deux actions pour la filière forêt-bois

Faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée européenne des matériaux et de l'énergie, telle est l'ambition du "Pacte Lorraine 2014-2016", signé entre l'État et la Région. La filière forêt-bois, avec l'agriculture-agro-alimentaire et l'automobile, s'inscrit parmi les filières stratégiques et d'excellence retenues.

Elle est concernée par deux actions parmi les seize contenues dans le Pacte :

* l'action 8, qui vise à **conforter un pôle de recherche et de transfert de technologie** dans les domaines des matériaux renouvelables de la forêt, du bois et de l'écoconstruction ;
* l'action 12, qui vise à **accroître la compétitivité de la filière forêt-bois** et recommande de :
  - structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation ;
  - suivre et optimiser la ressource forestière ;
  - développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et la construction et l'écoconstruction bois ;
  - construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie ;
  - innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie.

Instaurer une stratégie de long terme pour la filière forêt-bois

"Sur le long terme, une stratégie de gestion durable des forêts visant à maintenir ou à augmenter le stock de carbone en forêt tout en approvisionnant la filière bois (grume, fibre et énergie) à un niveau de prélèvement durable, générera les bénéfices d'atténuation maximum".

Cette phrase, tirée du 4e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) résume bien la problématique forestière contemporaine.

Dans l'immédiat, on peut relever en particulier quatre enjeux :

- **la demande de bois augmente**, et augmentera encore, pour le bâtiment et l'énergie. Elle se maintient pour le papier et l'emballage ;
- **la production a du mal à suivre**, et en aura bien davantage : insuffisance des plantations, augmentation des dégâts de cervidés, diminution du nombre d'entreprises de travaux forestiers, insuffisance des investissements dans la filière... Des scieries et des chaufferies sont déjà en manque de bois, tandis que l'étranger nous achète des grumes non transformées ;
- dans la Meuse, **20 000 hectares de petites forêts privées ne participent pas correctement à la production**, à cause d'un parcellaire trop morcelé. Modifier cette situation est un travail entamé, mais de longue haleine ;
- au niveau national, une large concertation a été initiée en 2013 dans la filière forêt-bois, par le "Comité stratégique de filière". Après un an de travail, la quasi-totalité des professions concernées et quatre ministres (Économie, Développement durable, Agriculture, Logement) ont signé le 16 décembre 2014 un "contrat stratégique de filière" visant à **refaire de la filière forêt-bois un atout pour la France**. Les sommes mobilisées par l'État seraient de 60 à 70 millions d'euros en 2015, ce qui est un changement significatif. L'enjeu des professions et du gouvernement est maintenant de transformer ces engagements en actions de terrain.

François Godinot, Président des forestiers privés de la Meuse, représentant de la filière forêt-bois au Conseil économique social et environnemental de Lorraine

Adaptation aux mutations rapides sous peine de disparition

Depuis dix ans, le commerce fait face à des mutations rapides. Le développement des zones commerciales en entrée de ville avec leurs enseignes nationales affaiblit le commerce traditionnel de centre-ville. Pour résister, celui-ci se recompose vers les services et propose des animations soutenues par les collectivités et les unions de commerçants. Le développement du numérique fait éclore de nouveaux modes de commerce, tels les «drive» ou les boutiques en ligne, qui favorisent la vente locale ou à distance. Mais il nécessite d'acquérir de nouvelles compétences, au risque de disparaître, parfois sans repreneur.

Émilie Vichard, Chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Meuse

Le commerce et les services, avec 6 500 établissements, constituent le troisième plus important secteur d'activité de la Meuse. Il a connu des évolutions notables au cours des dix dernières années.

Développement des zones commerciales en entrée de ville

Verdun a été la commune de Meuse à saisir le plus rapidement l'opportunité de développer des zones dédiées au commerce, en entrée de ville, afin de répondre au développement des modes de vie. Ainsi, l'Actipole compte plus de 66 000 m² de grandes surfaces, que ce soit des magasins de décoration (Maisons du Monde, Gifi), de vêtements (Kiabi, Gémo, LaHalle), ou plus spécialisés (la Maison de Tante Bio ou Médical Service 55). Elle s'est encore agrandie en 2013 avec l'arrivée de Conforama et l'extension de Bricomarché.

Les autres grandes communes de Meuse ont suivi cet exemple en développant chacune des zones pour le commerce. Ainsi Bar-le-Duc a créé la Grande Terre : 24 000 m² de grandes surfaces qui regroupent des enseignes nationales (Leclerc, Chaussea, Gémo, King Jouet…). Stenay a créé la ZAC des Cailloux comprenant par exemple LaHalle, Gitem ou Intermarché, et Commercy la zone d'activité de la Canaire.

Cependant, la stratégie commerciale retenue par les grandes enseignes tend à développer des surfaces à même d'attirer des clients sur des zones de chalandise de plus en plus larges. Ce phénomène, présent partout en France, a plusieurs conséquences. La première est de développer l'urbanisation en pourtour de ville, en concurrence avec les terres agricoles. La seconde entraîne l'affaiblissement du centre des bourgs les plus petits, qui n'ont pas les moyens de s'aligner sur la politique commerciale des plus grands.

Enfin la dernière, plus récente, au travers de la recherche d'une «expérience de consommation» voit la migration régulière des commerces d'un espace

1 L'essentiel des commerces à Bar-le-Duc et Verdun

Type et nombre d'établissements dédiés au commerce, Meuse par commune en 2014

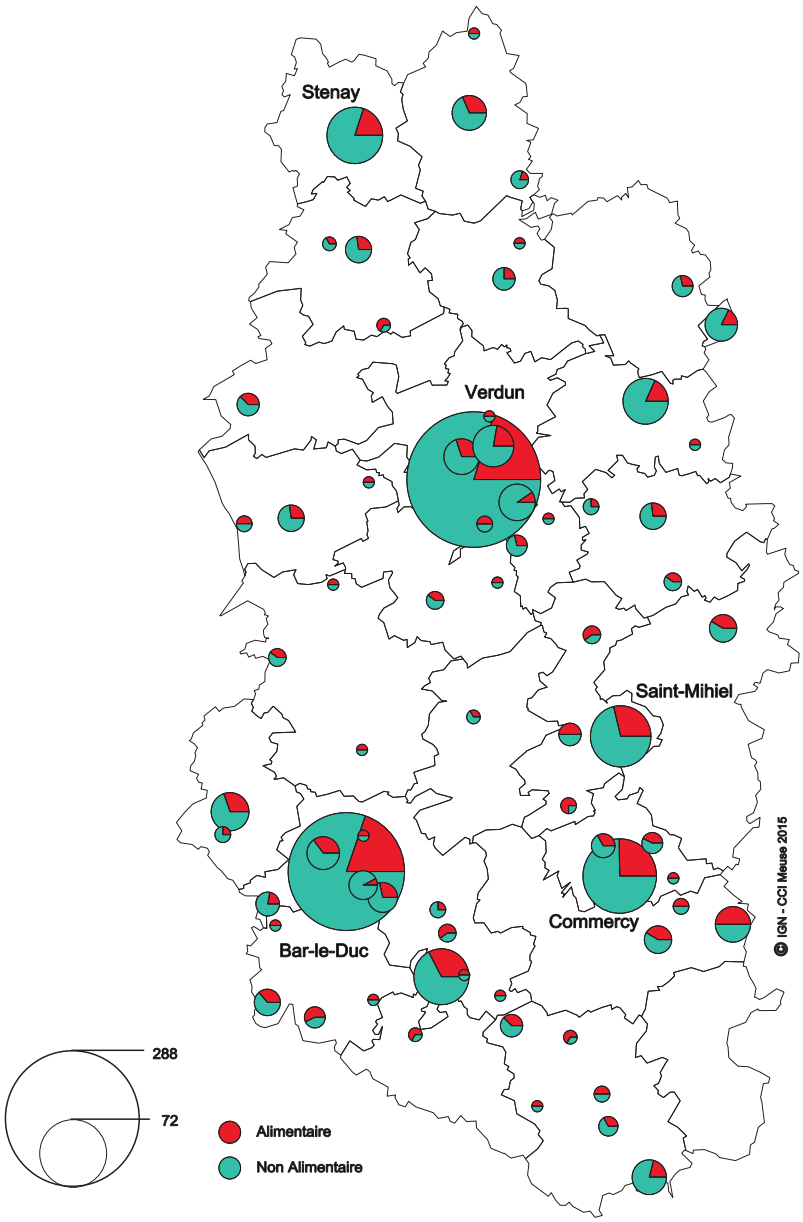

Source : Chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Meuse

commercial à un autre, laissant bien souvent en arrière des friches commerciales.

Résistance et recomposition des centres-villes

La création de grandes zones commerciales est le reflet de l'évolution des modes historiques de consommation. Dans la Meuse, ces zones restent relativement modestes en comparaison de zones proches de Metz ou de Nancy par exemple. Cependant, elles ont des conséquences sur le commerce de proximité.

À l'exception de Belleville-sur-Meuse, de Thierville-sur-Meuse, d'Haudainville et de Savonnières-devant-Bar, les communes limitrophes des grandes villes de Meuse se trouvent ainsi en difficulté. Le maintien d'un commerce local se heurte ici à la concurrence des villes les plus proches, recentrant le commerce de centre-ville sur des besoins quotidiens comme la boulangerie, ou les services de types banque, assurance, opticiens, salons de coiffure, fleuristes, etc.

Fin 2012, seules 40 communes, sur les 500 du département, comptent plus de dix commerces sur leur territoire, et 75 au moins cinq. Par ailleurs, 174 communes ne disposent d'aucun commerce.

Ainsi, il semble que le commerce attire le commerce. Cette situation s'explique par la densité de population mais aussi par les déplacements de la population (trajets domicile/travail, domicile/école).

Si on prend en compte le commerce et les services, 133 communes disposent d'au moins dix établissements sur leur territoire.

Les collectivités ont pris conscience de ces enjeux et travaillent régulièrement à la redynamisation du commerce, en travaillant sur les centres-villes mais également en soutenant les actions menées par les unions de commerçants. Dans la Meuse, sept associations locales de commerçants fédèrent les commerces au travers d'actions d'animation comme la Braderie à Saint-Mihiel, le marché de Noël à Bar-le-Duc ou les Journées nationales du commerce de proximité organisées par la Fédération des unions commerciales industrielles et artisanales (UCIA).

De nouveaux modes de commerce

Avec la démocratisation des technologies du numérique, les commerçants voient s'ouvrir de nouvelles façons de rester proches de leurs clients.

Ainsi du côté de la grande distribution, les «drive» se sont développés. Adossés ou non à leur enseigne d'origine, plusieurs se sont installés dans la Meuse, notamment à Bar-le-Duc, à Verdun et à Commercy. Cette nouvelle forme de vente couple un site Internet et un lieu de réception des marchandises.

En parallèle, les commerçants de proximité ont développé leur présence sur les réseaux sociaux, créé des boutiques en ligne. Ils s'ouvrent ainsi des parts de marché grâce à la vente à distance, mais fidélisent également leur clientèle en leur exposant les nouveautés ou en créant des animations ponctuelles via ces nouvelles interfaces plus souples. Cette dynamique permet aux commerces de favoriser le retour de la clientèle en magasin.

Tous les ans, une centaine d'entreprises se réunissent pour parler du numérique au cours d'une conférence abordant des thématiques aussi diverses que la communication numérique, l'Internet mobile (smartphone, tablette, etc.), le référencement, la logistique ou encore le paiement en ligne et sans contact.

Ces modes de vente et de services s'étendent non seulement vers le commerce traditionnel mais aussi vers le monde agricole. Ainsi plusieurs «drive» fermiers sont apparus, en plus des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP). Plusieurs commerces de vente de produits locaux via Internet proposent également à leurs clients de profiter des produits du terroir via un réseau de livraison de proximité. Les Paniers de Sophie en sont un exemple emblématique, mais on trouve aussi des commerces plus traditionnels comme Clair de Lorraine, les Madeleines Zins ou encore le boucher Polmard.

Le commerce a toujours nécessité des compétences très variées, en comptabilité, en vente, en communication, etc. Ces compétences s'élargissent désormais vers la logistique, l'informatique ou encore le marketing. Le chef d'entreprise doit sans cesse apprendre afin de rester en phase avec les standards du commerce, les innovations technologiques et les attentes des clients.

Cependant ces investissements, personnels et financiers, dans leurs fonds de commerce ne sont plus une garantie pour une cession dans de bonnes conditions lorsqu'ils veulent prendre leur retraite. Aussi de nombreux commerces disparaissent-ils par manque de repreneur.

UCIA de Commercy : l'exemple d'animations réussies

L'Union commerciale industrielle et artisanale (UCIA) de Commercy regroupe les commerçants, artisans et industriels non seulement de Commercy mais aussi de son bassin de vie.

Les Foires de printemps et d'automne, Décembre en fête, la Journée du commerce de proximité, sont autant d'animations qui permettent à ses 60 membres de mettre en avant les atouts du commerce local.

Bénéficiant des Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), la ville de Commercy et l'UCIA disposent de moyens pour améliorer encore l'accueil des clients.

Plus récemment l'UCIA s'est associée à la ville de Commercy pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêts concernant la revitalisation des «centres-bourgs». Parmi les 300 candidats, 50 ont été retenus dont Commercy.

Plus d'un emploi sur quatre dans la fonction publique

L'emploi public est une composante majeure de l'économie meusienne. Il représente 18 200 emplois fin 2011, soit 28 % de l'emploi total. Les principaux établissements publics se concentrent à Bar-le-Duc et à Verdun. Les centres hospitaliers et les établissements de l'Éducation nationale sont parmi les plus gros employeurs. Le poids de la Défense reste important malgré la fermeture de régiments. La forte proportion d'emplois publics résulte toutefois d'une baisse de l'emploi total, notamment industriel. Dans un contexte de réduction des dépenses de l'État et des dotations aux collectivités territoriales, la réduction des effectifs publics qui pourrait en découler constitue une certaine fragilité à moyen terme.

Steve Piralla, Insee Lorraine

Fin 2011, la fonction publique emploie 18 200 personnes dans la Meuse, soit 28 % de l'emploi total. La Meuse fait ainsi partie des départements dans lesquels le poids de l'emploi public est le plus important, aux côtés notamment du Var et de l'Ariège (27 %). Il est en outre largement supérieur à la moyenne lorraine (23 %) et à la moyenne métropolitaine (20 %).

Fonction publique hospitalière, Défense et Justice sont surreprésentées

La fonction publique d'État (FPE) concentre près de la moitié des effectifs de la fonction publique de la Meuse. La fonction publique territoriale (FPT) regroupe quant à elle 24 % des emplois publics et la fonction publique hospitalière (FPH) 27 %.

Au sein de la FPE, le ministère de la Défense a encore un poids très important dans le département, avec près de 16 % des emplois publics en 2011 (contre 10 % en Lorraine et 5 % en France métropolitaine). En prenant en compte la dissolution le 1er juillet 2013 du 8e Régiment d'Artillerie de Commercy, elle reste malgré tout un acteur essentiel du département. Au-delà de l'emploi direct qu'elle représente, l'armée génère en outre de l'activité et de la consommation.

Les effectifs dépendant du ministère de la Justice et des libertés sont également proportionnellement plus importants dans la Meuse (2,6 %) qu'en Lorraine (1,7 %) ou en France métropolitaine (1,4 %). C'est le fait, notamment, de la présence de deux centres de détention à Montmédy et à Saint-Mihiel, qui emploient, à eux deux, plus de 300 personnes.

Autre spécificité meusienne, la FPH, avec 4 870 emplois, est particulièrement présente dans le département (27 % des emplois publics, contre 23 % en Lorraine et 21 % en France métropolitaine). Le centre hospitalier de Verdun représente à lui seul plus du tiers des effectifs. Avec ses 1 700 agents, il est le premier employeur meusien. Les centres hospitaliers de Bar-le-Duc (770 emplois) et de Fains-Véel (470 emplois) font également partie des principaux employeurs du département.

Enfin, la FPT, qui représente 24 % des emplois publics meusiens, est proportionnellement moins forte qu'en Lorraine (28 %). Ses principaux établissements (Département et commune de

1 La Meuse parmi les départements dépendant le plus de l'emploi public

Part de l'emploi public en 2011

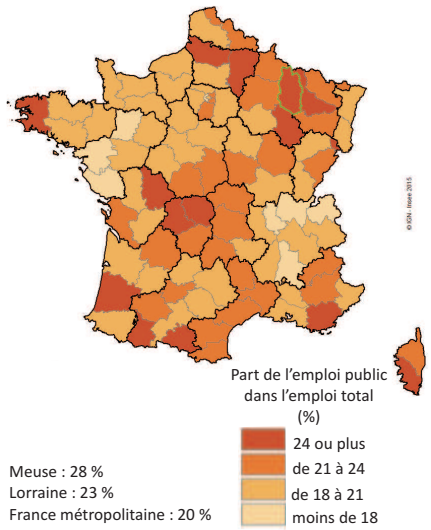

Source : Insee, recensement de la population, SIASP et estimations d'emploi 2011

2 18 200 fonctionnaires dans la Meuse

		Meuse	Lorraine	France métropolitaine
Fonction publique d'État (FPE)		**9 000**	**96 400**	**2 386 000**
dont :	Éducation nationale, jeunesse et vie associative	3 440	41 600	1 054 900
	Défense et anciens combattants (*)	2 880	19 300	287 500
	Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales	1 040	9 600	281 400
	Justice et libertés	470	3 300	74 300
	Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État	400	4 400	147 500
	Écologie, développement durable, transports et logement	330	3 500	83 600
Fonction publique territoriale (FPT)		**4 330**	**54 600**	**1 806 700**
Fonction publique hospitalière (FPH)		**4 870**	**44 200**	**1 119 100**
Ensemble		**18 200**	**195 200**	**5 311 800**

(*) y compris le 8e RA de Commercy, dissous le 1er juillet 2013

Champ d'étude : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail (y compris contrats aidés)

Source : Insee, SIASP 2011, établissement employeur

Bar-le-Duc) se concentrent dans le chef-lieu du département.
Globalement, les établissements publics sont peu dispersés sur le territoire meusien. Les plus importants se situent dans les communes de Verdun et surtout de Bar-le-Duc, où sont localisés 16 des 30 principaux établissements publics meusiens.

Un risque de fragilité à moyen terme

La Meuse ne se classe pas parmi les départements les plus administrés, mais elle garde un taux d'administration plus élevé que les départements ayant un poids démographique similaire. En effet, elle compte environ 94 emplois publics pour 1 000 habitants, contre par exemple 79 ‰ dans la Nièvre ou encore 80 ‰ dans le Gers.
Si l'emploi public est particulièrement prégnant en Meuse, ce n'est pas seulement dû à des effectifs importants. En effet, le poids de la fonction publique dans ce département s'inscrit dans un contexte de baisse de l'emploi total et notamment de l'emploi industriel.
Entre 2010 et 2011, la Meuse est un des départements métropolitains dont les effectifs publics ont le plus baissé (- 3 %). Cette baisse est imputable à la réduction des effectifs de la FPE qui ont diminué de 6 % durant cette période. Les emplois dans l'Éducation nationale ont été particulièrement impactés (- 9 %). Les effectifs des deux autres versants de la fonction publique sont, à l'inverse, restés stables.
Dans le contexte actuel de réduction des dépenses de l'État et des dotations aux collectivités territoriales, la forte proportion d'emplois publics dans la Meuse constitue une certaine fragilité à moyen terme. De fait, le département pourrait connaître de sensibles réductions d'effectifs publics.

3 Bar-le-Duc et Verdun concentrent les plus gros établissements publics

Établissements publics de 100 salariés ou plus en 2011

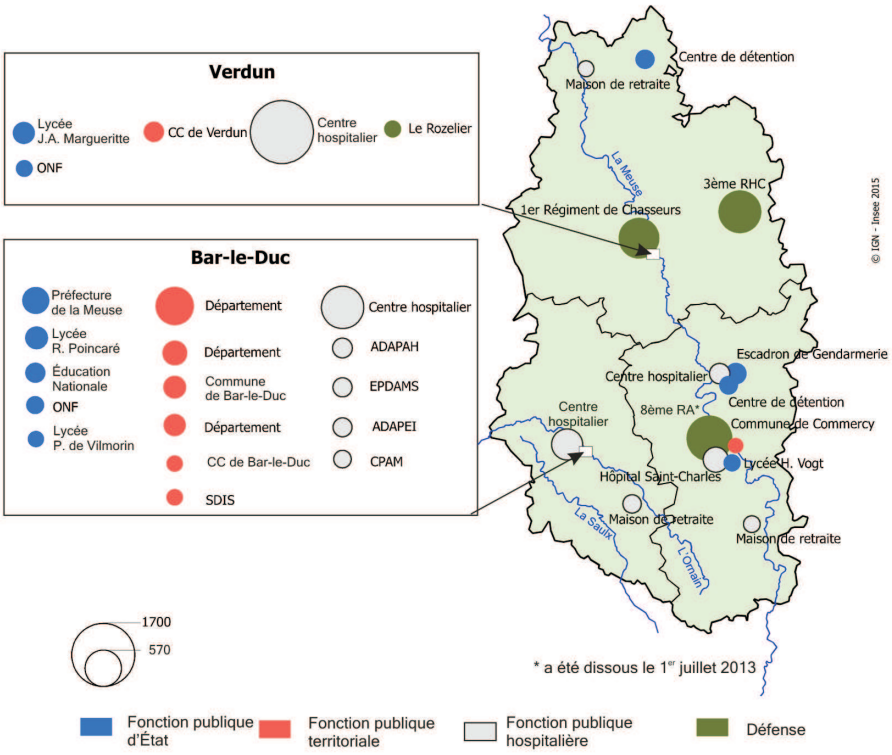

Source : Insee, recensement de la population, Siasp 2011

Une présence militaire encore importante en 2014

En 2014, la Meuse compte **2 075 postes** dans le domaine de la Défense, soit 3,3 % de l'emploi total du département. Les différentes unités militaires, qui composent la base de Défense de Verdun, se trouvent majoritairement dans le nord meusien. Il s'agit notamment du 3e Régiment d'Hélicoptères de Combat d'Étain (790 personnels) et du 1er Régiment de Chasseurs (1er RCh) de Thierville-sur-Meuse (710 personnels) qui concentrent la majeure partie des effectifs. Le 1er RCh est localisé avec les moyens de soutien de la base de Défense et le centre de formation initiale des militaires du rang de la 7e brigade blindée. Le troisième site important est le dépôt de munitions du Rozelier, à 10 km de Verdun. Une antenne de la délégation militaire départementale est située à Bar-le-Duc.

Outre les seuls emplois militaires, la présence de l'armée génère de l'activité et de la consommation. En effet, les emplois de la Défense dans la Meuse représentent **une masse salariale annuelle de 36 millions d'euros en 2014**.

En outre, **près de 1 000 enfants de militaires** sont scolarisés en Meuse. Les deux tiers d'entre eux sont de jeunes enfants scolarisés en école primaire et maternelle. Ils le sont majoritairement à Verdun et à Étain où se trouve la plupart des effectifs militaires.

La Meuse bénéficie également de l'influence de la Base Aérienne 113 de Saint-Dizier (52). Environ 200 familles de militaires rattachés à cette base aérienne vivent dans le sud meusien, principalement dans le Barrois, et notamment à Ancerville. Ces familles scolarisent 150 enfants dans la Meuse, dont les deux tiers en école primaire.

D'après le plan de restructuration des armées pour l'année 2015 (*), la Meuse, comme la Lorraine, ne perdra pas de régiment mais le département sera tout de même impacté par de faibles réductions d'effectifs à Verdun-Thierville.

En parallèle, la Défense accompagne les territoires concernés par les restructurations précédentes, comme par exemple à Commercy, touché par la dissolution du 8e RA en 2013.

(*) présenté en octobre 2014 par le ministère de la Défense

Colonel Jacques Mienville, Délégation militaire départementale de la Meuse

De nouvelles ambitions pour les sites de mémoire et Madine

Le tourisme de mémoire est la première motivation de visite de la destination «Meuse», notamment sur les sites autour de Verdun, et le moteur de l'emploi touristique du département. En 2014, les commémorations de la Grande Guerre dopent la fréquentation. Mais l'enjeu, à l'image de la demande de classement à l'Unesco, est bien de continuer à susciter l'intérêt et d'attirer les visiteurs quand l'effet centenaire sera retombé. Le cadre naturel est l'autre atout du département. Il séduit la clientèle des pays proches, Allemands, Belges et Néerlandais. Le renouveau entamé de Madine vise à transformer la base de loisirs en outil d'un nouveau développement, touristique et économique, au cœur de la Grande Région.

Chantal Cartau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine

Avec ses larges espaces naturels et forestiers, son relief de côtes, ses plans d'eau, le département de la Meuse offre aux visiteurs un cadre champêtre propice à la détente, mais aussi un cadre de mémoire et de recueillement dans ce qui fut il y a un siècle une terre de conflits.

Jusqu'à 1 450 emplois en juillet-août

En 2011, le tourisme est à l'origine de 1 072 emplois dans la Meuse, soit 861 équivalents temps plein (ETP). Ces emplois se situent surtout dans les secteurs de l'hébergement (36 %), du patrimoine et de la culture (16 %) et du commerce de détail (14 %), alimentaire surtout.

L'emploi touristique est à son plus haut (1 450 emplois) en juillet et en août, mois durant lesquels le secteur des cafés-restaurants double quasiment ses effectifs par rapport à sa moyenne de l'année, alors qu'il enregistre un creux à moins de 850 emplois en janvier-février.

Malgré tout et suivant les mois de l'année, l'emploi lié au tourisme ne dépasse pas 2,0 % à 2,5 % de l'emploi total du département.

Sur le territoire de Verdun, 3,1 % des emplois sont touristiques (1). Parmi ces emplois, 20 % concernent le secteur de la culture et du patrimoine, confirmant l'importance du tourisme de mémoire comme moteur de l'emploi touristique sur ce territoire.

Les emplois touristiques se distinguent des autres emplois de la Meuse par une proportion plus marquée de non-salariés (19 %, contre 14 %), de femmes (58 %, contre 46 %), d'employés (58 %, contre 32 %) et de temps partiels (30 %, contre 18 %).

Le salaire horaire moyen est de 9,90 euros net. Il est de 8,60 euros net dans la restauration, de 9,00 euros net dans l'hébergement, et de 11,60 euros net quand il s'agit d'activités liées au patrimoine et à la culture, en raison d'une plus forte proportion de cadres.

Les travailleurs les plus jeunes, 36 ans en moyenne, travaillent dans la restauration, mais le secteur souffre de difficultés à recruter des apprentis et à garder ses salariés. Dans les activités liées au patrimoine et à la culture, la moyenne d'âge est de 42 ans, et près de 40 % des personnes auront cessé leur activité d'ici 2020. Enfin, le secteur de l'hébergement représente un autre défi. Le nombre d'hôtels à reprendre est assez élevé, et le potentiel de chambres dans ce type d'hébergement tend à se réduire.

Fréquentation des sites de 1914-1918 : l'effet centenaire

Le tourisme de mémoire sur les sites de bataille de la Première Guerre mondiale est une spécificité de la Meuse. En effet, on recense sur le département 82 sites mémoriels dont 4 musées, 50 nécropoles et 28 sites témoins.

Autour de Verdun se trouvent notamment les lieux parmi les plus fréquentés de Lorraine : l'ossuaire et le fort de Douaumont, le fort de Vaux, la citadelle souterraine de Verdun, le mémorial de Verdun (2).

Au cours des dernières années, le tourisme de mémoire était toutefois atteint d'une certaine érosion, le grand public semblant plus intéressé par le divertissement offert par les parcs à thèmes et de loisirs.

Toutefois, en 2014, année marquée par les commémorations autour du centenaire, le département de la Meuse s'est engagé, avec les autres territoires concernés par la ligne du front ouest de la Première Guerre mondiale et Atout France, l'opérateur touristique de l'État, à mener des actions permettant d'optimiser l'accueil sur cette thématique et à valoriser l'offre touristique auprès des professionnels et de la presse internationale, dans le cadre du contrat de destination «Centenaire de la Grande Guerre». Ce contrat a pour objectif d'accroître les flux touristiques et les retombées économiques sur les territoires concernés, mais aussi d'améliorer la qualité de l'accueil et de renforcer l'attractivité de la France sur les marchés étrangers.

En 2014, le spectacle «Des flammes à la lumière» a connu sa meilleure fréquentation depuis sa création, laquelle a eu un impact positif sur la fréquentation hôtelière. Le nombre d'entrées global des sites de mémoire a atteint le chiffre de 866 000 visiteurs, soit 280 000 de plus qu'en 2013. Cette augmentation est d'autant plus importante que les fréquentations de 2013 intégraient les 73 000 entrées du Mémorial de Verdun, site fermé en 2014.

La clientèle internationale habituelle (Allemands, Néerlandais, Belges) était au rendez-vous, et de nouvelles nationalités de visiteurs ont pu être remarquées (Suédois, Irlandais et Suisses), et également d'autres visiteurs venus de plus loin (Australiens, Néo-Zélandais, Canadiens).

La thématique de la mémoire est le moteur d'une visite dans la Meuse, en séjour ou à la journée. En effet, 67 % des touristes visiteurs et 90 % des excursionnistes ne seraient pas venus sans l'existence des sites mémoriels (source : Atout France, observation touristique Tourisme de mémoire 2011).

Le point d'orgue est attendu pour 2016, car les champs de bataille meusiens ont connu leurs plus âpres combats en 1916.

(1) Le territoire de Verdun correspond ici à la partie centrale de l'arrondissement de Verdun, telle que définie par le Schéma lorrain de développement durable de l'économie touristique 2013/2014.

(2) fermé en 2014 avec réouverture prévue en novembre 2015.

1 Les sites et événements les plus fréquentés de la Meuse (*)

Site ou événement	Commune	Nombre d'entrées			
		2011	2012	2013	2014
Ossuaire de Douaumont	Douaumont	220 000	278 569	244 000	419 151
Fort de Douaumont	Douaumont	97 883	94 225	97 921	170 898
Citadelle souterraine de Verdun	Verdun	92 289	91 765	93 830	136 651
Mémorial de Verdun	Fleury-devant-Douaumont	115 062	110 701	73 020	fermé
Festival "Renaissances"	Bar-le-Duc	49 000	43 000	48 000	nd
Dragées Braquier	Verdun	42 000	nd	nd	nd
Fort de Vaux	Vaux-devant-Damloup	42 249	37 533	40 808	67 833
Basilique d'Avioth	Avioth	26 476	59 190	30 745	43 408
Centre mondial de la Paix	Verdun	6 030	6 434	30 743	62 834
Festival "Musiques et terrasses"	Verdun	nd	30 000	30 000	nd
Base de loisirs du Colvert	Bonzée	nd	nd	27 606	nd
Son et lumière "Des flammes à la lumière"	Verdun	20 090	20 978	21 697	27 800
Musée européen de la bière	Stenay	18 277	19 214	19 752	19 758
Le village des Vieux métiers	Azannes	40 000	33 200	19 676	29 464
Citadelle, musée de la fortification et musée Bastien-Lepage	Montmédy	13 854	13 576	14 459	15 188
Parc de loisirs Forêt'Vasion	Sivry-sur-Meuse	12 049	11 369	12 273	11 997
Musée barrois	Bar-le-Duc	9 773	9 317	10 159	10 794
Butte de Vauquois	Vauquois	5 527	5 956	5 789	9 192
Fabrique et musée des poupées Petitcollin	Étain	5 807	6 127	5 478	5 776

(*) sites et événements avec un système de billetterie ou de comptage des entrées

nd : non disponible

Source : Observatoire régional du tourisme

Classement Unesco : une garantie de visibilité internationale

L'association «Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre», créée en 2011, s'est donné pour objectif de monter un dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des principaux sites de bataille et nécropoles de la guerre 1914-1918. Ce projet englobe une douzaine de départements du nord de la France concernés par l'ancien front dit occidental (par opposition au front russe). À ce titre, le département de la Meuse pourrait compter une vingtaine de sites sur les quelque 70 qui pourraient être candidats. Le dossier devrait être présenté par le ministère de la Culture devant l'Unesco fin 2015-début 2016, pour un classement qui pourrait être déclaré en 2018, année du centenaire de la dernière année de guerre et de l'armistice. Au-delà, il vise à ce que l'intérêt suscité par les commémorations perdure et profite aux sites. Le classement Unesco est en effet une garantie de visibilité internationale et un label pour continuer d'attirer des visiteurs sur les lieux de mémoire quand l'effet centenaire sera retombé.

Madine : pour un nouvel élan touristique et économique

Au sein de la Grande Région (Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie, Lorraine), le département de la Meuse et le site de Madine se trouvent à moins de trois heures de voiture d'une zone de chalandise de plus de 11 millions d'habitants, qui constitue, avec les Pays-Bas, le cœur de cible de la clientèle touristique habituelle du département.

Le renouveau de Madine, entamé en 2013 avec l'investissement de 30 millions d'euros de la Région Lorraine et la participation du Conseil général de la Meuse, du groupement d'intérêt public (GIP) Objectif Meuse et du syndicat mixte d'aménagement du Lac de Madine, porte sur la rénovation et la modernisation du site : réfection de la plage, des aires de pique-nique et du centre hippique, création d'un quai, agrandissement du boulodrome, et surtout réalisation de nouveaux équipements de restauration et de commerce. Cette première tranche de travaux constitue un réinvestissement sur la base de loisirs de manière à relancer la fréquentation, à diversifier les clientèles et à attirer de futurs investisseurs. Le projet de réaménagement de la base prend en compte plusieurs enjeux dont la hiérarchisation des flux et l'amélioration de la circulation des piétons, la hiérarchisation des espaces, la préservation du site ainsi que la diversité des animations. La reconquête du littoral devrait s'accompagner d'investissements privés dans l'hébergement, tout en encourageant les investissements à vocation résidentielle dans le cadre de la construction d'un éco-lotissement. L'objectif est de redonner à la base de loisirs une véritable vocation d'outil de développement touristique, lieu de détente et de loisirs. Mais aussi un outil économique implanté au centre de la région, dans un espace qui inclut également entre autres le pôle aéronautique de Chambley et le musée de Gravelotte.

Le champ de bataille de Verdun labellisé «Forêt d'exception»

L'administration des Eaux et forêts s'est vu confier le reboisement des «zones rouges». Celle de Verdun s'étend sur 100 km². La forêt sanctuaire doit être le lieu de protection et de conservation de la mémoire. En juin 2014, elle est la seconde forêt domaniale de France à obtenir le label «Forêt d'exception». Ce label va contribuer à un programme de préservation et de communication sur ce lieu de notoriété mondiale. Dès 2016, un pôle d'accueil jouxtant le Mémorial offrira aux visiteurs de nombreux services et informations sur la forêt et les sites de la Grande Guerre.

Aéronautique et nucléaire prennent le relais des activités historiques

L'industrie meusienne compte 1 135 établissements et 10 400 emplois. Parmi ses activités historiques, la métallurgie, la mécanique, et surtout l'agro-alimentaire, résistent mieux que le textile et surtout que le bois qui manque de structuration et d'entreprises en aval de la forêt. Le développement de l'aéronautique, des services à l'industrie nucléaire, la fabrication de biocarburant et de leds, sont porteurs d'un certain renouveau industriel pour le département. Plus généralement, l'industrie parfois mal connue et mal aimée, montre sa capacité à se renouveler et à continuer à proposer des opportunités d'emploi.

Émilie Vichard, Chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Meuse

Les industries traditionnelles que sont le bois, la métallurgie, la mécanique, et l'agro-alimentaire, sont soumises au contexte international conjuguant concurrence et baisse des prix, mais également aux difficultés conjoncturelles.
En 2013, l'industrie meusienne et ses quelque 1 100 établissements représente encore 10 400 postes, soit un peu plus de 16% des emplois du département.

Mécanique et métallurgie : une forte dépendance mais une forte réactivité

Domaines traditionnels dans la Meuse, la mécanique et la métallurgie représentent une centaine d'entreprises travaillant à la fois dans la fabrication de pièces métalliques, dans l'usinage, ou encore dans la fabrication de matériels de transport. Ces établissements sont les premiers employeurs industriels avec près de 3 600 emplois salariés qui leur sont rattachés.
La mécanique et la métallurgie sont représentées par des grands noms comme Huot à Saint-Mihiel, Realmeca à Clermont-en-Argonne ou plus récemment par Safran à Commercy. Une part importante de ces grands établissements appartient à des groupes comme ArcelorMittal, qui dispose de cinq sites en Meuse, Essilor ou encore Fives Stein.
Néanmoins, un tissu important de petites entreprises continue à œuvrer dans le domaine de la mécanique de précision. Elles ont comme force leur réactivité face aux demandes de donneurs d'ordre, notamment dans l'automobile. De plus en plus, elles s'ouvrent vers de nouveaux marchés, que ce soit vers Cigéo ou Safran, ou à l'international.
Paradoxalement, alors que le nombre d'emplois décroît peu à peu dans ces activités, l'une des difficultés rencontrées par les entreprises concerne le recrutement : la main-d'œuvre est souvent sollicitée par les départements voire les pays voisins.

Agroalimentaire : une filière qui s'appuie sur la force de l'agriculture meusienne

Avec 250 établissements et près de 2 500 emplois salariés, l'industrie agroalimentaire (IAA) est bien développée dans la Meuse. Elle représente à elle seule près de 4 % de l'emploi total du département, mais 24 % de l'emploi industriel, à égalité avec la métallurgie. Dans une industrie en repli, l'IAA est dans la Meuse, un des rares secteurs où les effectifs progressent légèrement entre 2008 et 2013.
L'IAA représente, en valeur, la part d'exportations la plus forte de l'économie meusienne (29 %), devant les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier. Elle exporte ses produits notamment vers des pays hors Communauté européenne comme la Chine ou la Russie. Le contexte géopolitique joue alors grandement sur le chiffre d'affaires des entreprises concernées.
L'agroalimentaire meusienne est avant tout constituée de fromageries qui s'inscrivent dans une filière complète avec le lait. Les exploitations agricoles situées en amont procurent le lait aux fromageries via la coopérative agricole. Puis les industries le valorisent sous différentes formes notamment de fromages à pâte molle (Fromageries Bel, RichesMonts, Hutin). Ainsi la Meuse est le premier producteur de brie de Meaux AOC (Fromageries Dongé, Raival, Renard-Gillard).
Certains produits résiduels de la production sont également valorisés sur place grâce à la poudre de sérum (transformation du petit-lait) produite par Lacto Serum France à Verdun.
D'une manière générale, les fromageries sont situées dans des bourgs ou villages, où elles représentent une part importante de l'emploi local, notamment peu qualifié, au point de constituer la quasi-exclusivité de la vie économique locale.
Par ailleurs, les plus grandes de ces fromageries appartiennent à des groupes nationaux ou internationaux (Bel, Hochland, Lactalis, Sodiaal). Il en résulte une forte dépendance à un centre de décision, siège de l'entreprise ou tête de groupe, extérieur au département.
L'IAA meusienne est également constituée d'autres entreprises, parmi lesquelles les plus importantes sont Bonduelle à Maizey (conditionnement de légumes), Berni à Verdun (charcuterie industrielle) ou encore Atemax (équarisseur) à Charny-sur-Meuse.

1 Établissements industriels selon le secteur d'activité au 31/12/2012

Secteur d'activité	Meuse		Lorraine	
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)
Industries extractives	25	2	179	2
Industrie manufacturière	804	71	8 976	76
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	162	14	1 286	11
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	144	13	1 429	12
Total	**1 135**	**100**	**11 870**	**100**

Source : Insee, Clap

Enfin, le domaine agricole travaille au développement de nouveaux produits meusiens dans une logique de diversification agricole, qui concourt néanmoins à renforcer le positionnement agroalimentaire de la Meuse.
Cette volonté que l'on peut traduire par une logique de circuits courts n'est cependant pas étendue aux autres produits agricoles.

Bois et textile : une résistance de plus en plus difficile des industries traditionnelles

Alors que le département de la Meuse est couvert pour plus du tiers par la forêt, la filière bois peine à s'organiser.
L'amont dispose de ressources qui trouvent difficilement une valorisation sur place par manque de structuration et d'entreprises en aval. Cependant, une centaine d'établissements travaillent actuellement dans les domaines du bois, du papier et de l'imprimerie, où elles emploient environ 600 salariés.
Il y a quelques années, le problème du secteur concernait les débouchés. La difficulté actuelle porte sur l'approvisionnement. Les scieries meusiennes sont trop petites pour parvenir à capter les bois et les marchés. Les bois leur échappent au profit des pays hors Communauté européenne, telle la Chine, qui traitent et valorisent les bois meusiens.

Alors que l'industrie du bois était une des plus remarquables du département, les fabricants de meubles ont quasiment tous disparu. Ne restent sur le territoire que quelques entreprises positionnées sur des marchés de niche, haut de gamme telles Muller à Abainville, Collinet à Baudignécourt. Dans le domaine du bois, on peut également citer Ober à Longeville-en-Barrois qui travaille dans le panneau décoratif en bois.
Le secteur de Saint-Mihiel a été particulièrement touché par cette vague (difficultés de Pierson) alors que le secteur de Gondrecourt-le-Château éprouve encore des difficultés dues à la période précédente marquée par plusieurs fermetures (Anthea, Meubles Haut-Marnais, Meubles Universal Style, et Geromeubles en 2014).
Le secteur du textile et de la fibre connaît également des difficultés avec la mise en redressement judiciaire de Bergère de France mais garde néanmoins des activités avec Ahlstrom Labelpack, Atelier Plumlaine ou encore Textiles de Vaucouleurs de taille plus modeste.

Aéronautique : décollage d'une nouvelle filière

Après de nombreuses restructurations liées au départ de militaires, la Meuse redéploie les sites laissés vacants et tente de tirer profit des mesures financières concomitantes.
Ainsi Commercy a pu aménager la zone d'activité de Seugnon pour l'implantation de trois entreprises en lien avec l'aéronautique, Safran, Albany et Concordia Fibers. Près de 450 emplois seront créés pour assurer la production de pièces en matériaux et composites pour les moteurs destinés à équiper les futurs avions d'Airbus, Boeing et Comac. Cette installation permet non seulement d'envisager l'avenir de

2 27 établissements industriels parmi les grands établissements privés meusiens

Établissements de 100 salariés et plus du secteur privé, Meuse au 31 décembre 2012

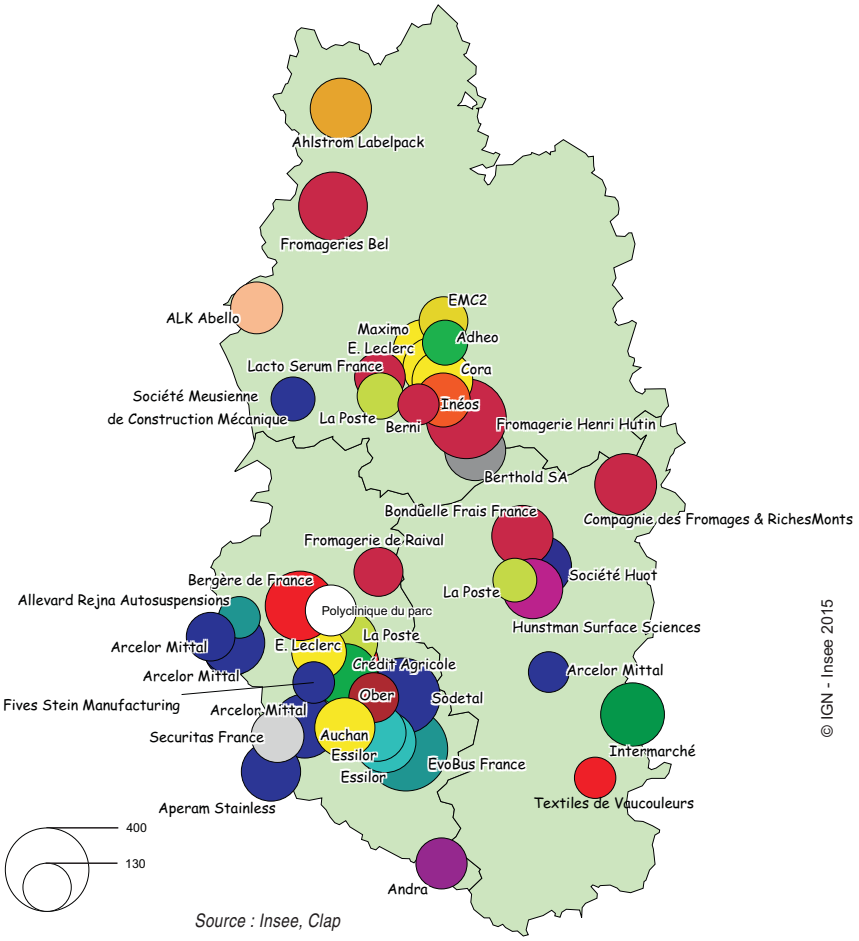

Source : Insee, Clap

Syndièse : plateforme de prétraitement de la biomasse

À l'heure où la transition énergétique est au cœur des débats, la plateforme de prétraitement de la biomasse sur la zone interdépartementale de Bure-Saudron pourrait renforcer l'attractivité industrielle de la Meuse.

Soutenu par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dans le cadre des mesures d'accompagnement de la Meuse et de la Haute-Marne par les acteurs de la filière nucléaire, le projet Syndièse vise à produire du carburant à base de biomasse de bois et non plus de ressources agroalimentaires. Il passe par la construction d'un démonstrateur BtL (Biomass to Liquid) de production de biocarburants de deuxième génération. Une fois la démonstration avérée, une unité de gazéification pourrait voir le jour. À terme, l'objectif est de convertir 75 000 tonnes par an de biomasse sèche issue des ressources locales forestières en biocarburant.

Commercy, mais également des autres entreprises meusiennes en lien avec la mécanique et qui, grâce à Safran, pourraient s'ouvrir les portes de l'aéronautique.
D'autres projets sont actuellement à l'étude en lien avec la reconversion de ce site militaire.

Des opportunités d'emploi présentes et futures

L'industrie meusienne compte également d'autres secteurs, dont par exemple la chimie où plusieurs entreprises tirent leur épingle du jeu : ALK-Abello qui produit des désensibilisants à Varennes-en-Argonne ou Huntsman à Han-sur-Meuse.

L'industrie demeure toutefois un secteur mal connu et qui véhicule un ensemble de préjugés quant aux salaires, aux conditions et à l'environnement de travail. Ces préjugés ont entraîné des difficultés de recrutement mais aussi une perception de la présence d'industries parfois inopportunes dans des villes ou à proximité, rendant encore plus complexe l'exercice de leur activité.
Cependant, les industries sont des activités qui demandent de la réactivité, de l'inventivité, qui offrent des emplois de plus en plus qualifiés et qui embauchent toujours dans la Meuse. Il existe notamment des offres non pourvues en soudure et en chaudronnerie. En outre, la pyramide des âges annonce de nombreux départs en retraite d'ici 2020.

Enfin les industries sont également porteuses de projets pour les territoires qui les accueillent et continuent à forger l'identité de la Meuse.
L'implantation de Shenan Group, leader chinois de la production de leds, sur la zone d'activité des Souhesmes non loin de Verdun, en est l'illustration. Elle devrait déboucher sur la création d'une usine de 60 000 m², opérationnelle fin 2016, et employant à terme 200 personnes, et aussi sur un partenariat pour un centre de recherche et développement avec Arelis, à proximité immédiate de la gare Meuse-TGV.

Centre de compétence aéronautique : formation initiale et qualification complémentaire

Safran Aéro Composite (SAC) et Albany Engineered Composites (AEC) se sont installés sur le territoire de Commercy.

Constatant un besoin de ces entreprises en personnes formées dans les domaines de l'aéronautique, le Conseil régional et le lycée Henri-Vogt de Commercy ont déployé un centre de formation aéro-composite. Ce centre a vocation à prodiguer aussi bien de la formation continue que de la formation initiale. Il propose ainsi à la fois un parcours scolaire et une qualification complémentaire pour des demandeurs d'emploi ou des salariés de ce domaine. Il permet en outre à Commercy d'apparaître pleinement dans le projet de Vallée européenne des matériaux, de l'énergie et des procédés.

Une filière de services à l'industrie nucléaire entre Meuse et Haute-Marne

En 1991, l'État a demandé à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) d'étudier la faisabilité du stockage géologique profond des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue (HA-VL et MA-VL). Les déchets HA et MA-VL proviennent principalement du secteur de l'industrie électronucléaire et des activités de recherche associées, ainsi que, dans une moindre part, des activités liées à la Défense nationale.

Après quinze années de recherches sur la faisabilité d'un tel stockage (notamment dans le laboratoire souterrain de Bure depuis 2000), la loi du 28 juin 2006 retient le stockage réversible profond comme solution de gestion pour les déchets HA-VL et MA-VL. Le site à l'étude pour ce futur centre de stockage appelé **Centre industriel de stockage géologique** (**Cigéo**) est celui de Bure-Saudron, en Meuse et Haute-Marne.

À l'issue du débat public national conduit en 2013 sur le projet Cigéo au cours duquel des sensibilités variées, notamment d'opposition nette, ont été exprimées, le calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet est le suivant :

- 2015 : dépôt de la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de Cigéo ;
- 2016 : précision des conditions de réversibilité de Cigéo ;
- 2017 : déclaration d'utilité publique des travaux de construction de Cigéo ;
- 2017 : dépôt de la demande d'autorisation de création de Cigéo ;
- 2017 : début des travaux préparatoires, indispensables à l'implantation de Cigéo : poste de transformation électrique, adduction d'eau, terrassement, clôtures, embranchement ferroviaire… ;
- 2020 : décret d'autorisation de création de Cigéo et début des travaux de creusement de Cigéo ;
- 2025 : lancement de la phase industrielle pilote ;
- Horizon 2030 : début de la phase d'exploitation «classique», pour une durée de 100 ans environ.

Le laboratoire emploie à ce jour environ 380 personnes sur le site de Bure dans la Meuse. Pendant la phase de construction de la première tranche de Cigéo (2020-2025), le chantier emploiera de 1 300 à 2 300 personnes (hors laboratoire) et l'exploitation du centre de stockage (pendant cent ans environ) nécessitera 600 à 1 000 personnes.

Au-delà du Cigéo, c'est toute une filière de services à l'industrie nucléaire qui se met peu à peu en place entre Meuse et Haute-Marne.

Le sud meusien accueille ainsi l'une des deux **plateformes logistiques** regroupant l'ensemble des pièces de rechange du parc nucléaire français. À Velaines, un entrepôt de 48 000 m² regroupe en effet les pièces de moins de dix tonnes et de moins de douze mètres (les autres, plus grandes, se trouvent dans l'Oise). À court terme, cette unité logistique doit s'agrandir, avec une extension de 27 000 m² opérationnelle en 2017.

À cela s'ajoutent les **archives industrielles** d'EDF et d'Areva à Bure et Houdelaincourt, ainsi que la construction prochaine à Saint-Dizier d'une **base de maintenance** de pièces issues du parc nucléaire français.

Afin de répondre aux besoins de ces implantations industrielles récentes ou programmées, l'association **Energic ST52/55** s'est constituée. D'abord auprès d'industriels locaux de Meuse et de Haute-Marne, elle a progressivement grandi pour atteindre 118 adhérents pour 7 500 emplois à fin 2014.

L'association se positionne sur les marchés de l'énergie, hydraulique, nucléaire et thermique. Elle a été labellisée Grappe d'entreprises par la Datar en 2011. Elle permet notamment de renforcer les relations entre les entreprises locales et les donneurs d'ordre de la filière nucléaire (EDF, CEA, Areva, Andra) en accompagnant les entreprises dans l'évolution de leurs compétences. Cette sensibilisation des entreprises est un préalable indispensable à leur positionnement efficace sur ces nouveaux marchés.

Louis-Marie Gard, Mission d'insertion territoriale du projet Cigéo Meuse - Haute-Marne

Sous la direction de Philippe DEBARD (Direction régionale de l'Insee Lorraine)

Équipe de projet :

Direction régionale de l'Insee Lorraine
Philippe DEBARD

Préfecture de la Meuse
Aurélie REY

La Direction régionale de l'Insee Lorraine et la Préfecture de la Meuse tiennent à remercier

pour leur apport rédactionnel et la fourniture de données :

L'Agence régionale de santé (ARS) de Lorraine

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Meuse

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Lorraine

La Délégation départementale à la vie associative de la Meuse

Pôle Emploi Meuse

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse

La Chambre d'agriculture de la Meuse

L'Office national des forêts (ONF) de la Meuse

La Présidence des forestiers privés de la Meuse

La Chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Meuse

La Mission d'insertion territoriale du projet Cigéo Meuse Haute-Marne

La Délégation militaire départementale de la Meuse

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Lorraine

pour le regard qu'ils ont porté sur le contenu :

La Direction des archives départementales de la Meuse

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Meuse

Ont contribué à cet ouvrage :

Direction régionale de l'Insee Lorraine
Pierre-Yves BERRARD, Antoine DELTOUR, Steve PIRALLA, Sandrine RAPEAU, Damien RICHET, Alexandre TILLATTE

Insee Dossier

Lorraine

Écoscopie de la Meuse

Réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population

En ce début 2015, de nouvelles filières économiques (aéronautique, nucléaire, leds, énergies renouvelables) émergent dans la Meuse, démontrant que son industrie est capable de se régénérer.

Ces filières s'ajoutent aux atouts traditionnels du département (mécanique, métallurgie, artisanat, agriculture, IAA, forêt…), à de nouvelles ambitions touristiques et à une organisation rationalisée du territoire, portée par les intercommunalités.

Ces nouvelles forces sont les bienvenues, car il s'avère nécessaire de réenclencher la croissance économique pour entraîner celle de la population. En effet, le département doit faire face à de multiples défis : recul de l'emploi, hausse du chômage, démographie en berne, vieillissement amorcé et montée de la pauvreté-précarité.

Dossier n°1
Mai 2015

ISNN 2416-9935

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Christian Toulet
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

© Insee 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MEUSE

Insee